ASSOCIATION PHONÉTIQUE
INTERNATIONALE

LES SONS DU FRANÇAIS

LEUR FORMATION
LEUR COMBINAISON, LEUR REPRÉSENTATION

PAR

PAUL PASSY

DOCTEUR ÈS-LETTRES
DIRECTEUR-ADJOINT A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

SIXIÈME EDITION

PRIX : 1 FR. 50

PARIS

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT
56, Rue Jacob, 56

SOCIÉTÉ DES TRAITÉS
33, rue des Saints-Pères, 33

1906

AVANT-PROPOS

DE LA TROISIÈME ÉDITION (1892)

La première édition de ce petit livre (1887) était surtout destinée à mes collègues de la Société de Réforme Orthographique. J'avais remarqué qu'un certain nombre d'entre eux ne se rendaient pas un compte exact des difficultés que comporterait un changement radical de notre écriture. Persuadé quant à moi que la question orthographique ne pouvait être résolue que par une étude systématique des sons de notre langue, j'avais essayé de mettre mes collègues non linguistes au courant des principaux résultats de la phonétique ou science des sons.

Depuis lors les choses ont bien changé. Si la réforme *progressive* de l'orthographe est plus que jamais à l'ordre du jour, on ne songe plus guère à introduire, du jour au lendemain, un système d'écriture nouveau dans l'usage général. En revanche on s'est aperçu que la phonétique avait bien d'autres applications.

D'une part, les jeunes philologues comprennent, de plus en plus, que l'étude des sons du langage est un préliminaire indispensable de la phonétique historique, à laquelle elle rend les mêmes services que la géographie à l'histoire. Et comme il est bon de travailler d'abord sur les matériaux qu'on a sous la main, ils s'occupent de plus en plus des sons du Français vivant.

D'autre part, les professeurs de langues commencent à comprendre les avantages énormes qu'eux et leurs élèves peuvent retirer de la connaissance de la phonétique et de l'emploi de la transcription. Eux aussi se mettent à étudier les sons de notre langue. En particulier, un grand nombre de professeurs de Français à l'étranger entreprennent cette étude, soit pour corriger leur prononciation si elle est défectueuse, soit pour être en état de corriger celle de leurs élèves.

Les instituteurs qui enseignent la lecture, les maîtres des aveugles, des sourds-muets et des bègues, les professeurs de chant, les sténographes, s'aperçoivent aussi de plus en plus des services que peut leur rendre la phonétique.

Le public auquel je m'adresse maintenant n'est donc plus celui que j'avais en vue en 1887. J'ai dû tenir compte de ce fait en remaniant mon travail, que j'ai cherché aussi à compléter et à corriger d'après les découvertes les plus récentes.

Néanmoins, mon livre reste, dans ses grandes lignes, ce qu'il était : un travail de vulgarisation, fait d'après une méthode scientifique. On n'y trouvera probablement rien de neuf, ou bien peu de chose ; mais on y verra les principaux résultats des recherches phonétiques, ceux du moins qui sont à la fois certains et importants au point de vue des applications pratiques, résumés, présentés dans un ordre méthodique et rendus autant que possible accessibles à tout le monde. J'espère que ça suffira pour assurer à mon livre, sous sa nouvelle forme, l'accueil bienveillant qu'il a reçu dans sa première et sa deuxième édition.

PAUL PASSY.

Chaque édition successive a été très soigneusement revue et complétée.

Bourg-la-Reine, janvier 1906.

PREMIÈRE PARTIE

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Des sons en général

1. Nous savons tous, sans pouvoir peut-être l'exprimer clairement, ce que nous entendons par un *son;* quelque chose qui s'entend, qui est perçu par notre oreille. *L'acoustique* nous apprend qu'un son est produit par les *vibrations* rapides d'un corps élastique, qui se transmettent sous forme d'*ondes sonores* à travers l'air ou à travers tout autre corps. Quand les ondes sonores atteignent notre oreille, elles agissent d'une manière particulière sur les nerfs auditifs et y produisent l'impression du son.

2. Nous savons aussi qu'un son peut être plus ou moins *fort* ou *faible*, plus ou moins *aigu* ou *grave*.

La *force* d'un son dépend de l'amplitude des vibrations et des ondes sonores qui en résultent; plus les vibrations sont étendues, plus le son est fort.

La *hauteur* dépend de la rapidité des vibrations; plus celles-ci sont rapides, plus le son est aigu.

Sons et bruits

3. La plus vulgaire observation nous apprend aussi à distinguer des *sons musicaux* d'avec des *bruits*. Comparez une note de piano avec le grincement d'une scie ; il y a évidemment une différence fondamentale, quoique nous soyons peut-être embarrassés pour dire en quoi elle consiste. Il peut bien y avoir des sons de nature douteuse qu'on hésite à classer soit parmi les sons musicaux, soit parmi les bruits ; mais nous sentons d'instinct qu'il y a là une classification fondamentale. L'acoustique va nous dire sur quoi elle repose.

4. Un corps élastique peut simplement osciller régulièrement ; dans ce cas, les vibrations, parfaitement simples, donnent un *son simple;* c'est le cas pour les *diapasons*. Plus souvent les vibrations sont plus ou moins variées, plus ou moins diversement combinées ; alors on a un *son composé*, comme dans les instruments de musique et dans la voix humaine.

5. Un son composé consiste en une série de sons simples, dont chacun a une hauteur spéciale, c'est-à-dire est produit par des vibrations d'une rapidité donnée. Le son le plus grave, qui est aussi le plus intense, porte le nom de *son fondamental;* les autres sont des *sons accessoires*.

6. Il peut y avoir, entre le nombre des vibrations du son fondamental et celui des sons accessoires,

toutes sortes de rapports. Il se peut, entre autres, qu'ils soient entre eux dans un rapport simple ; autrement dit, qu'ils soient proportionnels aux nombres **1**, **2**, **3**, **4**, **5**..., etc. Dans ce cas, si le son simple le plus grave a par exemple 132 vibrations à la seconde, le deuxième en a 264, le troisième 396, etc. On exprime ceci en langage musical en disant que si le son le plus grave est le *do* de l'octave basse ou *do*[1], les autres sont *do*[2], *sol*[2], *do*[3], *mi*[3], *sol*[3], etc ; ce qui se représente comme suit :

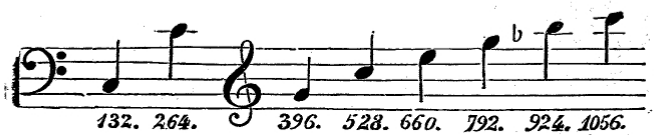

Quand il en est ainsi, on dit que les sons accessoires sont des *harmoniques* du son fondamental. C'est alors et alors seulement que le son composé est un son *musical*. Quand les sons accessoires ne sont pas harmoniques du son fondamental, on n'a plus un son musical, mais un simple *bruit*.

7. C'est le son fondamental qui détermine la hauteur d'ensemble d'un son composé, qui en *donne la note*. C'est la présence des sons accessoires, leur différence de nombre et de force, qui en font varier le *timbre*. On sait, en effet, qu'une même note, jouée sur une flûte, un piano, une trompette, produit à l'oreille une impression très différente. C'est que,

dans la flûte, le son fondamental s'entend presque seul, les sons accessoires étant faibles et peu nombreux ; dans le *piano,* les cinq ou six premiers harmoniques sont très énergiques ; dans la *trompette,* ce sont les harmoniques plus aigus qui sont relativements puissants.

Il y a donc lieu de classer les sons, non seulement sous le rapport de la *force* et de la *hauteur,* mais encore sous le rapport du *timbre.* — Cette classification est bien plus importante pour les sons musicaux que pour les bruits.

8. D'autre part, les bruits se divisent nettement en deux catégories principales : les *frappements,* momentanés de leur nature ; les *frottements,* qui peuvent se prolonger indéfiniment. Comparez un coup de marteau (frappement) et le grincement d'une scie (frottement).

9. Sons mixtes. — Quand plusieurs sons se produisent en même temps, l'oreille, à moins d'éducation spéciale, ne les distingue pas, mais entend seulement un ensemble, qui lui fait l'effet d'un son unique. C'est, nous l'avons vu, ce qui arrive pour un *son musical,* qui est une *combinaison harmonique de plusieurs sons simples.* Ça arrive encore quand un son musical et un bruit se produisent ensemble ; on perçoit alors un *son mixte,* qui participe de la nature du son musical et de celle du bruit.

On entend des sons mixtes quand le vent souffle

dans les arbres, quand les vagues se brisent sur la grève, quand un ruisseau passe sur des pierres en murmurant, etc..

Son propre. Caisse de résonance

10. Tout corps capable de produire un son a un timbre déterminé, c'est-à-dire que si on le met en vibration, il produit un certain son composé spécial à ce corps : c'est le *son propre* de ce corps. Ainsi les cordes des instruments : de quelque manière qu'on frappe une corde de violon, on ne lui fera jamais produire le timbre d'un piano ou d'une trompette.

11. Parmi les corps capables de donner naissance à un son musical, il convient de considérer, entre autres, les espaces remplis d'air ; car l'air est aussi un corps élastique, susceptible d'entrer en vibrations régulières et par conséquent de produire des sons musicaux. Quand on souffle fortement dans une clé creuse, par exemple, on met en état de vibration sonore la colonne d'air qui s'y trouve contenue ; il en résulte un son musical, un sifflement. De même, quand on souffle dans un sifflet, dans un tuyau d'orgue, on donne naissance à un son. Et chaque clé, chaque sifflet, chaque tuyau d'orgue, donne naissance à un son particulier, le *son propre* de sa colonne d'air.

12. L'expérience nous apprend que les ondes sonores provenant d'un corps élastique peuvent se

transmettre à un corps élastique voisin, et le faire entrer à son tour en vibration sonore. Mais le deuxième corps ne vibre d'une manière énergique que s'il a le même son propre que le premier, ou du moins, s'il s'y retrouve une partie des sons simples qui composent le premier. Naturellement, quand un corps se met ainsi à vibrer à la suite d'un autre, le son d'ensemble qui frappe notre oreille se trouve plus ou moins fortifié. Mais il est en outre modifié considérablement : d'une part, les sons simples qui sont communs aux deux sons propres sont rendus plus énergiques; d'autre part, ceux qui existent dans le premier, mais pas dans le deuxième, sont affaiblis. Le timbre, en conséquence, est changé.

13. Plus un corps est élastique, plus il est facilement mis en vibration par les ondes sonores provenant d'un autre corps; plus il peut aussi fortifier, modifier le son qui en provient. L'air renfermé dans un espace limité se prête particulièrement bien à ce rôle de modifieur de sons : aussi on donne à un volume d'air ainsi renfermé le nom de *caisse de résonance*. Quand un son pénètre dans une caisse de résonance, celle-ci se met aussitôt à vibrer. De cette manière, les sons simples qui peuvent être reproduits par la caisse de résonance sont rendus plus intenses; les autres sont diminués. En somme, le son est modifié diversement selon la forme et la grandeur de la caisse à travers laquelle il passe.

14. Une expérience facile permet de constater la puissance de modification des caisses de résonance. On adapte successivement à une même anche de cor ou de trompette, des tubes de forme et de grandeur différentes, et on souffle dans l'embouchure ; on s'aperçoit que le son obtenu varie avec chacun de ces tubes. Un tube de trompette, un tube en forme d'entonnoir, donnent un son éclatant dans lequel dominent les harmoniques supérieurs ; un tube sphérique percé d'une petite ouverture opposée à l'embouchure, donne un son très grave. Pourtant l'instrument producteur donne toujours le même son ; mais le timbre de ce son est modifié par la forme de la caisse de résonance.

Dans la plupart des instruments à vent, on met précisément à profit cette propriété des caisses de résonance, en modifiant diversement le timbre au moyen d'une caisse dont on fait varier à volonté la forme et la grandeur.

Des sons du langage

15. Le langage articulé, qui sous ses formes variées à l'infini, sert aux hommes pour communiquer entre eux, est formé par l'assemblage d'un grand nombre de sons musicaux et de bruits, auxquels on est habitué à rattacher un sens particulier. L'étude de ces sons constitue une science qui porte le nom de *phonétique*. Les sons du langage sont tous produits par un instrument musical d'une perfection incomparable, l'*appareil de la parole*, dont il est nécessaire de connaître le fonctionnement pour comprendre la formation du langage.

APPAREIL DE LA PAROLE

16. Tous les sons du langage tirent leur origine d'un seul phénomène physiologique diversement modifié : *la respiration.* On peut donc considérer comme faisant partie de l'appareil de la parole, d'une part, les organes qui *produisent* la respiration, d'autre part, ceux qui peuvent servir à la *modifier.*

Organes produisant la respiration

17. Les organes qui servent à produire la respisation sont au nombre de trois : *les poumons, le diaphragme* et la *trachée-artère.*

18. Les *poumons* sont deux espèces de sacs élastiques placés dans la poitrine. Ils communiquent avec l'air extérieur par un tube appelé *trachée-artère,* qui se divise en deux à l'entrée des poumons, pour se subdiviser ensuite en une infinité de petits canaux appelés bronches, qui remplissent tout l'intérieur des poumons, et par lesquels l'air est mis en contact avec le sang. Grâce à leur élasticité, les poumons peuvent se dilater et se remplir d'air, ou se rétrécir et se vider presque entièrement.

Les poumons reposent sur une membrane élastique, convexe par en haut : c'est le *diaphragme* qui sépare la poitrine du ventre. Par un système de muscles particulier, le diaphragme peut se contracter fortement.

19. Respiration. — Dans leur position normale ou de repos, les poumons sont à moitié remplis d'air. Le sang qui arrive du cœur aux poumons ayant besoin de se mettre en contact avec l'air pour se charger d'oxygène, le diaphragme se contracte de telle manière que la capacité de la poitrine augmente. Les poumons se dilatant, il se produit un fort appel d'air, comme dans un soufflet qu'on ouvre; l'air pénètre dans les poumons par la trachée-artère et se répand dans les bronches : c'est le phénomène de l'*inspiration.*

Puis, quand le sang s'est vivifié au contact de l'air, la contraction du diaphragme se relâche, les intestins qu'il comprimait réagissent et le repoussent jusqu'à sa position primitive : les poumons sont comprimés à leur tour et chassent l'air au dehors : c'est le phénomène de l'*expiration.*

L'inspiration et l'expiration constituent ensemble le phénomène de la *respiration.*

20. Dans la respiration normale, l'inspiration se fait exclusivement par le nez; l'expiration en partie par la bouche, mais surtout par le nez. Quand on est *essoufflé*, c'est-à-dire quand on éprouve le besoin d'activer la respiration, on est porté à ouvrir la bouche, pour que l'air puisse entrer à la fois par le nez et par la bouche, par conséquent plus vite.

L'expiration peut être hâtée en un moment donné, par un effort des muscles situés entre les côtes, qui

aident à contracter les poumons. Alors l'air est violemment chassé par la bouche ou par le nez.

Organes modifiant la respiration

21. Les organes modifieurs de la respiration sont au nombre de trois : le larynx, la bouche et le nez.

22. Larynx. — Le haut de la trachée-artère, placée dans la gorge, forme le *larynx*, dont la partie extérieure ou « pomme d'Adam » est sensible au toucher et souvent visible. A travers le larynx s'étendent deux cordes musculaires appelées *cordes vocales*, qui sont réunies, sur toute leur longueur, aux parois du larynx, par des membranes muqueuses, de manière à ne laisser libre que l'espace intermédiaire ou *glotte*. C'est par là, entre les cordes vocales, que l'air passe pendant la respiration; mais les cordes peuvent se rapprocher à volonté, et même fermer complètement la glotte : alors l'air ne peut passer qu'en les ouvrant par une série de secousses.

A la partie supérieure du larynx est fixé l'*épiglotte*, sorte de soupape qui reste ouverte pendant la respiration, mais se ferme pendant la déglutition pour empêcher les aliments de pénétrer dans le larynx (' avaler de travers ')

23. Bouche. — La bouche est une cavité placée au-dessus et en avant du larynx. La partie d'arrière, située juste au-dessus de l'épiglotte, est le *pharynx* ou arrière-bouche, qui peut se contracter de diverses

manières. Outre le larynx, le pharynx communique par en bas avec l'ésophage, par en haut avec le nez, par devant avec la bouche proprement dite. Il est séparé de celle-ci par le *voile du palais*, appendice mou qui peut se relever, de manière à laisser communiquer la bouche et le pharynx en fermant le passage du nez, et dont l'extrémité ou *luette* peut se voir quand on ouvre la bouche.

24. La *bouche* proprement dite est placée en avant du voile du palais, et comprise entre les deux mâchoires. La mâchoire inférieure est mobile, ce qui permet d'augmenter le volume de la bouche. Le palais, qui couvre la bouche, se divise en *palais mou*, placé en arrière et dont le voile du palais n'est qu'un prolongement, et en *palais dur*, placé en avant. Le devant du palais forme les *gencives* supérieures, dans lesquelles sont fixées les *dents* d'en haut. Les dents d'en bas sont opposées à celles-ci.

25. Sur les côtés de la bouche sont les *joues*, qui peuvent s'arrondir ou s'aplatir à volonté.

26. Au bas de la bouche est fixée la *langue*, muscle aplati et allongé, dont la pointe est libre et qui est susceptible des mouvements les plus variés. La face supérieure de la langue, qui est entièrement libre, peut se diviser idéalement en *arrière, milieu, devant* et *pointe;* la face inférieure n'est libre que sur le devant.

27. Enfin, devant les dents se trouvent les lèvres,

qui peuvent aussi prendre des positions très diverses.

28. Nez. — Le pharynx communique par en-haut avec la cavité du *nez*, divisée par une cloison verticale en deux parties appelées *fosses nasales*, et communiquant avec l'air extérieur par deux trous appelés *narines*. A la différence de la bouche, le nez ne peut guère changer de forme ni de position. Mais l'ouverture qui le réunit au pharynx peut soit être laissée libre en abaissant le voile du palais, soit fermée en le levant.

FORMATION DE LA PAROLE

29. Les organes producteurs de la respiration, poumons et diaphragme, sont constamment en activité. Les organes modifieurs de la respiration sont en général en repos, mais deviennent actifs pour produire la parole ou pour servir à d'autres usages.

30. Pendant la respiration ordinaire, la glotte est toute grande ouverte; le voile du palais tombe vers la langue; celle-ci s'étale au fond de la bouche de manière à toucher les dents d'en bas; les deux rangées de dents sont à peine séparées, les lèvres tout à fait fermées; l'air sort et rentre par le nez, d'une manière lente et régulière, sans autre son qu'un bruit de frottement presque imperceptible.

31. Il en est autrement quand nous parlons. Alors, selon les besoins du moment, nous inspirons une

plus ou moins grande quantité d'air, que nous chassons par la bouche ou par le nez, avec plus ou moins de force, en le soumettant sur son passage à toutes sortes d'arrêts et d'entravements. Il en résulte des sons — sons musicaux ou bruits — dont la réunion constitue le langage.

Nous allons, dans la suite de ce travail, nous occuper des sons qui constituent la langue française.

Transcription phonétique

32. Il est essentiel, pour étudier les sons, de pouvoir les représenter par l'écriture; de même qu'il est essentiel, pour étudier les *nombres*, de pouvoir les représenter au moyen des *chiffres*. Les *lettres* sont des signes qui devraient représenter les sons comme les chiffres représentent les nombres; mais elles le font en général d'une manière très imparfaite. Tantôt en effet, des lettres différentes sont employées pour représenter un même son, comme dans le mot *coq*, ou *c* et *q* ont la même valeur; tantôt une même lettre est employée pour deux sons différents, comme *c* dans *car*, *cent;* tantôt il faut deux lettres pour représenter un seul son, comme *ch* dans *champ;* tantôt une seule lettre représente deux sons qui se suivent, comme *x* pour *gz* dans *exemple*, pour *ks* dans *boxe;* tantôt enfin une lettre est tout à fait muette, comme *e* de *beau*, *z* de *nez*. Il serait bien difficile de

faire une étude scientifique des sons d'une langue en se servant d'un instrument aussi défectueux. On le pourrait sans doute; mais ça serait compliquer le travail à plaisir et se créer à chaque pas des difficultés inutiles. En fait, écrire un traité sur les sons du langage en se basant sur leur représentation usuelle ou orthographe, ce serait à peu près comme écrire un traité d'arithmétique en se servant des chiffres romains.

Nous laisserons donc de côté complètement l'orthographe d'usage, pour nous servir d'un alphabet *phonétique,* c'est-à-dire basé sur le principe : *un signe pour chaque son.* Toutefois le même signe peut être employé pour représenter plusieurs sons très semblables, dont la confusion ne peut pas avoir d'inconvénient pratique.

33. L'alphabet dont nous nous servirons, celui de l'*Association phonétique internationale,* est basé sur l'alphabet romain; c'est dire que les formes des caractères sont tout à fait arbitraires et n'indiquent pas, en elles-mêmes, leur valeur (1). Cet inconvénient est compensé par l'avantage d'employer un grand nombre de lettres familières à tout le monde. D'ailleurs, cet alphabet est maintenant de beaucoup le plus répandu, et son usage ne fait que s'étendre :

(1) Comme le font plus ou moins les bons alphabets sténographiques, et les alphabets organiques de Bell et de Sweet.

près de 1,500 linguistes ou professeurs de tous les pays s'en servent pour leurs travaux ou leur enseignement, et il ne se passe pas de mois sans qu'on voie paraître quelque nouvel ouvrage où il est employé (1).

34. Voici la liste des principaux caractères et de leur valeur. Chaque lettre doit se prononcer comme la lettre italique du mot mis en regard.

a	p*a*rt	l	*l*ong
ɑ	p*a*s	ʎ	fille (pron. du Midi)
b	*b*out	m	*m*ot
c	*qu*i (populaire)	n	*n*i
ç	Alem. i*ch*	ɲ	ensei*gn*er
d	*d*ent	ŋ	Angl. si*ng*
ð	Angl. *th*en	o	t*ô*t
e	d*é*	ɔ	t*o*rt
ɛ	f*ai*t	œ	s*eu*l
ə	d*e*	ø	p*eu*
f	*f*aux	p	*p*as
g	*g*ant	q	Arabe *q*af
g	Esp. lu*eg*o	r	*r*ond (*r* lingual)
h	*h*ardi	ʀ	*r*ond (*r* uvulaire)
i	n*i*	ʁ	*r*ond (*r* parisien)
j	*y*ak	ɹ	Angl. du Sud *r*ed
ɟ	*g*ai (populaire)	s	*s*i
k	*c*ar	ʃ	*ch*amp

(1) Voir la liste à la fin du volume.

t	*t*as	ḵ	(son vocalisé)
θ	Angl. *th*in	m̩	(son chuché)
u	*tout*	˟	(son inverse, claquement)
ʊ	Esp. sa*b*er	-	(syllabe faible)
ɥ	*bu*is	ˊ	(syllabe forte)
v	*v*ent	ˑ	(syllabe demi-forte)
x	Alem. *ach*	ː	(longueur)
y	p*u*	˥	(ton aigu)
w	*ou*i	˩	(ton grave)
z	*z*èle	˨˦	(ton montant)
ʒ	*j*oue	˦˨	(ton descendant)
ʰ	(souffle)	V	(descendant-montant)
ʌ	(voix)	Λ	(montant-descendant)
ʔ	(coup de glotte)	˖	langue plus avancée
é	(voyelle tendue)	˗	langue plus retirée
è	(voyelle relâchée)	˕	bouche plus ouverte
ŭ	(voyelle consonante)	˔	bouche plus fermée
n	(consonne syllabique)	)	lèvres plus arrondies
ɛ̃	(voyelle nasalée)	(	lèvres plus fendues
ɽ̥	(son dévocalisé)		

35. Remarque. — En nommant les lettres, il est bon de les désigner par leur *son*, non par leur nom usuel. Si on ne sait pas prononcer certaines consonnes sans ajouter de voyelle, on devra simplement ajouter (ə), c'est-à-dire *e* « muet » Appeler (g) *gue* et non *jé*, (u) *ou* et non *u*. — On fera bien de prononcer le son de chaque lettre chaque fois qu'on la rencontre

Pour éviter la confusion, nous mettrons entre parenthèses les caractères phonétiques représentant des sons ou des groupes de sons.

DEUXIÈME PARTIE

CONSTITUTION DU LANGAGE

Divisions fondamentales

36. Quand la gorge est en position de repos, la glotte est ouverte, et l'air, en sortant, ne produit de bruit qu'un léger frottement ; on ne l'entend bien que si la force d'expiration est assez grande : c'est le *souffle*, que nous représentons par (ʰ). Mais si les cordes vocales sont rapprochées de manière à fermer la glotte, le souffle ne passe qu'en une série de secousses qui font vibrer les cordes vocales, de manière à produire un son musical particulier appelé *voix*, que nous représentons par (ɲ).

On peut se rendre compte de ces deux sortes d'activités de la glotte par une expérience très simple. On fixe au bout d'un tube en verre ou en bois, un tube en caoutchouc court et fin, de telle sorte qu'il en forme le prolongement. Alors le tube représente la trachée-artère et le caoutchouc la glotte. Dans sa position naturelle, le caoutchouc présente une ouverture ronde ; c'est la glotte en position de repos ou de souffle ; en soufflant dans le tube on n'entend qu'un bruit de frottement. Mais si

prenant avec les doigts le caoutchouc en deux points opposés, on écarte ces deux points de telle manière que les deux parois du tube soient appliquées l'une contre l'autre et prennent la forme d'une ligne droite, on a l'image de la glotte en position de voix ; si alors on souffle fortement dans le tube, le passage de l'air fait vibrer le caoutchouc et on obtient un ton musical qui représente très bien la voix humaine.

37. La voix, en sortant du gosier, doit passer dans la bouche : elle se trouve donc modifiée par la forme de cet organe, qui joue le rôle de *caissse de résonance* (§ 13). Et comme la forme de la bouche varie selon qu'on l'ouvre plus ou moins grande, selon la position de la langue et des lèvres, etc., nous avons diverses modifications de la voix, divers sons musicaux. Ces sons s'appellent des *voyelles*. Tels sont (a) (o) (e).

D'autre part, le passage du souffle dans la bouche ou dans le nez peut produire des frappements ou des frottements qui donnent naissance à d'autres sons, à des bruits. Ce sont des *consonnes*. Tels sont (s), (f).

Pour qu'il y ait production d'un bruit, il faut que le passage de l'air soit intercepté quelque part plus ou moins complètement. D'autre part, pour que le son de la voix sorte sans être couvert par un bruit, il faut que la bouche soit plus ou moins grande ouverte. On peut donc dire qu'une voyelle est un son produit avec la bouche ouverte, une consonne un son produit avec la bouche fermée.

38. Si on prononce successivement (a) et (s) en se bouchant les oreilles, on saisit, pendant l'articulation de (a), un fort bourdonnement, qui manque pour (s); c'est l'effet de la vibration des cordes, qui se produit pour tous les sons où la voix entre en jeu. Pour (s), par contre, on entend un bruit de sifflement qui manque pour (a).

Il arrive aussi que les deux choses ont lieu en même temps : d'une part, les cordes vocales vibrent, et il y a production de voix; d'autre part, il y a production d'un bruit dans la bouche ou le nez. Mais l'oreille ne distingue pas ces deux sons l'un de l'autre, elle perçoit seulement l'ensemble sous forme de *son mixte* (§ 9). Tels sont (i), (u), (y), (v), (z).

39. Nous ne considérons pas les sons mixtes comme formant une catégorie spéciale ; mais, selon que le son musical ou le bruit en forment la partie essentielle, nous les classons parmi les voyelles ou parmi les consonnes. Nous considérons (i), (u), (y), comme des voyelles, (v), (z), comme des consonnes ; seulement, (i), (u), (y), sont des *voyelles fermées*, au lieu d'être des voyelles ouvertes comme (a) : en les prononçant, la bouche est relativement fermée, et l'air s'échappe avec un léger frottement qui s'ajoute au son de la voix. Et (v), (z), sont des *consonnes vocaliques* au lieu d'être des *consonnes soufflées* comme (f), (s) ; en les prononçant, les cordes vocales

vibrent, la voix résonne et s'ajoute au bruit du frottement produit dans la bouche.

40. Il y a encore un troisième état de la glotte, intermédiaire entre le souffle et la voix. Quand les cordes vocales sont assez rapprochées pour que l'air ne puisse passer qu'avec un frottement très marqué, sans pourtant qu'il y ait de vibration, il se produit un bruit particulier appelé *chuche*. Ce son n'entre guère en ligne de compte dans le langage ordinaire, du moins chez nous; mais quand on *chuchote*, il remplace régulièrement la voix : au lieu des voyelles ordinaires et des consonnes vocaliques (v), (z), etc , on a des voyelles et des consonnes chuchées. Une consonne chuchée ne diffère pas beaucoup d'une consonne soufflée, de sorte qu'on peut confondre, dans le chuchotement, des mots comme *vin* et *fin*. — Il y a d'ailleurs plusieurs sortes de chuche.

Variations d'ensemble du langage

DIVERSES SORTES DE VARIATIONS

41. Nous avons vu que le langage articulé se compose d'une série de sons, diversement assemblés et se succédant très rapidement, de manière à éveiller dans l'esprit, par un effet de l'habitude, certaines idées et certaines images.

Nous allons maintenant étudier les groupes de sons et les sons eux-mêmes.

42. Voici le plan que nous suivrons. Nous prendrons d'abord, dans leur ensemble, les diverses ma-

nières de parler des diverses personnes ou d'une même personne à différents moments, et nous chercherons ce qui en fait la différence.

Puis nous rechercherons quelles sont les divisions naturelles du langage en groupes de sons de plus en plus courts ; et nous étudierons ces diverses sortes de groupes, et la manière dont sont assemblés les groupes de sons placés à la suite les uns des autres. Enfin, nous examinerons les sons pris individuellement, en les isolant pour mieux les analyser, et nous verrons de quelle manière ils sont réunis pour former des groupes de sons.

43. Nous employons, dans le langage courant, pour caractériser la manière dont parlent les personnes avec lesquelles nous sommes en rapport, des expressions non pas scientifiquement exactes, mais pourtant justes d'une manière générale, qui peuvent servir de point de départ à notre étude.

44. Nous disons, par exemple, qu'une personne parle *haut* et *fort*; nous ne considérons pas ces termes comme synonymes, et pourtant nous les confondons souvent et nous ne leur opposons qu'une seule expression ; *parler bas*. Nous disons aussi qu'une personne *parle vite*, et ce n'est pas la même chose que parler haut ou fort ; pourtant il doit y avoir une relation dans notre esprit, car *parler doucement* peut vouloir dire *ne pas parler vite* ou *ne pas parler fort*. Et quand nous disons de quelqu'un que sa *voix*

s'élève sous l'empire de la colère ou de quelqu'autre émotion vive, nous entendons par là qu'il parle *plus fort, sur un ton plus élevé,* et probablement *plus vite.*

En ça nous avons raison, car nous réunissons trois facteurs qui, bien qu'indépendants, sont ordinairement réunis : la *force,* la *hauteur* et la *vitesse.* Ils forment ensemble ce que nous pouvons appeler l'*intensité du langage.*

45. D'autre part, nous disons qu'une personne parle d'une manière *claire* et *nette,* ou d'une manière *confuse :* et nous reconnaissons que ça n'a rien à faire avec la force, la hauteur ou la vitesse. En effet, il s'agit ici d'un caractère tout différent, la *netteté* de l'articulation.

46. Nous disons aussi qu'une personne a la voix *claire* ou *sombre, rieuse* ou *sépulcrale.*, etc. En disant *claire,* nous indiquons qu'il y a un certain rapport entre ce genre de voix et l'articulation *nette;* mais nous reconnaissons pourtant qu'une voix claire ou sombre, ce n'est pas la même chose qu'une manière de parler nette ou confuse. Il s'agit d'autre chose en effet, du *timbre* de la voix.

47. Enfin, nous disons d'une personne qu'elle *accompagne* ses paroles d'un *jeu de physionomie* expressif, ou qu'elle parle avec une figure impassible ; qu'elle a des *gestes* naturels, expressifs, forcés. Nous sentons que ce jeu de la physionomie, ces gestes, ne

font pas partie du langage proprement dit. En effet, ce ne sont là que des *accessoires* de la parole.

Disons quelques mots de ces divers phénomènes.

Intensité du Langage

48. L'intensité du langage dépend de trois facteurs, la force, la hauteur et la rapidité.

La *force* (1) provient de la vitesse avec laquelle l'air est chassé des poumons ; la *hauteur*, du degré de tension des cordes vocales ; la *vitesse*, de la rapidité avec laquelle on fait varier la position de la bouche.

49. Ces trois éléments sont indépendants en réalité : nous savons tous que telle personne parle vite, mais bas, telle autre fort, mais sur un ton de basse. Aussi faudrait-il rigoureusement étudier séparément ces trois phénomènes ; mais il y a entre eux une liaison assez intime, car ils expriment les mêmes émotions ou des émotions analogues ; nous pouvons les considérer d'abord dans leur ensemble.

50. L'intensité du langage n'est pas, en général, un fait voulu, réfléchi, ni même un effet de l'habitude. C'est un caractère naturel, spontané, inconscient ; il suit les lois des phénomènes analogues. (2)

(1) Allemand *lautheit*, Anglais *loudness*. Nous n'avons pas de bonne expression équivalente.

(2) Nous n'avons pas à considérer ici les différences *individuelles* de force, de hauteur et de rapidité, qui proviennent soit des habitudes, soit de la constitution des organes : capa-

Or, nous savons que sous l'empire de certaines émotions, dites *émotions vives*, les divers phénomènes physiologiques ont une tendance à augmenter d'intensité : le cœur bat plus vite, la circulation devient plus active, la respiration plus forte, les mouvements plus accusés et plus rapides. La joie, la gaîté, la colère, la peur, produisent des effets de ce genre. En revanche, la tristesse, le découragement, et dans une certaine mesure les émotions douces et tendres, amènent un relâchement des fonctions.

51. Tout naturellement, la parole suit ces lois générales. Sous l'empire des émotions vives, elle devient forte, haute, rapide dans son ensemble ; mais, grâce à l'activité qui possède l'être tout entier, il y a des différences très grandes d'un moment à l'autre, et deux mots, deux syllabes d'un même mot, peuvent être prononcés avec une force, une vitesse très différentes, sur un ton tout à fait opposé.

Sous l'empire de la tristesse et du découragement, au contraire, la parole est faible, basse, les intervalles peu marqués.

Enfin, sous l'empire des émotions douces et tendres, la parole devient faible, basse et lente dans son

cité des poumons, longueur des cordes vocales, mobilité naturelle de la langue et des lèvres, etc. On sait que les voix des femmes sont plus hautes, plus aiguës que celles des hommes, parce que leur glotte est moins grande et leurs cordes vocales plus courtes, de sorte qu'elles vibrent plus vite.

ensemble, comme sous l'empire de la tristesse; mais les différences de force et de vitesse, et surtout les intervalles musicaux, sont très fortement marqués, comme sous l'empire des émotions vives.

Il arrive aussi quelquefois qu'une « colère froide », une haine concentrée, s'exprime sur un ton très bas et presque uniforme, avec une énonciation faible et lente.

52. Ces observations suffisent à nous montrer comment on peut, d'après la manière dont une personne parle, deviner, reconnaître les sentiments qui l'animent. Nous sommes guidés en ça par le *souvenir;* d'une part, le souvenir de ce que nous avons observé chez les autres, quand nous avons entendu parler d'une certaine façon une personne fâchée, une personne effrayée, etc.; d'autre part, le souvenir de ce que nous avons éprouvé nous-mêmes dans des circonstances analogues. Grâce à ce guide très sûr, nous arrivons à attacher une signification aux plus petites différences de force, de ton et de vitesse; et même quand une personne s'attache à déguiser ses sentiments, nous parvenons souvent à les reconnaître.

53. Outre ces influences irréfléchies, la force, la vitesse et la hauteur subissent diverses variations dues à ce qu'on a toujours en vue de se faire bien comprendre des personnes auxquelles on s'adresse. La force subit de ce chef des variations très grandes. Quand on s'adresse à une personne ou à quelques

personnes placées à peu de distance, il suffit de donner un degré de force très modéré. Mais si on s'adresse à un vaste auditoire ou à une personne éloignée, il faut donner beaucoup de force, surtout si on est obligé de dominer d'autres sons. D'autre part, si on veut être entendu *seulement* d'une personne placée très près, on donne peu de force, à tel point que l'air sort des poumons plus lentement que pendant la respiration simple. — La vitesse est souvent alors en raison inverse de la force : un orateur qui parle dans une très grande salle ou en plein air, ralentit son débit. — Un phénomène analogue se passe quand, dans un discours ou dans une lecture, on veut insister sur un point particulier, sur un membre de phrase. On prononce alors lentement et fortement, souvent aussi sur un ton aigu. Ceci s'exprime souvent dans l'écriture, par l'emploi des italiques (v. § 96).

54. L'intensité du langage peut varier progressivement. Elle diminue graduellement, par exemple, quand un découragement de plus en plus complet envahit l'âme; elle augmente avec une passion qui va grandissant à mesure qu'on parle.

NETTETÉ

55. La netteté de l'articulation dépend de la vitesse avec laquelle on passe d'une position des organes à une autre. C'est surtout une qualité individuelle, ou

bien une qualité acquise volontairement pour se faire bien comprendre. Naturellement, on prononce autant que possible très nettement les parties les plus importantes du discours. Mais la netteté est aussi liée à certaines émotions : la décision, le commandement, la fierté, s'expriment par des sons nettement articulés ('ton tranchant, cassant'); l'indécision, l'humilité, la honte, en sons plus ou moins obscurs et confus ('voix indistincte').

TIMBRE

56. Le *timbre*, la qualité de la voix, — car nous pouvons négliger les variations de timbre des sons du langage autres que la voix — dépend avant tout des cordes vocales, dont la structure variée donne naissance à des sons diversement composés, et qui peuvent aussi fonctionner plus ou moins bien selon les moments; c'est ainsi que la fatigue, l'inflammation des cordes produisent la *voix enrouée*.

57. Mais le timbre peut être aussi affecté par diverses modifications occasionnelles de la gorge et de la bouche. On obtient un *timbre de voix clair* en tendant les muscles des joues, et d'une manière générale de tous les organes, et en fendant bien la bouche; en relâchant les joues et en fendant peu la bouche, on obtient un *timbre sombre*. Ordinairement aussi, le larynx s'élève dans la gorge pour le timbre clair et s'abaisse pour le timbre sombre.

58. Le timbre clair accompagne ordinairement un langage très intense, et apparaît comme l'expression des émotions vives. Le timbre sombre exprime communément la tristesse, la solennité, le mécontentement. La tendresse a un timbre particulier, qui participe des deux autres, les muscles étant relâchés, mais la bouche bien fendue. Si on exagère le timbre clair en écartant fortement les coins de la bouche, on obtient la *voix rieuse*, expression ordinaire de la gaîté ; si on exagère le timbre sombre en rapprochant les coins de la bouche et en abaissant fortement le larynx dans la gorge, on obtient la *voix sépulcrale*.

ACCESSOIRES DU LANGAGE

59. Le *jeu de physionomie* qui accompagne ordinairement le langage est un effet spontané des sentiments dont est animée la personne qui parle. L'importance d'un jeu de physionomie expressif, pour compléter ou parfois corriger et même contredire les paroles, est connue de tout le monde, inutile d'y insister. Remarquons seulement combien le jeu de la physionomie peut avoir d'influence sur le langage lui-même, notamment sur le timbre de la voix. Si la 'voix rieuse' exprime la gaîté, c'est que la gaîté nous porte à rire, et qu'en riant nous écartons les coins de la bouche et tendons les muscles des joues. Si une variété particulière de voix sombre indique le mécontentement, la maussaderie, c'est que la position des

organes qui donne ce timbre de voix est celle qu'on prend en *faisant la moue*. Et ainsi de suite.

60. Le *geste* est aussi un phénomène essentiellement spontané, qui sert à compléter le langage, à le remplacer dans certaines circonstances, et en tous cas à lui donner de la force et de l'expression. Nous faisons tous usage du geste, et il arrive constamment qu'une phrase est commencée par des paroles et terminée par un geste expressif.

« *Si tu as le malheur de me désobéir...* » (geste menaçant).

« *Dis donc, Jean...* » (geste pour faire approcher).

« *Et surtout...* » (geste pour recommander le silence).

61. Souvent le geste accompagne une interjection qui n'aurait pas de sens à elle seule :

« *Voyant qu'on ne m'observe pas, je me lève tout doucement, et pst...* » (geste pour indiquer qu'on se sauve).

62. Les gestes spontanés sont à peu près les mêmes chez tous les peuples; mais tous n'en font pas un usage égal; les Italiens, par exemple, les emploient bien plus que les Anglais. En général aussi le peuple les emploie plus que les classes dirigeantes.

63. Souvent les gestes arrivent à prendre une valeur plus ou moins conventionnelle, ce qui permet d'en étendre beaucoup l'emploi. Beaucoup de sauvages font en parlant un tel usage des gestes, qu'ils

ont peine à se comprendre dans l'obscurité ou en se tournant le dos. Ainsi les Lundais du Congo, pour exprimer l'éloignement d'un endroit, étendent le bras droit dans la direction de cet endroit, font claquer les doigts de leur main gauche pour figurer la marche, et se frappent la poitrine autant de fois qu'il faut d'étapes pour arriver au but. Pour indiquer le poids d'une chose, ils se touchent la jambe de la main droite, plus ou moins haut selon que l'objet est plus ou moins lourd.

64. *Le langage des signes* des Peaux-Rouges est un développement très remarquable des gestes. Par le moyen de ce langage, les tribus de la vallée du Mississipi et des Monts Rocheux, qui parlent des centaines de dialectes absolument différents, arrivent aisément à se comprendre entre elles. C'est alors un véritable langage international, comparable aux signaux des marins, ou à l'écriture Chinoise, qui est un langage écrit international.

65. Les sourds-muets aussi communiquent au moyen de gestes demi-spontanés, demi-conventionnels. Il paraît qu'ils n'ont guère de difficulté à communiquer avec les Peaux-Rouges (1).

(1) On a aussi établi, à l'usage des sourds-muets, des *alphabets de gestes,* purement artificiels évidemment. Ce n'est pas de ça qu'il est question ici.

Divisions du langage

GROUPES DE SOUFFLE

66. Nous savons tous qu'on ne parle pas longtemps de suite sans s'arrêter. On s'arrête pour deux raisons.

D'abord, parce qu'il est *impossible* de parler sans s'arrêter. Nous avons vu (§ 31) que les sons du langage sont formés en chassant l'air des poumons. Mais les poumons ne contiennent qu'une provision d'air limitée; quand elle est épuisée, il faut à toute force ' reprendre haleine ', remplir de nouveau les poumons; et pendant ce temps on ne peut pas parler.

Ensuite, parce qu'on parle pour être compris, et qu'on ne le serait pas si on ne s'arrêtait pas. Si je dis, « Il fait beau », j'énonce une idée simple, que mes auditeurs n'ont pas de peine à saisir du premier coup. Même si j'ajoute « aujourd'hui », si je dis, « Il fait beau aujourd'hui », je n'ai pas besoin de m'arrêter pour être compris. Mais si je dis, « Il fait beau aujourd'hui, ça va faire plaisir à bien du monde », j'ai exprimé deux idées différentes, intimement liées sans doute, mais bien distinctes cependant. Pour mon compte, je peux bien passer de l'une à l'autre sans interruption; mais pour mes auditeurs, il y a deux faits distincts, il faut à leur esprit un temps appréciable pour passer de l'un à

l'autre. Je ferai donc bien, si je tiens à être compris facilement, de m'arrêter un instant après avoir énoncé le premier.

Ces deux raisons réunies font que le langage se trouve naturellement divisé en groupes, que nous appelons des *groupes de souffle*.

67. Si on ne s'arrêtait que pour reprendre haleine, les groupes de souffle seraient tous à peu près égaux en longueur; les arrêts qui les séparent aussi. Mais pour être compris, on s'arrête chaque fois qu'on va changer d'idée; et on s'arrête plus ou moins longtemps selon que le changement est plus ou moins grand.

Dans la phrase, « Il fait beau aujourd'hui, ça va faire plaisir à bien des gens », les deux idées se tiennent de très près, car la deuxième se présente comme la conséquence logique de la première; il suffit donc que je m'arrête un instant très court entre les deux, et même, si je m'adresse à une personne un peu au courant de mes habitudes de pensée, je peux bien ne pas m'arrêter du tout. Mais si j'ajoute, « hier il pleuvait », voilà une idée tout à fait indépendante, quoiqu'il y ait encore un lien dans mon esprit. Il faut donc que je m'arrête après *gens*, et je ferai bien, si je veux être tout à fait clair, de m'arrêter pendant un moment relativement long. Les groupes de souffle et les arrêts sont donc de *longueur inégale*. Ça n'empêche pas du reste de

reprendre haleine convenablement; seulement, plus le groupe de souffle est court, moins les poumons se vident; et plus l'arrêt est court, moins ils se remplissent; mais on s'arrange pour ne jamais épuiser la provision d'air.

68. D'après ce qui précède, *un groupe de souffle correspond à l'expression d'une idée simple; autrement dit, à une phrase élémentaire.* Toutefois il arrive très souvent que deux ou trois phrases élémentaires sont réunies en un seul groupe de souffle, sans autre séparation qu'un changement de ton ou un allongement du dernier son de la première phrase, ou même sans séparation aucune; surtout dans la conversation familière, quand nous nous adressons à des personnes habituées à notre manière de parler. Au contraire, dans le discours, l'enseignement, etc., une même phrase peut être coupée en plusieurs groupes.

La correspondance entre le groupe de souffle et la phrase élémentaire a surtout lieu dans ce qu'on peut appeler la *prononciation familière ralentie*, qui est d'ailleurs le type de prononciation convenant le mieux à l'étude élémentaire et à l'enseignement.

69. Dans l'écriture ordinaire, les *signes de ponctuation* servent à marquer la limite des phrases élémentaires; ils doivent donc correspondre plus ou moins exactement aux *arrêts* qui séparent les groupes de souffle. En effet, une virgule (,) indique assez généralement un arrêt très court; un point-virgule (;)

ou deux-points (:) un arrêt plus long; un point (.) un arrêt plus long encore. Mais cette correspondance n'est pas du tout absolue; la virgule, notamment, indique souvent un changement de ton sans arrêt aucun (§ 140).

C'est que notre système de ponctuation est réglé par des considérations purement logiques; celles-ci correspondent bien le plus souvent à des faits phonétiques; mais non pas toujours.

70. C'est ici le lieu d'examiner une question que le lecteur attentif a pu se poser en lisant ce qui précède. N'y a-t-il donc aucune espèce d'arrêt entre les mots? Ou bien, s'il n'y a pas arrêt, qu'est-ce que c'est donc qui en marque nettement la séparation?

Nous sommes habitués, en effet, à considérer le langage comme formé de mots. En général, un mot représente une idée simple, que nous pouvons isoler des idées voisines par la pensée. D'ailleurs nous voyons toujours, en lisant, les mots séparés entre eux par des espaces blancs. Il est naturel de penser qu'en parlant, en parlant *correctement* au moins, nous séparons de même les mots par des arrêts très courts, correspondant aux espaces blancs.

71. Il n'en est rien cependant. Non seulement il n'y a jamais d'arrêt entre tous les mots, mais il n'y a aucun fait matériel qui marque la limite des mots. Le mot est une unité logique, mais non pas phonétique. Un étranger qui entendrait parler le Français

sans le comprendre, aurait beau en analyser les sons avec l'exactitude la plus minutieuse, il ne pourrait jamais deviner où commencent et où finissent les mots. Pour y arriver, il lui faudrait connaître le sens des phrases, et les comparer longuement entre elles ; alors il parviendrait à faire une division logique en mots, mais sa division ne correspondrait sans doute pas tout à fait à la nôtre.

72. Le simple énoncé de ce fait, qu'une observation attentive suffirait à vérifier, choque tellement les idées reçues, qu'il n'est peut-être pas inutile de donner des preuves à l'appui. On remarquera d'abord que les phénomènes d'élision et de liaison, si fréquents dans notre langue et tellement frappants que l'orthographe en tient compte dans une certaine mesure, ont précisément pour but de rendre plus facile le passage d'un mot à un autre sans arrêt, sans interruption d'aucune sorte. Ils n'auraient autrement aucune raison d'être. Si on s'arrêtait entre les mots, il serait tout aussi facile de prononcer *nous ouvrons* (nu, uvrɔ̃) que (nuz, uvrɔ̃); et il serait bien plus difficile de prononcer *l'homme* (l, ɔ̃m) que (lə, ɔ̃m). Et de fait, on cesse les liaisons dès qu'il y a arrêt. Rien de plus risible qu'une liaison faite mal à propos. *C'est une idée* prononcé (sɛt, ynide), fait croire qu'on a le hoquet. Un professeur prononçait des phrases comme *la première est excessivement facile* en s'interrompant après *est :* (la prəmjɛːrɛ, tɛːksɛ-

si:vmũ fa'sil). Quand nous l'entendions, c'était un éclat de rire général.

73. On remarquera aussi que dans les lettres de personnes « illettrées » et d'enfants, ce qui laisse souvent le plus à désirer, c'est la division par mots. On y rencontre des formes comme celles-ci :

Je vous zenserait reconaissant. — Giait ben pensé. — Notre père, il marche a sait bien. — Pour voir si cela y rais. — Je suisage avecmane moisel (1).

Ces fautes ne se produiraient pas, s'il y avait entre les mots une séparation matérielle et tangible. Mais ces personnes n'ont pour se guider que des souvenirs de leurs lectures peu nombreuses, et les efforts instinctifs d'une analyse logique très peu développée.

74. La plupart des *calembours* seraient impossibles, s'il y avait entre les mots une limite phonétique. On dit, « Quel est le roi le plus manchot? — C'est le roi du Népaul » ; c'est que *le roi du Népaul* ou le *roi d'une épaule* se prononcent de même (lərwɑ dynepo:l). De même *Lapin 7* ou *la pincette* (lapɛ̃sɛt), *Pourceau 6* ou *pour saucisses* (pursosis), *la Thessalie et la Béotie* ou *l'athée sali et l'abbé aussi*, etc. (2).

(1) « Ma cuisinière écrira sur son livre de comptes : *vin soud pin edlè*. [A. Darmesteter, *Rel. Scient.*, 2 : 322].

(2) On connaît les vers de Marc Monnier :

Gal, amant de la Reine, alla, tour magnanime,
Galamment de l'Arène à la Tour Magne, à Nimes.

75. On sait aussi que les plus anciennes inscriptions, les plus vieux manuscrits, écrivent les mots à la suite les uns des autres, et cela dans toutes les langues. C'est avec l'étude de la grammaire que s'introduit la division par mots; encore les principes qui la fixent ne sont-ils pas partout les mêmes.

Au Moyen-Age même, la division par mots était très irrégulière : dans les manuscrits plusieurs mots sont ordinairement accolés (pour économiser le parchemin), et en général on ne s'inquiète guère, en passant d'une ligne à l'autre, de savoir si on est au bout d'un mot. Une foule de détails montrent combien peu les copistes sentent la valeur de l'unité logique. On en trouve qui écrivent les mots Latins *de terra* ainsi :

. . . . . d & er
ra . . . . . .

76. De ce que la division des phrases par mots n'est pas une division phonétique, il ne faut pas conclure qu'elle ne correspond jamais à un phénomène phonétique. Quand on s'arrête, pour une cause quelconque, au milieu d'une phrase, c'est toujours à la fin d'un mot, à moins d'interruption très brusque.

En outre, certains faits d'accentuation, d'intonation, de durée, se produisent régulièrement au commencement ou à la fin de certains mots (1). C'est qu'il y a partout un lien intime entre la logique et la

(1) Surtout dans certaines langues : en Allemand bien plus qu'en Français, en Finnois plus qu'en Allemand, en Iakute encore plus. Le Français est par excellence la *langue du calembour* [v. § 109, note]

phonétique du langage. Mais ça n'empêche pas qu'il est *impossible de définir phonétiquement l'unité logique appelée mot.*

Groupes d'intensité

1° Groupes de force

Force du souffle

77. Si nous prenons un groupe de souffle quelconque dans le but d'en analyser les éléments, nous reconnaissons que toutes les parties qui le composent ne frappent pas notre oreille avec la même intensité. En nous plaçant à une certaine distance d'une personne qui parle, nous saisissons bien certains sons, certaines syllabes, tandis que d'autres nous échappent. Si nous sommes plus près d'elle, nous entendons tout, mais nous sentons pourtant que toutes les parties de ce qu'elle dit n'ont pas la même force.

78. Par exemple, je prononce la phrase:

L'animal qui s'enfuit en courant.

Les syllabes (1) *mal, fuit, rant,* s'entendent certainement plus distinctement que les autres. Ça tient à ce que, en les prononçant, je chasse l'air plus forte-

(1) Nous verrons un peu plus loin [§ 103] ce qu'il faut entendre au juste par syllabe.

ment des poumons : alors les vibrations des cordes vocales, les frottements dans la bouche, sont plus énergiques, les sons produits sont plus forts.

79. Cette force relative est tout à fait indépendante de la force d'ensemble dont nous avons parlé plus haut (§§ 48-53). La phrase citée, *l'animal qui s'enfuit en courant,* peut être prononcée avec une force d'ensemble très différente; je peux la crier à quelqu'un placé très loin de moi, ou la murmurer à l'oreille d'une personne à mes côtés. Mais, à moins que je veuille y attacher un sens spécial, je prononce toujours les syllabes *mal, fuit, rant;* plus fort que les autres. C'est l'effet de la force relative du souffle. Quelle que soit leur force absolue, les syllabes *mal, fuit, rant,* doivent être considérées comme *relativement fortes,* les autres comme *relativement faibles,* ou *moyennes.*

80. En effet, ce n'est pas deux degrés de force qu'il faudrait distinguer, mais un grand nombre. Les syllabes que nous avons reconnues comme *fortes* ne sont pas absolument égales entre elles. Dans la phrase citée plus haut, il y a trois syllabes fortes, mais la deuxième est peut-être un peu plus forte que la première ; la troisième l'est encore plus. En indiquant par des numéros la force relative de chaque syllabe, on pourrait écrire :

2	1	3	2	1	4	:	1	2	5
L'animal			*qui s'enfuit*				*en courant*		

81. Analyser et représenter toutes ces nuances de force serait un travail gigantesque. Heureusement ce n'est pas nécessaire au point de vue pratique. La force des syllabes est en grande partie déterminée par un principe rythmique. Les syllabes fortes et faibles alternent continuellement, d'une manière plus ou moins régulière. Si dans un groupe de trois syllabes la troisième est forte, nous pouvons être à peu près sûrs que la première est plus forte que la deuxième, à moins qu'il n'y ait quelque raison particulière d'appuyer sur la deuxième; c'est ce qui a lieu dans les groupes Français *animal*, *voulez-vous*, *tu comprends*, *Constantinople*, *Nabucodonosor*. Ça nous dispense de représenter les degrés intermédiaires, dont la force relative découle le plus souvent de leur position même. — Parfois le rythme peut être un peu moins simple, deux syllabes brèves jouant le rôle d'une syllabe longue, etc.

82. Or, l'oreille et l'esprit ont une tendance naturelle à grouper les parties moins fortes d'une phrase autour des parties plus fortes. Quoique dans la phrase, *L'animal qui s'enfuit en courant*, il n'y ait aucune interruption, nous l'entendons volontiers comme si elle était divisée en trois parties :

L'animal qui s'enfuit en courant

Ceci nous conduit à une deuxième division phonétique du langage : nous pouvons diviser les groupes de souffle en *groupes de force*. Nous appelons groupe

de force l'ensemble des sons qui se groupent autour d'une syllabe relativement forte.

83. En général, un groupe de force se compose de deux ou trois mots étroitement liés par le sens. Dans un parler très lent, chaque groupe de force peut devenir un groupe de souffle.

La division phonétique en groupes de force correspond donc à la division logique en mots, en ce sens que si plusieurs mots sont constamment réunis en un seul groupe, un même mot n'est presque jamais réparti sur deux groupes. En outre, c'est presque toujours le mot du groupe qui est le plus important pour le sens, dans lequel se trouve la syllabe forte. — Quand un mot est isolé, il forme à lui seul un groupe de force et un groupe de souffle.

Accent de force

84. Quant à la force relative des diverses parties d'un groupe, il est facile de distinguer des syllabes *fortes, moyennes et faibles*. La syllabe forte est la plus importante ; c'est autour d'elle que se groupent les moyennes et les faibles, généralement en suivant le principe rythmique énoncé au § 81.

On dit souvent que la syllabe forte *est accentuée* ou *porte l'accent* de force ; que les autres sont des syllabes *inaccentuées* ou *atones*.

85. Dans l'écriture, on peut indiquer les limites des groupes de force par des espaces blancs. Nous

marquons les syllabes fortes en les faisant précéder du signe (ˈ); au besoin les syllabes faibles sont précédées du signe (-) et les moyennes du signe (ˌ); mais ces deux derniers signes peuvent ordinairement se sous-entendre. Une syllabe très forte se marque par (ˈˈ)

La phrase citée plus haut s'écrit donc :

ˌla-niˈmal ˌki-sõˈfqi -õˌkuˈrõ ou plus simplement :

laniˈmal kisõˈfqi õkuˈrõ.

86. Ce que nous avons dit jusqu'ici s'applique sans grandes modifications à toutes les langues. Les différences se montrent dans la structure intérieure des groupes, notamment dans la *position* des syllabes fortes, et dans la différence qu'il y a entre les fortes et les faibles.

87. En Français, quand on prononce une phrase sans intention particulière bien marquée, c'est la dernière syllabe de chaque groupe qui est forte, comme dans la phrase citée plus haut; à moins toutefois que la voyelle de la dernière syllabe soit (ə), alors c'est l'avant-dernière qui est forte.

Du reste, la différence entre les syllabes fortes et faibles n'est pas si grande que dans d'autres langues; des observateurs étrangers ont pu croire que toutes les syllabes Françaises se prononcent avec la même force.

Quand un mot est isolé, c'est naturellement la dernière syllabe qui est forte. On peut donc dire en

principe que *les mots Français sont toujours accentués sur la dernière syllabe.* — Les enfants qui commencent à parler réduisent souvent un mot à sa dernière syllabe plus ou moins altérée; (nɔ̃) pour *bouton,* (sɔ̃) pour *éléphant,* (da:) pour *regarde;* ou bien à un redoublement de cette dernière syllabe : (didik) *musique,* (jɛjɛt) *serviette,* (nɛnɛn) *Madeleine* ou *Hélène,* (gigit) *Marguerite.*

88. Ceux qui savent l'Espagnol ou l'Italien verront que quand un mot Français se retrouve dans ces deux langues, c'est presque toujours la syllabe correspondante qui est forte ; seulement en Espagnol et en Italien elle est souvent suivie d'autres syllabes : Fr. *a'mour,* Esp. *a'mor,* It. *a'more;* Fr. *pauvre* ('po:vr), Esp. *'pobre,* It. *'povero;* Fr. *aimable* (e'mabl), Esp. *a'mable,* It. *a'mabile.*

Dans ces mots, c'est l'accent Latin des mots *pauperem, amorem, amabilem,* qui a persisté; en Français, les syllabes qui suivaient la syllabe accentuée sont tombées.

Renforcement et déplacement

89. L'accent normal est très fréquemment modifié par diverses causes, que nous pouvons ramener à deux principes : le *principe d'emphase et le principe rythmique.*

90. *Principe d'emphase.* — Quand on veut attirer d'une manière particulière l'attention sur une idée, par opposition ou autrement, on prononce naturelle-

ment plus fort le mot qui exprime cette idée. Il en résulte des accents renforcés :

Ce n'est pas "toi qui as fait ça, c'est "moi.

Ce jeune homme, pour moi, c'est le "frère entre les "frères.

Parfois aussi il peut en résulter un déplacement d'accent, si, dans un mot de plusieurs syllabes, une syllabe autre que la dernière paraît plus importante:

Il faudra se "soumettre ou se "démettre.

De même un mot, normalement faible dans un groupe de force, peut devenir fort :

C'est "très 'bien.

C'est la "même per'sonne.

C'est "pas 'vrai, ce que tu dis 'là.

91. Quand le mot qui exprime l'idée importante a plusieurs syllabes, dont aucune ne paraît particulièrement importante, il arrive quelquefois qu'on prononce toutes les syllabes également fortes. Quelqu'un qui s'occupait de poules disait des cochinchinoises : *elles dévorent* (ɛl 'de'vɔ:r).

Beaucoup plus souvent on *déplace* l'accent : la syllabe normalement forte devient faible ou moyenne, et une autre syllabe devient très forte ; au lieu de dire *incroyable* (ɛ̃:krwa'jabl), *impossible* (ɛ̃:pɔ'sibl), *misérable* (mize'rabl), on dit (ɛ:"krwajabl), (ɛ:"pɔsibl), ("mizerabl).

92. La syllabe qu'on renforce n'est pas toujours la même, il y a toutes sortes de différences indivi-

duelles ou occasionnelles. La règle la plus habituelle est de renforcer *la première syllabe commençant par une consonne.* Ainsi on dit : *le 'misérable, c'est 'parfaitement vrai, quelle 'barbarie;* mais *c'est im'possible, c'est ab'solument faux, quel im'bécile.* — La durée joue aussi un certain rôle, une syllabe longue étant plus facilement renforcée.

Si on renforçait la première syllabe d'un mot commençant par une voyelle, il faudrait aussi prononcer fort la dernière consonne du mot précédent ; dire, par exemple, (sɛ"tɔribl), ce qui choquerait le sens logique (1). Les mots *isolés* peuvent parfois se prononcer ainsi :

'Impossible, mon cher, 'impossible !

'Au fond, il n'a pas tort (2).

93. Les déplacements emphatiques sont très nombreux en Français. Il y a des catégories de mots qui sont bien plus souvent prononcés avec déplacement qu'avec accent normal : des adverbes comme *'beaucoup, ab'solument, ex'trêmement ;* des adjectifs

(1). Mon vieux professeur, M. Merlette, terminait ainsi ses démonstrations en criant à pleins poumons (sɛ "tɛksɛsivmɑ̃ fa'sil), à la grande joie de ses élèves. — D'autre part, M. de Montaiglon, professeur à l'Ecole des Chartes, employait des formes comme (sɛt "ʔapsɔlymɑ̃vrɛ).

(2). Ces divers faits montrent bien que la tendance est de mettre l'accent renforcé sur la première syllabe ; et que cette tendance est seulement en partie contrecarrée par le sens logique quand les mots commencent par une voyelle.

comme *'terrible, in'croyable, é'pouvantable,'ridicule;* des substantifs comme *'bandit, 'misérable;* des verbes comme *'pleurer, 'crier, 'hurler;* surtout des injures : *'animal, 'cochon, 'salaud;* — en un mot, tout ce qui se prononce habituellement avec une certaine émotion. Pourtant, même pour ces mots, l'accent *normal* est sur la dernière syllabe; on les prononce ainsi si on les isole sans émotion.

94. L'accent déplacé étant plus fort que l'accent normal, se remarque plus. Aussi des étrangers, dont l'observation n'est pas corrigée par le sens linguistique, ont pu croire que l'accent français porte ordinairement sur la première syllabe.

Du reste, le déplacement emphatique est essentiel à une bonne prononciation du Français. Les étrangers sont toujours disposés, lorsqu'ils veulent accentuer un mot, à renforcer encore la syllabe normalement forte, comme on fait dans la plupart des autres langues. L'effet, pour nous, est de rendre le langage monotone et peu expressif.

95. Les déplacements emphatiques sont surtout fréquents quand on est sous l'empire d'une forte émotion, ou quand on cherche à émouvoir, à persuader, à convaincre quelqu'un. Ils sont très habituels dans la conversation familière; très habituels aussi dans le discours animé; beaucoup plus rares dans le discours académique et dans la lecture à haute voix.

Il y a du reste des différences à l'infini, et la même personne peut bien déplacer plus à un moment qu'à un autre, dans des circonstances semblables. Un professeur américain, M. Weeks,

contestant la persistance de l'accentuation latine en Français, m'avait dit plus d'une fois qu'en faisant mes cours, j'accentuais la plupart des mots longs ailleurs que sur la dernière syllabe. Un jour il me dit, « Qu'est-ce que vous avez donc aujourd'hui? Vous n'avez déplacé l'accent dans presque aucun mot! » — La raison n'était pas difficile à trouver : je me sentais fatigué, et j'avais parlé sans animation.

96. *Principe rythmique.* — La recherche inconsciente du rythme, de l'alternance régulière entre les syllabes fortes et faibles [§ 81], a une grande influence en Français, et peut aussi amener des déplacements. Comparez les deux phrases, *l'ami de Pierre*, et *l'ami d'Alfred*. Elles sont tout à fait semblables au point de vue logique, et il semble que dans toutes les deux, le groupe *l'ami* devrait se prononcer (-la'mi). Mais dans la première phrase, *Pierre* se prononce fort, et le principe rythmique intervient, qui pousse à prononcer (:la-mid'pjɛ:r) comme (:a-ni'mal). Souvent on prend un moyen terme et on prononce les deux premières syllabes à peu près égales. Dans la deuxième phrase au contraire on dit nettement (-la'mi-dal'frɛd). De même, *le roi Jean, le roi Guillaume*.

97. Les déplacements rythmiques varient aussi avec le style, mais à l'encontre des déplacements emphatiques, ils sont d'autant plus fréquents qu'on attache moins d'importance au sens des divers mots, qu'on s'applique moins à rendre le langage expres-

sif. Ils sont très fréquents dans la lecture à haute voix; bien plus fréquents encore dans les phrases apprises par cœur et répétées machinalement, par exemple les cris des marchands des rues :

'deux sous 'la vio'lette!

v'la l''fontai'nier! v'la l''racmo'deur de 'robi'nets!

Quelquefois on observe chez une même personne la prédominance successive des deux principes de déplacement, selon le genre de sentiments qu'elle éprouve. Un prédicateur annonce son texte par une phrase toujours la même, accentuée tout à fait rythmiquement, parce qu'il cherche seulement à se faire *entendre:*

'les pa'roles de l'E:criture ''sainte que nous 'méditerons avec 'l'aide de ''Dieu se 'lisent...

puis il lit son texte, en accentuant d'après le sens, parce qu'il cherche à faire bien *comprendre*. L'opposition est saisissante.

98. Rôle du rythme. Versification.— Pour que le langage soit régulièrement rythmé, il n'est pas nécessaire de sacrifier l'accent normal ou l'accent emphatique : il suffit de choisir et d'ordonner les mots de telle manière, qu'en les accentuant d'une manière aussi naturelle que possible, les syllabes fortes se trouvent disposées à intervalles réguliers. C'est ce que nous faisons d'instinct, dans une certaine mesure, même dans le langage familier; bien

plus encore dans la prose soutenue, surtout dans le langage oratoire.

Dans le parler de beaucoup d'orateurs, les groupes de force qui se suivent sont très ordinairement à peu près égaux; c'est seulement d'une partie du discours à l'autre qu'ils deviennent plus ou moins longs, et cela souvent sans changement brusque.

99. Dans les *vers* la régularité de l'accentuation atteint son maximum. Un vers, tel que nous le récitons habituellement, se compose essentiellement d'un nombre fixe de groupes de force, de longueur égale ou sensiblement égale. Pour que le vers paraisse juste à l'oreille, il faut qu'on puisse, en le récitant, *battre la mesure*, de telle manière que chaque temps tombe sur une syllabe forte (1). Ex. :

Le 'jour n'est pas plus 'pur que le 'fond de mon 'cœur.

Si cette condition n'est pas observée, le vers sonne faux, quand même il est construit d'après toutes les règles de la prosodie traditionnelle; si elle l'est, il est juste, quand bien même le nombre de syllabes n'est pas celui qu'on regarde comme nécessaire.

De fait, quand nous récitons des vers, il est rare que nous les prononcions tous avec le nombre de syllabes traditionnel. Bien qu'on prononce les '*e* muets' plus souvent en vers qu'en prose, on en sup-

(1) Ou peut-être, sur la syllabe normalement forte d'un groupe.

prime presque toujours un certain nombre ; quelquefois, plusieurs dans un même vers. Si le rythme dépendait du nombre des syllabes, il serait absolument détruit ; il n'en est rien. C'est que la longueur des intervalles entre les accents dépend, non seulement du nombre de syllabes, mais de leur *longueur* et des moments de silence qui peuvent les séparer. On peut comparer le vers à une phrase musicale, qui se découpe en *mesures* de longueur égale, mais ne contenant pas nécessairement le même nombre de notes. — Quant à la rime, ce n'est qu'un ornement du vers, dont il peut fort bien se passer.

C'est inconsciemment que les poètes, guidés par leur oreille, suivent la règle de la distribution régulière des accents, tout en observant scrupuleusement la règle traditionnelle et inutile de l'égalité des syllabes écrites. Je crois qu'il en a toujours été ainsi, et que la régularité des accents a toujours été la loi principale de notre versification, comme de celle des autres peuples modernes ; il en était ainsi même alors que le nombre de syllabes était réellement fixe, les '*e* muets' n'ayant pas disparu de la prononciation. — Voir à la fin du volume, des spécimens de vers de diverses mesures, divisés en groupes de force de longueur égale ; et à l'appendice D, un essai de restitution de vers vieux Français.

2° Syllabes

Sonorité

100. Des sons prononcés avec la même force peuvent pourtant ne pas frapper notre oreille avec la même intensité. Si je prononce un mot comme *passe* (pa:s), la voyelle (a) s'entend bien mieux que les consonnes (p) et (s). Ce n'est pas la force du souffle qui en est la cause, car elle n'a guère varié. Mais le son (a), pour lequel la voix sort presque sans entrave de la gorge, est bien plus sonore que (p) et (s) qui ne donnent que des bruits.

En comparant la sonorité des divers sons, il est facile de constater que les voyelles s'entendent de plus loin que les consonnes ; les consonnes vocaliques que les consonnes soufflées, les voyelles ouvertes comme (a), (a), (ɔ), que les voyelles fermées comme (i), (u) ; que (h) est le moins sonore de tous les sons.

101. A côté de cette *sonorité réelle*, il y a la *sonorité apparente* produite par la manière brusque et comme choquante dont certains sons frappent l'oreille, ou par la manière tranchée dont ils se distinguent de l'ensemble de bruits vagues dont l'oreille est presque toujours environnée : ainsi (i) peut souvent paraître plus sonore que (a). La sonorité apparente dépend de particularités individuelles et de causes extérieures autant que de la nature même des sons : cependant on remarque

que (s) se distingue parmi les consonnes pour sa forte sonorité apparente (1).

102. La sonorité jointe à la force du souffle forme l'*intensité*, qui est comme la résultante de ces deux facteurs.

Syllabes

103. Les variations d'intensité donnent naissance aux groupes de sons que nous appelons *syllabes*. Une syllabe est simplement un groupe de sons séparés des autres par une diminution sensible d'intensité — diminution causée, soit par une diminution de la force du souffle, soit par la présence d'un son moins sonore entre deux sons plus sonores.

104. Ainsi si on prolonge un (a) sans en changer la force, ou en l'augmentant, ou en la diminuant graduellement, ou même en l'augmentant d'abord et en la diminuant ensuite, l'impression d'unité n'est pas rompue; on n'a qu'une syllabe, quelque longtemps qu'on prolonge. Mais si, après avoir diminué, on augmente, on a deux syllabes. Dans le premier cas, on a un (a) long; dans le second, on croit entendre deux (a), bien que la voyelle ait sonné tout le

(1) Si on entre dans une église, par exemple, au moment du chant d'un cantique, et qu'on cherche à retrouver la place où en est l'assemblée, c'est en épiant le moment où celle-ci prononce un (s) qu'on y arrive le plus facilement. — A Paris, au milieu du bruit des rues, on appelle les cochers d'omnibus par (s:).

temps sans interruption. Tel est l' (e) double de *créé*, et l' (a) quadruple de la phrase *Papa a à aller à Paris.*

105. Si nous combinons deux ou plusieurs sons, c'est la même chose, sauf que l'intensité est causée, non plus par la force du souffle seule, mais par la force du souffle jointe à la sonorité; surtout par la sonorité. Ainsi le groupe (tap) ne forme qu'une syllabe, parce que la sonorité augmente de (t) à (a), puis diminue avec (p); mais le groupe (tapi) forme deux syllabes, parce qu'après avoir brusquement diminué au commencement du (p), la sonorité reprend avec (i).

106. Sons syllabiques et consonants. — Le son le plus intense d'une syllabe s'appelle *son syllabique;* les autres portent le nom de *sons consonants*. C'est presque toujours le son le plus sonore de la syllabe qui est le son syllabique. Les voyelles se prêtent particulièrement bien à ce rôle; cependant plusieurs langues emploient comme syllabiques des consonnes très sonores; ainsi il y a en Anglais des mots comme *riddle* (ridl̩) 'devinette', *given* (givn̩) 'donné', *schism* (sizm̩) 'schisme', avec une seule voyelle et deux syllabes; en Croate des mots sans voyelle comme *brk* 'moustache', *smrt* 'mort'; et le Tchèque peut prononcer sans voyelle une phrase entière, comme *strtʃ prst skrz krk* 'passe le doigt dans le cou'.

En Français, il n'y a de consonnes syllabiques que dans quelques exclamations comme (ps:t), (ʃ:t) *chut*, (t'), ou dans certaines contractions familières comme (msa) *comme ça*, (ʒnsepɑ) *je ne sais pas*, (krnnpip) *sacré nom d'une pipe*, etc.

En dehors de ces cas exceptionnels, nous n'employons que des voyelles en rôle syllabique.

107. Il peut aussi y avoir des voyelles consonantes; si deux voyelles de sonorité inégales sont juxtaposées, elles peuvent se prononcer en une seule syllabe, comme dans l'Allemand *baum* 'arbre', l'Italien *voi* 'vous', où (u) et (i) ne forment pas syllabe. Une telle réunion de deux voyelles en une syllabe porte le nom de *diphtongue*. Si il y a trois voyelles comme dans l'Italien *buoi* 'bœufs', c'est une *triphtongue*.

En Français, les diphtongues ne se trouvent que d'une manière tout à fait exceptionnelle et dans une prononciation rapide, dans certaines rencontres de mots comme *à outrance* (aŭtrɑ̃:s), *il a oublié* (ilaŭblie), *il n'est pas ici* (inɛpɑĭsi), *où ira-t-il* (uĭrati), *il est si oublieux* (ilɛsiŭbliø); et quelquefois dans les mots comme *paysan* (peĭzɑ), *chaotique* (kaŏtik), *caoutchouc* (kaŭtʃu). En dehors de ces cas, nous n'avons pas de diphtongues; si deux voyelles se rencontrent, ou bien elles forment deux syllabes comme dans *pays* (pei), *chaos* (kao), ou bien l'une d'elle se change

en consonne, comme dans *où est-il* (wɛti), *ça y est* (sajɛ).

108. Donc, en termes généraux, et en négligeant quelques exceptions de peu d'importance, on peut poser, pour le Français, la règle bien simple, *autant de voyelles, autant de syllabes* (1).

109. Division en syllabes. — La séparation des syllabes est marquée par le point où l'intensité est à son minimum. En Français, ce point vient d'habitude immédiatement après le son syllabique [la voyelle]. Quand une consonne se trouve entre deux voyelles, elle appartient à la deuxième syllabe : *tapis* (ta'pi), *cadeau* (ka'do); souvent même deux consonnes sont réunies à la voyelle qui suit : *tableau* (ta'blo). Même quand deux mots se suivent, la division par syllabes est la même : *les hommes* (le'zɔm), *une arme* (y'narm). Il n'y a pas de différence entre *les aunes* et *les zônes* (le'zo:n), *celui qui l'a vu* et *celui qu'il a vu* (sə'lɥi kilavy) (2).

(1) Il s'agit de la prononciation la plus habituelle. Quelques personnes prononcent *moi, nuage, mien, paille* comme (mŭa) (nÿa:ʒ), (mĭɛ̃), (pɑĭ), plutôt que comme (mwa), etc. Dans le Midi, cette prononciation est régulière.

(2) Aussi les enfants confondent constamment les limites idéales des mots. Dans mon enfance, nous comprenions *la remise* (larmi:z), comme *l'armise,* et nous disions, en conséquence, *une armise.* M. V. Henry raconte qu'en voyant à la promenade *l'Ecole normale* primaire (lekɔlnɔrmal), il avait

C'est le contraire dans les langues germaniques, où la consonne se rattache d'ordinaire à la voyelle précédente. En Anglais on peut distinguer *an aim* (ən'eĭm) de *a name* (ə'neĭm).

110. On appelle *syllabe ouverte* une syllabe qui se termine par une voyelle, *syllabe fermée* une syllabe qui se termine par une consonne. D'après ce que nous venons de dire, les syllabes ouvertes sont la règle en Français. Le son (e) ne se trouve guère chez nous qu'en syllabe ouverte : *été* (e'te). On dit *j'ai* (ʒe), mais *ai-je*, (ɛ:ʒ) (1).

Durée

111. Tous les sons peuvent être tenus plus ou moins longtemps, et leur durée, relativement à celle des sons voisins, est un élément essentiel du langage, distinct de la rapidité générale de l'énonciation [§44).

On distingue en général trois degrés de durée, *bref, moyen et long*. La voyelle (a) est brève dans *patte*, moyenne dans *Paris*, longue dans *part*.

Nous ne marquons pas la durée brève ; la durée

compris *les colnormals*, de sorte que rencontrant un jour un élève, il dit, « Tiens, voilà un colnormal ». — Ces bévues sont parfois devenues des faits de langue ; ainsi *l'aboutique, m'amie* sont devenus *la boutique, ma mie*.

(1) Bien des dialectes, pourtant [patois et parlers régionaux], disent encore (sje:ʒ), (pe:r), etc.

moyenne peut s'indiquer par le signe (·), la durée longue par le signe (:).

112. Voyelles. — Les différences de durée des voyelles françaises sont très sensibles en syllabe forte : comparez *renne* (rɛn), *reine* (rɛ:n); *mettre* (mɛtr), *maître* (mɛ:tr); *lime* (lim), *abîme* (abi:m); *je tousse* (ʒətus), *nous tous* (nutu:s); *tu boites* (tybwat), *la boîte* (labwa:t); *droite* (drwat), *pâte* (pa:t); *rosse* (rɔs), *Minos* (minɔ:s); *Russe* (rys), *Bacchus* (bakky:s).

En syllabe faible, les différences sont moins marquées, il n'y a guère que des voyelles brèves et moyennes. Cette différence peut encore suffire pour distinguer des mots : *tiran* (tirã), *tirant* (ti·ra); *couvent* (kuvã), *couvant* (ku·vã).

Dorénavant nous marquerons les voyelles moyennes du même signe que les longues ; il est seulement entendu que ce signe indique un allongement moindre en syllabe faible qu'en syllabe forte.

113. La durée des voyelles est en partie déterminée par des règles générales, en partie dépendante du sens des mots. Pour l'étudier, il faut distinguer les *syllabes finales des groupes de force* [syllabes normalement fortes], des *syllabes non finales* [syllabes normalement faibles].

114. *Syllabes finales.* — En syllabe finale ouverte, la voyelle est toujours brève, quelle que soit la manière dont elle s'écrit : *pas* (pa), *tôt* (to), *boue* (bu), *ami* ou *amie* (ami), *lycée* (lise).

C'est la prononciation naturelle de Paris, et celle de tout le Nord de la France, je crois, en dehors des patois. Ailleurs, notamment dans la Suisse romande et en Belgique, les voyelles autrefois suivies d'un (ə) sont restées longues ; *venue, amie, boue, fermée,* se prononcent (vəny:, ami:, bu:, fɛrme:), ou même (vənyɥ, amij, buw, fɛrmei), et se distinguent nettement de *venu, ami, bout, fermé.* Dans la déclamation, on fait souvent de même à Paris.

115. En syllabe finale fermée, au contraire, la voyelle est toujours longue, si la syllabe est fermée par une des consonnes (v), (z), (ʒ), (j), (r) [c'est-à-dire les fricatives vocaliques et (r)], qu'on peut appeler les consonnes *allongeantes : cave* (ka:v), *ruse* (ry:z), *rouge* (ru:ʒ), *œil* (œ:j), *rire* (ri:r), *livre* (li:vr). — (r) non final n'allonge pas : *porte* (pɔrt), *lourde* (lurd), *terne* (tɛrn), *parle* (parl).

Ici encore, il y a des variations régionales. Là ou on prononce (ʎ) au lieu de (j) final, cette consonne n'allonge pas ; en Suisse on dit *fille* (fiʎ), *œil* (œʎ). A Lyon, je crois, ces mots se prononcent avec un (j) qui n'allonge pas : (fij), (œj). Cette dernière prononciation paraît se répandre de plus en plus à Paris, dans la jeune génération.

D'autre part, les jeunes gens, à Paris, font ordinairement longues les voyelles qui précèdent les *plosives* vocaliques (b) (d) (g) : *robe* (rɔ:b) *fade* (fa:d), *dogue* (dɔ:g).

116. La voyelle d'une syllabe fermée est encore longue, quelle que soit la consonne qui suit, si c'est une des voyelles (o), (ø), (õ), (ũ), (ẽ), (œ̃), qu'on peut appeler *naturellement longues* [en Français] : *côte*

(koːt), *meute* (møːt), *conte* (kõːt), *rampe* (rɑ̃ːp), *mince* (mɛ̃ːs), *humble* (œ̃ːbl) (1).

117. Dans les syllabes finales autres que celles spécifiées ci-dessus, c'est-à-dire, quand une voyelle autre que (o), (ø), (õ), (ɑ̃), (ɛ̃), (œ̃), est suivie d'une consonne autre que (v), (z), (ʒ), (j), (r), — la voyelle peut être brève ou longue, selon les mots : comparez les exemples donnés au § 112. — La voyelle (ɑ), dans cette position, est presque toujours longue; (ɛ), souvent longue et souvent brève; (u), (ɔ), (a), (i), (œ), (y) presque toujours brèves. — Dans la jeune génération, les voyelles qui ne sont pas longues 'par position' sont presque toujours brèves. Les différences de durée sont du reste bien moins marquées que chez les personnes d'un certain âge.

118. Quand, par suite d'un déplacement d'accent, la syllabe finale d'un groupe de force devient moyenne ou faible, la durée de la voyelle peut être légèrement abrégée, mais elle ne devient pas vraiment brève.

119. *Syllabes non finales.* — Ailleurs qu'en syllabe finale, la durée suit une règle absolument opposée, en ce sens que les voyelles des syllabes

(1). (e) ne se trouve pas dans cette position dans le parler de Paris. Les très nombreux dialectes, populaires et cultivés, qui prononcent par (e) les mots comme *mère, faire, piège, bête, bêche,* etc., font cet (e) long.

fermées sont presque toujours brèves, tandis que celles des syllabes ouvertes peuvent être longues. Comparez :

fœ:j	fœjtɔ̃
ty t lɛ:v	lɛv twa

et d'autre part

gro	gro:si:r
bɑ	bɑ:te
nu dø	dø: fwa

120. Autrement, il y a analogie entre les cas où la voyelle est longue en syllabe initiale ou médiale, et en syllabe finale. Les voyelles (o), (ø), (ɔ̃), (ɑ̃), (ɛ̃), (œ̃), sont toujours demi-longues en syllabe non finale ouverte : *hauteur* (ho:tœ:r), *queuter* (kø:te). — (ɑ) est aussi presque toujours demi-long; (e) très souvent ; *bâton* (bɑ:tɔ̃), *château* (ʃɑ:to), *gémir* (ʒe:mi:r). Les consonnes (v), (z), (ʒ), (r), sont souvent allongeantes : *raison* (rɛ:zɔ̃), *léger* (le:ʒe), *pourrir* (pu:ri:r), *curé* (ky:re).

121. Une voyelle, longue en syllabe finale, conserve le plus souvent la durée demi-longue en syllabe non finale; ainsi on dit *aimer* (ɛ:me) comme (ʒ ɛ:m), couler (ku:le) comme (ʒə ku:l), *baisser* (bɛ:se) comme (ʒə bɛ:s), etc. — Mais il arrive aussi que la voyelle est abrégée : *courir* (kuri:r) malgré (ʒə ku:r). Ceci a lieu souvent quand la voyelle de la syllabe finale est allongée par (ʒ) et surtout par (j); *courage* (kura:ʒ), mais *courageux* (kuraʒø); *soleil*

(sɔlɛ:j), mais *ensoleillé* (ã:sɔlɛje) ; *feuille* (fœ:j), mais *feuillet* (fœjɛ).

122. Dans un petit nombre de cas, une voyelle, longue en syllabe finale, peut rester demi-longue en syllabe non finale, quand celle-ci est suivie par un suffixe dont on sent encore bien la valeur : *dur* (dy:r), *dureté* (dy:rte) ; *vive* (vi:v), *vivement* (vi:vmã).

123. Quand, par suite d'un déplacement d'accent, une syllabe non finale devient forte, la voyelle, si elle est brève, ne s'allonge pas : *la même personne* (lamɛmpɛr'sɔn), avec déplacement (la"mɛmpɛrsɔn). Si elle est demi-longue, elle peut devenir longue et même très longue : *il y en a beaucoup* (ijãna"bo:ku) ; *il pleurait* (i"plœ:rɛ).

124. Consonnes. — Les consonnes aussi peuvent être plus ou moins longues. En Français, pourtant, nous n'avons pas de différence aussi marquée qu'en Anglais, ou *build* (bil:d) s'oppose nettement à *built* (bilt), *sin* (sin:) a *seen* (si:n). Cependant

1° Une consonne finale est plus longue après une voyelle brève qu'après une voyelle longue ; comparez *renne* (rɛn:) et *reine* (rɛ:n), *balle* (bal:) et *Bâle* (ba:l). — Cet allongement est assez sensible pour nous faire trouver abrupte et désagréable la prononciation des Allemands, qui font brèves les consonnes finales comme dans leurs mots *denn* (dɛn), *ball* (bal). Il est

très marqué à la fin d'une phrase terminée emphatiquement; *je reste seul* (ʒə rɛstə sœlː); *c'est raide* (sɛ rɛdː).

2° Une consonne qui précède une autre consonne finale est plus longue quand celle-ci est vocalique que quand elle est soufflée; *talc* (talk), *algue* (alːg); *arc* (ark), *largue* (larːg); *perche* (pɛrʃ), *berge* (bɛrːʒ); *Alpe* (alp), *Elbe* (ɛlːb).

Nous ne tenons pas compte dans l'écriture de cette durée des consonnes, parce qu'elle dépend entièrement de leur position et peut donc se sous-entendre.

125. Au commencement des mots, on trouve aussi des consonnes allongées et renforcées, soit dans le langage familier par suite d'une contraction comme dans *de temps en temps* (tːãːzãːtã), *tout à l'heure* (tːalœːr), *je ne sais pas* (sːepɑ); soit dans le langage familier et oratoire sous l'influence d'un accent énergique : *jamais je ne ferai cela* (ˈʒːamɛ ʒənfreˈsa). Ces formes se rencontrent surtout en tête des groupes de souffle; après une voyelle, une consonne longue est ordinairement remplacée par une consonne double [§ 126]. Cependant on entend aussi des consonnes longues au milieu des phrases, surtout dans le langage oratoire : *Vous êtes le sel de la terre* (vuˈzɛt ləˈˈsːɛl də laˈtɛːr); *il faut faire juste* (ifoˈfɛːr ˈˈʒːyst).

Sons doubles

126. Nous avons déjà remarqué [§104] qu'un son peut être partagé entre deux syllabes, et qu'alors il nous semble l'entendre répéter deux fois ; par exemple, quand on dit (aa).

Les consonnes peuvent être ainsi partagées en deux comme les voyelles. Dans un mot comme *Allah* (alla), il n'y a pas en réalité deux (l), mais un (l) prolongé, et partagé en deux par une diminution d'intensité. C'est ce que nous appelons une *consonne double*. Dans l'écriture phonétique, nous marquons une consonne double en écrivant deux fois le signe de la consonne simple, pour la distinguer d'une consonne longue; mais il faut se rappeler qu'il n'y a pas en réalité deux consonnes. On peut considérer la première lettre comme marquant l'arrivée, la deuxième, la détente [§ 228].

127. Les consonnes doubles se rencontrent assez fréquemment en Français, soit dans des mots savants comme *illégal* (illegal), *Abba* (abba) (1); soit dans des formes grammaticales comme *je mourrai* (ʒəmurre), *nous croyions* (nukrwɑjjɔ̃) ou dans des contractions comme *netteté* (nɛtte), *là-dedans*

(1) Sous l'influence de l'orthographe, les formes de ce genre tendent à se multiplier. On entend prononcer (grammɛ:r), (illyzjɔ̃), (litteraty:r) ; et même (adderɑ̃), pour conserver l'*h*! Ces formes sont surtout communes chez les gens de peu d'éducation qui s'efforcent de 'parler bien'.

(laddɑ̃); soit surtout dans des rencontres de mots comme *elle lit* (ɛlli), *ça ne coupe pas* (sankuppɑ), *ils montent tous* (imɔ̃ttu:s).

Les consonnes doubles peuvent se trouver même entre d'autres consonnes : *une porte très solide* yn pɔrt trɛ sɔlid).

Il peut arriver qu'une consonne double commence soufflée pour finir vocalique ou inversement : *dites donc* (ditdɔ̃), *ne tombe pas* (nə tɔ̃bpɑ). Mais alors il y a plus souvent assimilation [§ 222].

Dans les cas, relativement rares, où le redoublement des consonnes a lieu en Français, il est d'ailleurs très marqué, beaucoup plus sensible qu'en Italien ou en Suédois où il est plus fréquent.

128. Quand on parle sous l'influence d'une forte émotion, il arrive constamment qu'on allonge ou qu'on redouble une consonne habituellement simple : *allons bon !* (alɔ̃b'bɔ̃) ; *c'est désolant !* (sɛd'dezɔlɑ̃). Le pronom *le*, entre deux voyelles, se prononce très souvent (ll) : *je l'ai vu* (ʒəllevy), *nous l'avons dit* (nullavɔ̃di).

INTONATION

129. Nous avons déjà vu que la parole contient un élément musical, la voix, dont la hauteur varie avec les circonstances. Quand on *chante*, la voix passe constamment d'une note à une autre, les notes étant choisies de manière à former un ensemble mélodieux.

Il en est à peu près de même dans la parole ordinaire. Il y a pourtant une différence fondamentale. Dans le chant, chaque syllabe se prononce sur une note donnée; ou bien, si on passe d'une note à une autre, ça se fait presque toujours d'un bond, sans intermédiaire. Dans la parole, au contraire, la voix ne s'arrête presque jamais sur une note : elle ne passe pas non plus d'une note à une autre; elle glisse tout le long de l'échelle musicale, monte ou descend plus ou moins rapidement, mais toujours par degrés insensibles. En musique, j'écris par exemple :

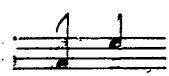

Viens - tu?

Mais pour représenter la parole, la notation :

Viens - tu ?

ne serait encore que très approximative. Il en résulte que les intervalles paraissent moins grands qu'ils ne le sont réellement. — Le parler Français, pourtant, se rapproche plus du chant sous ce rapport que l'Anglais ou l'Allemand.

130. Une autre différence, c'est que dans le chant

on met en relief l'élément musical de la parole, en tenant autant que possible la bouche ouverte, au risque d'articuler mal certains sons et d'être difficilement compris; tandis qu'en parlant, on cherche avant tout à être clair, on articule nettement, en sacrifiant au besoin l'élément musical (1).

131. Les variations de ton, en Français, servent seulement à modifier le sens général des phrases. Elles sont intimement liées aux émotions et à la logique; par suite du caractère *émotif* de notre peuple, elles sont très accentuées. Elles portent tantôt sur l'ensemble des phrases, tantôt sur telle ou telle partie.

132. D'une manière générale, l'étonnement, comme les autres émotions vives, rend le langage intense; aussi les exclamations s'expriment-elles ordinairement sur un ton aigu. Mais c'est le contraire s'il s'y mêle une nuance d'incrédulité, de dédain, de mécontentement. On reconnaîtra facilement la nuance des phrases suivantes, où (Γ) marque un ton aigu, (L) un ton grave :

Γ *Tiens! te voilà!* — L *Tiens! te voilà déjà!*

Γ *Allons donc!* — L *Allons donc!*

Γ *Ah bah!* — L *Bah!*

(1) O. Jespersen conjecture, avec beaucoup de vraisemblance, que la parole et le chant étaient une seule et même chose à l'origine : la différenciation se serait faite peu à peu, comme plus tard entre le chant et la poésie non chantée.

⌈ *Quelle idée!* ⌊ *Quelle idée!*

133. L'interrogation est intimement liée à l'exclamation; elle aussi s'exprime sur un ton aigu. Comparez :

⌊ *Vous venez.* — ⌈ *Venez-vous?*

⌊ *Tu es fatigué.* — ⌈ *Es-tu fatigué?*

⌊ *Il est arrivé.* — ⌈ *Est-ce qu'il est arrivé?*

Mais s'il s'y mêle une idée de mécontentement, le ton est grave :

⌊ *Tu n'a pas oublié ma commission, j'espère?*

⌊ *Eh bien, est-ce clair maintenant?*

De même, une demande qui implique humilité, supplication, s'exprime sur un ton grave; et par contre, les réponses désobligeantes sur un ton aigu :

⌊ *Voulez-vous bien me rendre ce service?* ⌈ *Certainement non.*

134. Le changement de ton peut se faire tout d'une pièce ou peu à peu. Quand on passe d'un sujet à un autre, le ton change brusquement : ordinairement on commence un sujet nouveau sur un ton plus haut, qui baisse ensuite peu à peu.

En lisant, bien des gens ont l'habitude de commencer chaque paragraphe sur un ton très haut, qui baisse régulièrement jusqu'à la fin du paragraphe. Cette répétition d'un changement toujours le même est quelquefois d'une monotonie insupportable.

135. Ce n'est pas seulement dans l'ensemble que l'exclamation, la question, veulent un ton élevé. Elles donnent aussi lieu à une *montée* de l'intonation, que

nous exprimons par (/) placé après la syllabe où elle atteint son maximum. Cette montée est souvent plus abrupte pour les exclamations que pour les questions; elle est souvent précédée d'une descente (\) qui la rend plus marquée :

[*Pour qui me prenez-\ vous donc /*

Cette montée se produit même dans les phrases ironiques ou méprisantes, comme aux §§ 132-133.

136. La montée ne se produit pas toujours à la fin de la phrase. S'il y a un mot spécifiquement interrogatif, ça peut être lui seul qui porte le ton montant, tandis que le reste est sur un ton plus bas, uniforme ou baissant. De même quand l'interrogation est localisée dans un membre de phrase :

Pourquoi donc / ⌊ est-ce qu'il a dit ça

M'as-tu entendu / ⌊ quand je t'ai appelé

On peut aussi, dans ces phrases, mettre la montée à la fin; mais le sens est différent :

Pourquoi donc / ⌊est-ce qu'il a dit ça (Comment se fait-il qu'il l'a dit).

Pourquoi donc / est-ce qu'il a dit ça / (et non pas autre chose).

137. Le ton monte aussi, mais moins haut, dans les propositions inachevées : *Et alors vous comprenez /.....* De même aussi au bout de chaque terme d'une énumération, et d'une manière générale dans tout ce qui appelle une suite : *Il est venu avec sa*

femme ⁄, ses enfants ⁄, ses amis ⁄..... Il y avait des fleurs⁄, des fruits⁄, des gâteaux⁄.....

Dans ces sortes de phrases, toutefois, on emploie parfois une intonation différente :

⌈Des ⌊fleurs, ⌈des ⌊fruits, ⌈des gâ⌊teaux.....

Le ton reste souvent uniforme dans les propositions douteuses.

138. Au contraire, dans les affirmations, les ordres, le ton descend, et d'autant plus bas que la phrase est plus catégorique. Souvent la descente est précédée d'une montée qui la rend plus sensible :

C'est pour ça ⁄ qu'il est parti ⁄ d'ici⧹.

C'est ⌈trop fort ⧹.

La chute à la fin d'une phrase va souvent jusqu'à la perte complète de la voix, qui est alors remplacée par le chuche. On peut prononcer ainsi chuchée la dernière syllabe de phrases telles que :

Il est par⌊ti.

Il y en a beau⌊coup.

C'est pas ⌊beau.

Mon⌊sieur !

139. Il y a aussi une tendance à marquer par une élévation du ton ce qui est plus important. Les mots à accent déplacé [§ 90] prennent très habituellement un ton aigu sur la syllabe forte.

Il est parti en ⌈'pleu⌊rant ⌈'cri⌊ant (1).

(1) Je pense que l'élévation du ton sur la première syllabe

Par suite du même principe, les phrases incidentes, subordonnées, parenthétiques, prennent un ton grave.

140. Il est facile de s'apercevoir que nos signes de ponctuation correspondent dans une certaine mesure aux changements du ton. En général, une virgule, un point-virgule, marquent une montée; un point d'interrogation ou d'exclamation, un montée plus forte; un point, une descente; la fin d'un paragraphe, un descente plus forte; deux virgules à distance, un ton grave dans l'intervalle; les parenthèses, un ton plus grave encore. Mais cette correspondance n'est pas absolue, pas plus que pour les arrêts. Notre ponctuation, comme nous l'avons déjà dit, est logique et non phonétique.

140. Combinées à la hauteur d'ensemble de la voix, ces intonations peuvent suffire à exprimer les idées les plus variées, sans que les sons eux-mêmes changent. Ainsi le mot *oui*, prononcé avec diverses intonations, peut prendre les sens suivants :

Oui ↘	C'est mon avis.
Oui ↘	J'affirme ça.
Oui ↗	Est-ce vrai ?
Oui ↗	Pas possible !
Oui V	C'est possible, mais j'en doute.

des mots importants a même été employée avant le renforcement de cette syllabe, et a donné naissance à ce renforcement, par un phénomène semblable à celui qui a changé l'accent musical latin en accent de force dans les langues romanes.

Oui Λ	C'est bien clair.
Oui ∕V	Sans doute, au premier abord; mais...

Quand bien même nous avons des moyens très simples d'exprimer l'interrogation par les mots, nous les négligeons souvent pour nous contenter du 'ton interrogatif' : au lieu de dire *Venez-vous* ou *Est-ce que vous venez,* nous disons simplement *Vous venez∕.*

141. L'importance du ton est encore plus grande dans d'autres langues qu'en Français. En Italien, en Espagnol, c'est lui seul qui distingue l'interrogation de l'affirmation.

En Suédois, en Norvégien, en Croate, certaines intonations sont liées à certains mots; ce n'est que par le ton qu'on peut dire si en Norvégien (ˈbœnnər) signifie *des paysans* ou *des haricots;* — ou si en Suédois (ˈandən) veut dire *l'esprit* ou *le canard.* Les langues de l'Extrême-Orient vont le plus loin sous ce rapport. En Chinois, la syllabe *fu,* chantée sur différentes notes, peut signifier, *père, homme, femme* ou *richesse.* En Siamois, (kɔː), prononcé sur un ton égal, est le nom de la lettre *k;* (kɔː∕) est une interjection ; (kɔː∖) veut dire *bâtir,* (kɔːΛ) *alors,* (kɔːV) *gai.* De là des méprises curieuses. Un Anglais rencontre un mandarin et veut lui adresser le titre *tʃu* 'monseigneur'; il se trompe de ton, et s'aperçoit trop tard qu'il l'a appelé 'cochon'.

Etude des Sons

Classification Générale

142. Nous allons maintenant passer à l'étude des divers sons, dont l'assemblage constitue les syllabes, les groupes de force et les groupes de souffle.

143. Les sons diffèrent entre eux, non plus comme les syllabes, par la nature et l'ordre de leurs éléments, mais par eux-mêmes. Il nous faut donc les étudier un à un. Non pas certes que nous puissions en épuiser la liste; il y a autant de sons que de positions différentes des organes, c'est-à-dire un nombre infini. Mais nous pouvons fixer un certain nombre de sons de types bien marqués, dont nous étudierons la formation, et autour desquels viendront se grouper les variétés moins accusées dont nous reconnaîtrons l'existence.

144. Nous avons déjà dit que les sons du langage se divisent naturellement en sons musicaux ou voyelles et en bruits ou consonnes. Nous commencerons par l'étude des voyelles.

VOYELLES

Classification des voyelles

145. Si nous prononçons plusieurs voyelles en nous regardant dans une glace, nous voyons que pour chaque voyelle nous donnons à la bouche une

forme particulière. En prononçant (ɑ), nous ouvrons la bouche toute grande; en prononçant (i), nous la fermons à moitié et nous écartons les coins des lèvres, comme si nous voulions rire; en prononçant (u), nous rapprochons les coins des lèvres et nous les avançons un peu, comme pour faire la moue.

146. Mais il y a quelque chose de commun à toutes les voyelles. Si nous prolongeons une voyelle quelconque, en nous bouchant les oreilles avec la paume de la main, nous percevons un fort bourdonnement, qui manque si nous prononçons (s:) ou (f:). Et si en prononçant une voyelle nous appuyons les doigts contre la pomme d'Adam, nous sentons une vibration qui manque pour (s) ou (f). Cette vibration se sent même ailleurs : dans toute la poitrine pour (a); dans la tête pour (i); etc.

C'est qu'à la base de toutes les voyelles se trouve la *voix*, produite par la vibration des cordes vocales [§ 36]. C'est pour ça que toute voyelle peut se *chanter*, se prononcer sur diverses notes, sans que le timbre en soit changé, l'action de la bouche ne variant pas.

147. La voix, c'est le son musical essentiel à la production d'une voyelle. Ce son est modifié par la forme de la bouche, qui agit comme caisse de résonance [§ 13]. C'est pour ça que chaque position de la bouche donne naissance à une voyelle particulière, même si la voix donne toujours la même note.

Toutefois, pour prononcer une voyelle, la bouche

ne peut jamais être fermée complètement comme pour (p) ou presque complètement comme pour (f); sans ça, il y aurait production d'un bruit qui dominerait le son de la voix, et nous n'aurions plus une voyelle, mais une consonne.

148. On peut donc définir une voyelle : *une modification du son de la voix par la résonance de la bouche ouverte ou entrouverte.*

149. Ce que nous venons de dire s'applique aux voyelles prononcées à voix haute. Quand on chuchote, la voix est remplacée par le chuche (§ 40), et les voyelles ordinaires par des *voyelles chuchées.*

150. Chaque voyelle étant produite par une position particulière des organes, nous pouvons classer les voyelles d'après la position des organes. Voici les principales modifications.

151. D'abord on peut ouvrir ou fermer plus ou moins le passage de l'air dans la bouche, en rapprochant plus ou moins la langue du palais. De ce chef nous distinguons quatre degrés : *voyelles fermées, mi-fermées, mi-ouvertes* et *ouvertes.*

152. Puis, on peut retirer la langue dans la bouche, en relever le fond vers le voile du palais : ou au contraire, l'avancer, en lever le milieu vers le palais dur ; ce qui nous donne deux classes de voyelles, que nous appelons *voyelles d'arrière* et *voyelles d'avant,* ou *voyelles vélaires* et *voyelles palatales.*

Des voyelles formées dans une position intermédiaire peuvent porter le nom de *voyelles intermédiaires*.

153. En troisième lieu, il faut considérer la position des lèvres, qui peuvent être *neutres, arrondies* et projetées en avant, ou *écartées* en fente.

En général, la position des lèvres correspond à celle de la langue : elles sont fortement *arrondies* pour les *voyelles d'arrière fermées*, à peu près *neutres* pour les *voyelles ouvertes, écartées* en fente pour les *voyelles d'avant fermées*. Les voyelles ainsi formées, qui sont de beaucoup les plus nombreuses, sont appelées *voyelles normales*. Celles qui sont formées d'après un principe opposé sont appelées *voyelles anormales*.

Voyelles normales

154. La figure suivante donne le tableau des voyelles normales, représentées selon la place où elles sont articulées dans la bouche. Le point où se trouve (u) indique celui jusqu'où s'élève le fond de la langue quand on prononce (u), etc.

	d'arrière			d'avant
Fermées	u			i
Mi-fermées	o			e
Mi-ouvertes		ɔ		ɛ
Ouvertes			ɑ a	

155. La différence de timbre entre ces différentes voyelles tient à la position qu'on donne aux organes

en les articulant. Chaque position fait de la bouche une caisse de résonance particulière qui modifie d'une certaine façon la voix produite par le larynx, comme des tubes de forme différente modifient le son produit par une anche de cor [§ 14].

Pour comparer entre elles les résonances propres à chaque position des organes, il est bon de *chucher* les voyelles correspondantes, parce qu'alors on n'a affaire qu'à ces résonances elles-mêmes [les modifications de hauteur du chuche étant insignifiantes], tandis qu'en prononçant les voyelles à voix haute, on peut, sans s'en douter, élever ou abaisser le ton de la voix. On s'aperçoit alors aisément que si on prononce la série des voyelles

u-o-ɔ-ɑ-a-ɛ-e-i

le timbre devient de plus en plus aigu.

C'est que, quand on prononce (u), la langue est retirée et relevée, la bouche forme une grande caisse de résonance prolongée encore par l'avancement des lèvres et ouverte seulement par un petit trou rond ou ovale, ce qui, d'après les lois de l'acoustique, donne un timbre grave. Pour (i), la langue est avancée, la chambre de résonance est petite et ouverte par une longue fente, ce qui donne un timbre aigu. Les autres positions donnent des timbres intermédiaires.

156. La résonance propre de chaque voyelle se compose d'un son fondamental et de plusieurs sons

accessoires. La hauteur *absolue* du son fondamental ne parait être fixe pour la résonance d'aucune voyelle : elle varie d'une personne à l'autre, selon la grandeur et la forme de la bouche, etc. ; — mais la hauteur *relative* est fixe, le rapport existant entre les diverses résonances est constant ou à peu près. Pour les voyelles françaises, il peut s'exprimer ainsi :

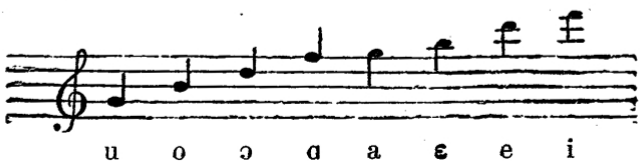

On voit que les voyelles d'arrière forment un accord de septime, les voyelles d'avant un accord situé une octave au-dessus.

Même sans le secours des diapasons, on peut, avec un piano ou une flûte, se rendre assez bien compte de l'exactitude de ce tableau en chuchant les voyelles et en frappant les notes correspondantes.

La hauteur relative du son fondamental donne ce que nous appelons la *tonalité* de la voyelle.

157. Ce qui paraît encore être fixe dans chaque voyelle, et servir plus que la tonalité elle-même à en rendre le timbre caractéristique, c'est le rapport qui existe entre le son fondamental et les sons accessoires. L'étude de ces rapports est très compliquée ; on l'a à peine ébauchée.

Voyelles anormales

158. Dans la prononciation des voyelles normales, les positions respectives de la langue et des lèvres concourent ensemble à abaisser ou à élever le timbre. Pour les voyelles anormales, c'est le contraire, les deux actions se contrarient. Ainsi, en prononçant la voyelle (y), comme dans le Français *nu* (ny), la langue s'élève en avant comme pour (i), ce qui rend le timbre plus aigu; mais les lèvres s'arrondissent comme pour (u), ce qui l'abaisse.

Naturellement les voyelles ainsi formées ont une tonalité d'une hauteur intermédiaire; seulement, la langue étant plus mobile que les lèvres et ayant par conséquent une plus grande influence sur la forme de la chambre de résonance, c'est elle surtout qui détermine la tonalité de chaque voyelle.

159. Le Français possède trois voyelles anormales, (œ), (ø), (y). Toutes trois sont des voyelles *d'avant arrondies*, formées avec élévation du milieu de la langue et arrondissement des lèvres. L'arrondissement, pour chaque voyelle, est le même que pour la voyelle d'arrière du même degré.

Nous devons donc compléter notre tableau des voyelles en y ajoutant ces voyelles d'avant arrondies.

Nous les plaçons après les normales.

V. d'arrière	V. d'avant	
normales	anorm.	norm.
u	y	i
o	ø	e
ɔ	œ	ɛ
ɑ	a	

160. La tonalité des voyelles anormales

œ, ø, y

paraît être la même respectivement que celle des trois normales a, ɛ, e.

Les sons accessoires sont différents, et c'est par là seulement que le timbre de (y) se distingue de (e), etc.

Détail des voyelles orales

161. Nous pouvons maintenant passer en revue les diverses voyelles de notre système, en commençant par les voyelles d'arrière.

1° (u). — Cette voyelle se forme en fermant la bouche autant que c'est possible sans faire entendre de frottement, en retirant le fond de la langue vers le palais mou, et en avançant les lèvres de manière à former une petite ouverture ovale. Ce son est bref dans *loup* (lu), *tousse* (tus), long dans *jour* (ʒuːr), *tous* (tuːs).

2° (o). — Si on baisse un peu le fond de la langue,

en ouvrant un peu plus les lèvres, on obtient (o), bref dans *pot* (po), saut (so), *trot* (tro), long dans *chose* (ʃoːz), *côte* (koːt). Toujours long en syllabe forte fermée.

3° (ɔ). — En baissant et en ouvrant davantage, on a (ɔ), bref dans *trop* (trɔ), *cotte* (kɔt), long dans *cor* (kɔːr), *loge* (lɔːʒ).

4° (ɑ). — En baissant encore et en ouvrant tout à fait, on a (ɑ), dans *pas* (pɑ), *cas* (kɑ), *tasse* (tɑːs), *paille* (pɑːj). Comme (o), (ɑ) accentué est presque toujours long quand il n'est pas final.

Il n'est guère possible de baisser davantage la langue ; on peut dire que (ɑ) est la voyelle formée avec la bouche aussi grande ouverte que possible.

Remarque. — Si on conserve la position de langue de (ɑ), en donnant aux lèvres le léger arrondissement de (ɔ), on obtient une voyelle qui peut se figurer (ɔ˞) ou (ɑɔ), et qui est à peu près celle de l'Anglais *all, horn*. Cette voyelle n'existe pas régulièrement en Français ; cependant on emploie parfois (ɑɔː) comme exclamation d'étonnement ou de mécontentement. En fait, on dit (ɑ) en faisant la *moue*.

162. 5° (a). — En avançant la langue et en écartant un peu les coins des lèvres, on obtient (a), qui est bref dans *rat* (ra), *patte* (pat), long dans *part* (paːr), *page* (paːʒ), *boîte* (bwaːt), *goître* (gwaːtr).

6° (ɛ). — En relevant la langue un peu plus en avant, et en écartant encore un peu les coins des lèvres, on obtient (ɛ), comme dans *net* (nɛt), *tête*

(tɛ:t). A la différence des autres voyelles, (ɛ) est souvent bref ou long devant la même consonne ; la durée seule sert à différencier les mots : *renne* (rɛn), *reine* (rɛ:n) ; *tette* (tɛt), *tête* (tɛ:t), *saine* (sɛn), *Seine* (sɛ:n). (§117).

7° (œ). — C'est la même voyelle arrondie : *jeune* (ʒœn), *meule* de moulin (mœl), *veuve* (vœ:v).

8° (e). — En relevant davantage et en avançant la langue, en écartant les coins de la bouche un peu plus que pour (ɛ), on obtient (e), comme dans *été* (ete), *dégénérer* (deʒene:re).

9° (ø). — Un (e) arrondi donne (ø), le son de *eu* dans *peu* (pø), *queue* (kø), *neutre* (nø:tr), *jeûne* (ʒø:n), *meule* de foin (mø:l). Toujours long en syllabe forte fermée.

10° (i). — En relevant la langue autant qu'on peut sans produire une consonne, et en écartant les coins de la bouche, on obtient (i) comme dans *vie* (vi), *lime* (lim), *gîte* (ʒit), *abîme* (abi:m), *pire* (pi:r).

11° (y). — Un (i) arrondi donne (y), comme dans *vue* (vy), *lune* (lyn), *pur* (py:r), *ruse* (ry:z).

Voyelles nasalées

163. Les voyelles que nous avons étudiées jusqu'ici se forment uniquement dans la bouche; ce sont des *voyelles orales*. Toute voyelle peut être *nasalée*, si on abaisse le voile du palais de manière à laisser passer une partie de l'air vocalisé par le nez ;

alors la résonance du nez s'ajoute à celle de la bouche et la modifie d'une façon particulière.

Il faut se garder de croire que nos voyelles nasalées se composent de deux sons. Des expériences très simples prouvent que la nasalité se produit pendant toute la durée de la voyelle, et ne vient pas s'ajouter après. Si on prolonge une voyelle nasalée en tenant deux miroirs bien polis, l'un devant le nez, l'autre devant la bouche, on voit qu'ils commencent à se ternir au même moment, l'air sortant à la fois de la bouche et du nez; tandis qu'ils se ternissent *successivement* si on prononce (a:n:). — Si on se bouche le nez, la voyelle est modifiée, mais elle n'est pas interrompue comme le serait une combinaison telle que (an). — D'ailleurs en appuyant les doigts sur les ailes du nez pendant qu'on prononce une voyelle comme (ɑ̃), on sent parfaitement les vibrations dès le commencement (1).

164. Le Français nasale quatre voyelles, toutes ouvertes : (ɔ), (ɑ), (ɛ), (œ), ou plus exactement (ɔ˩), (ɑ˩), (ɛ˥), (œ˥).

Nous représentons ces voyelles nasalées par (ɔ̃), (ɑ̃), (ɛ̃), (œ̃); on les entend dans *bon, banc, bain, un.* — Nos habitudes d'orthographe nous font facilement

(1) Il s'agit de la prononciation du Nord. Dans le Midi, on prononce souvent une voyelle faiblement nasalée, suivie d'une consonne nasale : *lampe* (lɑ̃mpə), etc.

croire que les voyelles des mots *pin, un,* sont (i) et (y) nasalés. Mais si on s'exerce à prononcer (ɑ — ɑ̃), (ɛ — ɛ̃), (œ — œ̃), (ɔ — ɔ̃), on se rendra bientôt compte du mécanisme de la nasalation : dès lors on pourra facilement former toutes les autres voyelles nasalées, et on reconnaîtra que (ĩ), (ỹ) n'existent pas en Français. On les trouve dans d'autres langues, notamment dans certains dialectes de l'Est de la France (1).

165. Comme les voyelles orales (o) et (ø), les nasalées sont toujours longues en syllabe forte fermée.

Voyelles faibles

166. Toutes les voyelles que nous avons étudiées jusqu'ici se trouvent en Français en syllabe forte comme en syllabe faible [§§ 83 s.]. Il y en a d'autres, au nombre de quatre, qui ne se rencontrent qu'en syllabe faible. Elles se rapprochent toutes des positions intermédiaires, et se prononcent avec la langue moins tendue que les voyelles fortes; aussi sont-elles moins distinctes.

Nous les désignons par (ɔ̀), (à), (è), (ə).

167. Nous allons les décrire rapidement.

12° (ɔ̀). — Cette voyelle se prononce avec la langue

(1) Lorrain [Plombières et environs] (ĩ lɛpĩ) 'un lapin', (ĩ sɛpĩ) 'un sapin', (lỹ:di) 'lundi'; Franc-Comtois [Bournais] ĩ ɑʃĩ 'un chien', etc.

un peu plus haute que pour (ɔ), plus avancée et plus relâchée; la représentation rigoureuse en serait (ɔ̀ꜜ). C'est la première voyelle de *comment* (kɔ̀mɑ̃), *poteau* (pɔ̀to), *prononcer* (prɔ̀nɔ̃ːse). Elle se distingue à peine de (ɔ). — Quelques personnes la remplacent par une sorte de (œ).

13° (à). — Ce son est intermédiaire entre (ɑ) et (a), dont il se distingue mal et entre lesquels il parait flotter : *carreau* (kàːro), *mardi* (màrdi).

14° (è). — Cette voyelle se prononce avec la langue un peu plus basse que pour (e), moins avancée et moins tendue. Elle remplace souvent (e) ou (ɛ) dans la syllabe qui précède l'accent : *méchant* (mèʃɑ̃), *sécher* (sèʃe), *régner* (rèɲe). Du reste elle se rapproche tantôt plus de (e), tantôt plus de (ɛ).

15. (ə). — C'est le son précédent avec les lèvres légèrement arrondies : notre *e* dans *je* (ʒə), *me* (mə). Si on essaye d'accentuer ou de prolonger (ə), on a quelque peine à ne pas prononcer (œ) ou (ø); ainsi on dit *prends-le* (prɑ̃'lœ) ou (prɑ̃'lø). Mais comparez, pour sentir la différence, *je leur dis* (ʒlœrdi) et *je le redis* (ʒlərdi); et notez que (ə) peut toujours s'élider, ce qui n'est pas le cas pour (œ).

168. La voyelle (ə) est celle dont la prononciation paraît la plus facile, la plus naturelle à des Français. Quand nous ouvrons la bouche sans intention bien marquée [par exemple quand nous sommes embarrassés pour répondre], c'est (ə) que nous pronon-

çons; un (ə) légèrement nasalé en général, le voile du palais n'étant pas complètement relevé. Le son (ə), c'est donc la *voyelle neutre* du Français. Aussi les voyelles faibles ont-elles souvent une tendance à se changer en (ə), et on dit *monsieur* (mɔ̀sjø) ou (məsjø), *prononcer* (prɔnɔ̃:se) ou (prənɔ̃:se), *peut-être* (pøtɛ:tr) ou (pətɛ:tr), *faïsan* (fèzɑ̃) ou (fəzɑ̃), *déjeuner* (deʒœne) ou (deʒəne), *soucoupe* (sukup) ou (səkup) (1). C'est aussi (ə) qu'on introduit entre plusieurs consonnes pour les rendre plus distintes, ou à la fin d'un groupe; par exempe quand on dit *Ouest-Ceinture* (wɛstəsɛ̃:ty:r), *un ours blanc* (œ̃nursəblɑ̃), *lorsque* (lɔrsəkə), *c'est Max* (sɛmaksə), *un arc* (œ̃n arkə).

Remarque générale

161. En considérant dans son ensemble le système des voyelles Françaises, on remarque :

1° Qu'il tient le milieu entre les systèmes très simples de l'Espagnol et de l'Italien (2), et ceux plus compliqués des langues germaniques.

(1) C'est ainsi qu'un (ə) a remplacé plusieurs voyelles latines : *cheval* de *caballum*, *premier* de *primarium*, *semer* de *seminare*, *peuple* de *populum*.

(2) L'Italien n'a qu'un *a*, intermédiaire entre (ɑ) et (a), et pas de voyelles anormales. L'Espagnol n'a en tout que cinq voyelles nettement distinctes. La nasalation ne joue de rôle significatif ni dans l'une ni dans l'autre de ces langues. En revanche, on y trouve des diphtongues. La prononciation de nos méridionaux se rapproche de celle de ces deux langues.

2° Qu'à l'exception des voyelles inaccentuées, toutes nos voyelles sont formées dans des positions bien définies, loin des positions intermédiaires, et à une distance 'harmonique' les unes des autres.

3° Qu'avec la même exception, toutes sont formées avec les muscles très tendus, non relâchés comme dans les voyelles brèves Anglaises ou Allemandes.

4° Qu'il y a plus de voyelles d'avant que d'arrière, de sorte que la langue est le plus souvent avancée dans la bouche, et convexe.

5° Que l'action des lèvres est très énergique, puisqu'une série de trois voyelles d'avant peut être complètement transformée par le changement de position des lèvres.

6° Qu'enfin la nasalation des voyelles est d'un emploi fréquent et important.

Tout ça contribue à donner à notre langue un remarquable caractère de netteté, en lui ôtant peut-être un certain degré de souplesse. C'est tout l'opposé de l'Anglais, où les voyelles sont presque toutes 'relâchées', la langue ordinairement retirée et concave, l'action des lèvres faible, et où la nasalation n'a aucun rôle significatif.

Consonnes

Classification des Consonnes

170. Nous avons vu [§ 148] qu'une voyelle est une modification du son de la voix par la résonance

de la bouche, à laquelle peut s'ajouter [§ 163] celle du nez.

En prononçant une consonne, la voix peut résonner aussi. On peut répéter, avec une consonne comme (v) ou (z) ou (m), les expériences indiquées au § 146. On verra qu'en se bouchant les oreilles, on perçoit le même bourdonnement qu'avec les voyelles. On sent la même vibration en appuyant le doigt sur la pomme d'Adam. Enfin on peut chanter un air sur chacune de ces consonnes; de fait, on chante souvent un (m), quand on fredonne un air sans paroles.

171. Mais, dans ces consonnes, la voix n'est pas l'essentiel. Lorsqu'on passe de (v) à (f), par exemple en prononçant (v:f:v:f:), les vibrations des cordes vocales s'arrêtent subitement, comme il est facile de le constater en se bouchant les oreilles; la consonne change de caractère, mais il est pourtant évident que (f) est un son très voisin de (v). De même (s) est voisin de (z).

C'est que l'essentiel, pour (v) comme pour (f), c'est le bruit de frottement que produit l'air en passant entre les dents d'en haut et la lèvre d'en bas. Il y a en plus, pour (v), un murmure vocal dans le larynx, mais ceci est accessoire.

172. On peut donc définir une consonne, *un bruit produit dans la gorge, la bouche ou le nez, accompagné ou non du son de la voix.*

173. De cette définition même résulte une pre-

mière classification. Nous appelons *consonnes vocaliques* celles pour lesquelles le bruit est accompagné du son de la voix, et *consonnes soufflées* celles pour lesquelles ce son manque. On arrive aisément à les distinguer, si on prononce une série de consonnes en se bouchant les oreilles avec la paume de la main, ou si on essaye de les chanter; et on fera bien de s'y exercer, jusqu'à ce qu'on puisse les reconnaître rien qu'en les entendant. On trouvera, par exemple, que (f), (s), (p), (t), (k), sont des consonnes soufflées; que (v), (z), (b), (d), (g), sont des consonnes vocaliques.

On s'aperçoit que les consonnes se classent ainsi deux à deux, une soufflée correspondant à une vocalique. — A la vérité, plusieurs soufflées manquent au Français, ou ne s'y trouvent qu'exceptionnellement, par exemple (m̥), (l̥), (r̥); mais on les trouve dans d'autres langues, et il n'est pas difficile de les former, quand une fois on se rend compte de la différence entre (z) et (s), entre (v) et (f), etc.

174. On donne souvent aux consonnes soufflées le nom de consonnes *dures* ou *fortes*, aux consonnes vocaliques celui de consonnes *faibles* ou *douces*. Les premières en effet, se prononcent avec toute la force du souffle, et, étant de simples bruits, frappent l'oreille avec rudesse. Pour les secondes, une partie de la force est employée à faire vibrer les cordes vocales; et le son de la voix, se mêlant au bruit consonantique affaibli, produit à l'oreille un effet plus doux. — D'autres encore disent *consonnes sourdes* et *consonnes sonores*.

175. La division des consonnes en soufflées et vocaliques ne suffit pas. En prononçant devant une glace une série de consonnes soufflées, on s'aperçoit que la position des organes change pour elles comme pour les voyelles; seulement, pour les consonnes, il faut que le passage de l'air soit intercepté ou considérablement rétréci quelque part; sans cela il n'y aurait pas de bruit perceptible. Pour (p), par exemple, il y a, pendant un moment, interruption complète du passage de l'air par la fermeture des lèvres; pour (f), il n'y a pas fermeture complète, mais l'air passe à frottement entre les dents d'en haut et la lèvre d'en bas.

176. D'après cet exemple, il y a lieu de classer les consonnes, d'une part, suivant leur mode de formation : fermeture complète pour (p), rétrécissement pour (f); — d'autre part, suivant le point où elles sont articulées : entre les deux lèvres pour (p), entre les dents et les lèvres pour (f).

177. Suivant le mode de formation, nous distinguons cinq classes de consonnes :

1° Le passage de l'air est complètement *fermé* en un point donné, puis ouvert, comme par une explosion : (p), (b), (t), (k); la consonne est *plosive.*

2° Le passage de l'air est fermé, puis ouvert de la même manière, dans la bouche; mais en même temps le voile du palais reste baissé, de sorte que

l'air passe par le nez : (m), (n); la consonne est *nasale.*

3° Le passage de l'air est fermé dans le milieu et ouvert sur les côtés : (l); la consonne est *latérale.*

4° Le passage de l'air est fermé et ouvert par une suite rapide de mouvements d'un organe élastique : (r); la consonne est *roulée.*

5° Le passage de l'air est simplement *rétréci* en un point donné, de manière à donner un frottement continu : (f), (v), (s); la consonne est *fricative.*

178. On remarque tout de suite que les plosives sont des *frappements,* par conséquent des bruits *momentanés,* tandis que les fricatives sont des *frottements prolongeables.* Les consonnes des trois autres classes, que nous réunissons sous le nom collectif de *liquides,* et qui sont aussi prolongeables, sont formées à la fois par un frappement très léger et par un frottement très faible; en outre, quand elles sont vocaliques, le son de la voix couvre en grande partie le bruit de la consonne. Ces consonnes participent donc à la nature des plosives, des fricatives et des voyelles.

179. Quant au lieu d'articulation, nous distinguons six principales classes de consonnes.

1° *Labiales,* formées avec les lèvres : (p).

2° *Linguales,* formées avec la pointe ou la face

de la langue et les dents ou les gencives : (t), (s) (1).

3° *Palatales,* formées entre le milieu de la langue et le palais dur : (j).

4° *Palatales d'arrière* ou *Vélaires,* formées au commencement du palais mou : (k).

5° *Uvulaires,* formées entre le fond de la langue et le voile du palais : (R).

6° *Laryngales,* formées entre les cordes vocales : (h).

Tableau des consonnes

180. Le tableau suivant représente le mode et le lieu de formation des consonnes Françaises. La consonne vocalique est mise partout après la soufflée.

On verra que nous enregistrons plus de variétés de fricatives que de plosives et de liquides. Bien entendu, à chaque fricative correspond en réalité une plosive; mais tandis que le plus léger changement de position des organes change complètement le timbre d'une fricative, il ne donne le plus souvent, pour les autres consonnes, qu'une variation insignifiante. Nous sommes obligés de considérer (ʃ) et (s) comme

(1) Le nom de *linguales* est impropre, puisque la langue concourt aussi à la formation de trois autres classes de consonnes. Mais il est difficile de trouver un nom plus précis et assez élastique. Si on disait *dentales,* par exemple, ce nom conviendrait à peu près au (t) français, mais non pas au (t) anglais qui est gencival; ni à (ʃ), ni à (r).

des consonnes distinctes : les plosives correspondantes ne sont que des variétés de (t).

	LARYNGALES	UVULAIRES	VÉLAIRES	PALATALES	LINGUALES	LABIALES	
						dentilabiales	bilabiales
PLOSIVES . .	ʔ		k g		t d		p b
NASALES . .				ɲ	n		m
LATÉRALES .					l		
ROULÉES . .		R			r		
FRICATIVES.	h			j	ʃ ʒ s z	f v	ɥ w

Détail des consonnes

181. Nous allons passer en revue rapidement ces diverses consonnes.

182. Plosives. — Les plosives, nous l'avons vu, sont des consonnes formées en fermant, puis en ouvrant le passage de l'air en un point donné, de sorte que l'air sort brusquement. Le Français possède trois paires de plosives : (p) (b); (t) (d); (k) (g).

183. La plosive bilabiale (p) (b), se forme en fermant, puis en ouvrant brusquement les deux lèvres :

pape (pap), *bas* (bɑ), *robe* (rɔb). C'est un des sons les plus faciles, un des premiers que les enfants prononcent.

184. La plosive linguale (t) (d), se forme en appliquant la pointe ou la face supérieure de la langue contre les dents et les gencives d'en-haut, de manière à fermer le passage de l'air, puis en ouvrant brusquement : *tort* (tɔ:r), *tout* (tu), *tel* (tɛl), *temps* (tɑ̃), *dent* (dɑ̃), *doux* (du), *dix* (dis). — Le son varie selon que c'est la pointe seule de la langue qui ferme le passage, ou la pointe et une partie de la face; et selon le point précis de fermeture. En Français, du moins dans la prononciation du Nord, on appuie le plus souvent la pointe contre les dents d'en bas, et la face supérieure contre les dents d'en-haut et les gencives; c'est la face qui ferme le passage. En Anglais, on appuie la pointe contre les gencives, ce qui produit un son très sensiblement différent. En Portugais, c'est la pointe seule qui agit comme en Anglais : mais elle s'appuie contre les dents.

185. La plosive vélaire (k) (g), se forme en approchant le fond de la langue du palais : *car* (kɑ:r), *quand* (kɑ̃), *qui* (ki), *kiosque* (kjɔsk), *cou* (ku); *gant* (gɑ̃), *gué* (ge), *guère* (gɛ:r), *gout* (gu). — On peut former cette consonne plus ou moins en arrière. En Français on la forme plus en avant qu'en Allemand et en Danois. Devant (ɛ), (e), (i), surtout (j), beaucoup de dialectes populaires la remplacent par la plosive

palatale (c) (ɟ), formée contre le palais dur : c'est ce qu'on cherche à exprimer en écrivant *tienze, le tiuré, un cintième, la litieur,* c'est-à-dire (cɛ̃:z), (ləcy:re), (œ̃sɛ̃:cɛm), (lalicœ:r). Dans la prononciation Parisienne, en revanche, (k) devant *r* se prononce très en arrière, c'est à peu près le (q) de l'Arabe *qahouɑ* 'café' : *croûte* (krut), plus exactement (qʀut) ou (qɹut) à Paris.

186. La plosive laryngale (ʔ), toujours soufflée, s'entend surtout quand on tousse légèrement : elle est alors suivie d'une forte poussée d'air, (ʔh) ou (ʔnh). Comme élément du langage, elle n'a pas de rôle indépendant en Français; mais on l'entend parfois avant une voyelle initiale ou après une voyelle finale, surtout dans certaines interjections : (ʔo), (oʔ), (ʔoʔ); (hɛʔ); (djaʔ); et quand on termine brusquement une proposition : *oui* (wiʔ), etc.

Dans d'autres langues, l'emploi de (ʔ) est régulier. L'Allemand [du Nord] l'emploie avant toutes les voyelles initiales : ü*ber* (ʔy:bər), et dans certains composés, comme *verein* (fərʔain) (1). Le Danois, l'Arabe, en font un usage constant, et s'en servent pour différencier des mots qui seraient autrement semblables.

187. Nasales. — Les nasales sont des consonnes formées en fermant le passage de l'air dans la bouche, mais en tenant le voile du palais baissé, de manière à laisser passer l'air par le nez. Elles sont formées

(1) Comparez *herein* (hərain).

presque sans bruit consonantique; car l'air sortant librement par le nez, il ne peut pas être question d'explosion proprement dite au moment où le passage dans la bouche est rouvert; et quant au frottement que l'air produit en passant dans les narines, il ne s'entend que si on respire très fort.

Aussi la plupart des langues n'ont régulièrement que les nasales vocaliques : ce qu'on entend alors, c'est le son de la voix, modifié par la résonance du nez, et accompagné d'un léger frottement et d'une légère explosion. Il en est ainsi en Français, où les nasales ne se présentent comme soufflées que dans des cas tout à fait exceptionnels. — Ceci s'applique, pour des raisons analogues, aux autres consonnes dites *liquides*. (1).

188. Quoique les nasales sonnent tout autrement que les plosives, on voit que leur mode de formation s'en rapproche beaucoup, puisque la seule différence, c'est l'ouverture du nez. Aussi, si on essaye de prononcer une nasale en se bouchant le nez, on prononce presque la plosive correspondante [non pas tout à fait, car la résonance nasale existe en partie] : *mon ami* (mɔ̃nami) devient (bɔdabi), *un homme*

(1) Parmi les langues qui possèdent régulièrement des liquides soufflées, il faut citer l'Islandais, dans des mots comme *hnakkur* 'selle', *hlaðа* 'charger', *hrîngur* 'anneau', et le Gallois, dans des mots comme *mhen* 'tête', *nhad* 'père', *Llangollen*.

(œ̃nɔm) devient (œdɔb). La même chose arrive quand on est enrhumé : on dit presque (ʃsɥiɑrybe).

189. La nasale bilabiale (m) se forme exactement dans la même position que (p) (b). C'est le plus facile, le plus naturel de tous les sons, car en respirant fortement la bouche fermée, on produit un (m) soufflé (m̥), et si on ajoute la voix, un (m) vocalique (m̩) (1). En Français, (m̥) ne se rencontre que rarement, soit dans des interjections telles que *hem* (m̥m̩), *ehem* (m̩m̥m̩:); soit à la fin des mots après une consonne soufflée, comme dans *prisme, rhumatisme*, qui se prononcent (prism̥), (rymatism̥). Dans ce genre de mots le (m̥) s'entend à peine, aussi on le supprime souvent pour dire (pris), (rymatis) (2). Parfois, sous l'influence d'une consonne soufflée, (m) peut devenir (m̥) au commencement d'un groupe, dans un parler rapide : *monsieur* (m̥sjø), *il me semble que oui* (m̥sɑ̃p kəwi). Dans ces deux derniers cas le (m̥) perd souvent sa nasalité, et alors il devient un (p) faible : (psjø), (psɑ̃p kəwi). — Dans le corps des mots, quelques personnes prononcent (m̥) dans des mots comme *hameçon* (amsɔ̃).

190. La nasale lingale (n) correspond exactement à (t) (d). La soufflée (n̥) existe dans la pronon-

(1) Toutefois, pour que le (m) soit complet, il faut qu'on ferme la bouche au commencement et qu'on l'ouvre à la fin.

(2) Il y a aussi une prononciation (prizm), (rymatizm).

ciation de quelques personnes après ou avant une soufflée : *des tenailles* (detnɑ:j), *hanneton* (hantɔ̃); plus souvent à l'initiale, dans un parler rapide : *je ne sais pas* (n̥sepɑ) ou (tsepɑ). Partout ailleurs on a (n̥) vocalique : *nord* (nɔ:r , *aune* (o:n).

191. La nasale palatale (ɲ) est notre *gn* dans *règne* (rɛɲ), *vigne* (viɲ); elle se prononce tantôt plus, tantôt moins en avant. — (ɲ) est le moins fréquent de tous les sons Français. Il n'est jamais initial (1). — Devant une soufflée, comme dans *enseignes-tu* (ɑ̃sɛɲ̊ty), (ɲ) peut devenir plus ou moins soufflé.

A la place de (ɲ), quelques personnes, ne fermant pas complètement le passage de l'air dans la bouche tout en laissant ouvert le passage du nez, prononcent un (j) nasalé qu'on peut représenter par (j̃) : (rɛj̃e), (sij̃e). A la station de Batignolles [Paris], on entend souvent crier : (batij̃œl:) ! — D'autres personnes, au lieu de fondre ainsi (n) et (j) en un seul son, prononcent simplement (nj), avec un (n) dental mais palatalisé, et ne font aucune différence entre la deuxième syllabe de *régner* et de *panier*. — Inversement, on prononce souvent (ɲ) pour (nj) : (paɲe), (maɲe). — D'autres personnes encore prononcent

(1). Il l'est parfois dans les patois, y compris le Parisien vulgaire, qui a des mots comme (ɲaf), (ɲɔɲɔt), (ɲɔl). De même à Ezy-sur-Eure (ɲe:f) *nèfle*, ɲɔʃ) *personne sotte ;* — au Val d'Ajol (ɲœ) *nouveau*, etc.

un (ɲ) palatal, mais introduisent un (j) avant ou après : *régner* devient (reɲje) ou (rejne).

192. La nasale vélaire (ŋ) n'existe en Français qu'accidentellement, dans quelques assimilations : *une longue main* (ynlɔ̃ŋmɛ̃) [§ 238]. C'est le *ng* de l'Anglais *thing*, de l'Allemand *ding*, un des sons les plus difficiles pour les Français.

193. **Latérales**. — Les consonnes latérales sont formées normalement en fermant le passage de l'air dans son milieu, et en laissant l'air sortir par les côtés; mais il arrive souvent qu'en fermant le milieu, on ferme aussi un côté, de sorte que l'air ne sort que par un seul côté. Le son n'en est pas sensiblement affecté. — Comme les nasales, les latérales ne se présentent le plus souvent que comme sons vocaliques, si ce n'est dans certaines positions particulières.

194. La seule consonne latérale du Français, tel qu'on le prononce dans le Nord, c'est (l). Pour le former, on appuie la pointe de la langue contre les dents d'en bas, et la face contre les dents d'en haut et les gencives, exactement comme pour (t), (d) et pour (n); seulement on laisse des deux côtés, ou du moins d'un côté, une ouverture où passe l'air. Cette consonne est ordinairement vocalique, comme dans *la* (la), *nul* (nyl). Mais à la fin d'un groupe, après une consonne, (l) est dévocalisé, complètement après une consonne soufflée, plus ou moins

aussi après une consonne vocalique, de manière à ne pas faire syllabe : *peuple* (pœpl̩), *table* (tabl̩). Ce (l̩) est du reste très faible et disparaît souvent dans le langage familier. — Il y a aussi assez souvent dévocalisation partielle à l'intérieur d'un groupe, avant ou après consonne soufflée : *Alpes* (al̩p) ; *plus* (pl̩ys); et surtout, dans le langage familier, en tête d'un groupe : *le père et la mère* (l̩pɛːr elamɛːr).

Dans les mots comme *peuple, table*, (l) redevient vocalique si une voyelle suit immédiatement : *la table est prête* (latablɛ-prɛːt). — Si c'est une consonne qui suit immédiatement, on intercale (ə), ou bien on supprime le (l) : *le peuple français* (ləpœplə frɑ̃ːsɛ) ; *boucle d'oreille* (buklə dɔrɛːj) ou (buk dɔrɛːj). — Le (l̩) soufflé ne se trouve guère qu'à la fin d'un groupe de souffle.

195. La latérale palatale (ʎ), est le *gl* Italien, *ll* Espagnol, *lh* Portugais. C'est notre '*l* mouillé' de *œil, soleil, briller, souiller, piller*, qui, dans le Midi et en Suisse, se prononcent encore (sɔlɛʎ), (œʎ), (briʎe), (suʎe), (piʎe). Dans le Nord de la France, cette consonne ne s'entend plus ; on dit (œːj), (sɔlɛːj), (brije), (fuje), (pije). Quelques personnes, il est vrai, essayent de prononcer le *l* mouillé, comme le recommandent en général les grammairiens ; mais elles y réussissent le plus souvent fort mal et prononcent (œlj), (sulje), (pilje) ; confondant ainsi des mots comme *souiller* et *soulier*, *piller* et *pilier* (1).

(1) Cette prononciation est surtout fréquente pour les mots

196. La latérale vélaire (ɫ) n'existe pas en Français, mais se trouve en Russe et en Polonais, où elle alterne avec un (l) cacuminal, c'est-à-dire produit en relevant la pointe de la langue, et accompagné d'un rétrécissement vélaire, qui produit presque le même effet. [Le (l) Anglais, Hollandais, Catalan, Portugais, est formé d'une manière semblable] (2). — Une sorte de (ɫ) a dû exister en vieux Français, par exemple dans le pluriel de *cheval*, qui a dû se prononcer (tʃəvaɫs), puis (ʃəvɑus), pour aboutir enfin à (ʃəvoʊ).

197. Roulées. — Une consonne roulée est formée par un ou plusieurs coups d'un organe élastique qui interrompt un moment le passage de l'air, sans toutefois l'intercepter complètement comme une plosive. Quand il y a plusieurs coups, ce qui est le cas ordinaire, on pourrait regarder la consonne roulée comme une succession très rapide de petites demi-plosives ; mais l'oreille ne distingue pas bien cette succession, et le langage a toujours traité les roulées comme des sons simples, voisins des latérales.

198. Il y a en Français deux consonnes roulées, l'une (r), linguale, gencivale ou quelquefois dentale ; l'autre (ʀ), uvulaire, formée par le roulement de la

cuillère (kyjɛ r, kɥijɛ:r, kylje:r, kɥilje:r), *meilleur, ailleurs, juillet.* — En Picardie, l'ancien (ʎ) est devenu (l) : (sɔlɛl, (œl), (famil).

(2). V. § 210, note.

luette. Mais ces deux sons n'ont pas d'existence indépendante : ils sont employés l'un pour l'autre, selon les contrées ou les individus : les uns disent (rɑ:r), les autres (RɑːR), etc.

199. Le son (r) était autrefois seul employé en France. Ce sont, paraît-il, les 'Précieuses' du 17e siècle qui ont mis (R) à la mode, dans le but de se distinguer du vulgaire. Il ne semble pas, pourtant, qu'elles l'aient inventé : c'est plutôt un défaut de prononciation qui a une tendance à se produire dans les villes, et que les Précieuses ont affecté d'imiter. En tout cas, la mode s'est répandue à tel point qu'aujourd'hui (r) est presque inconnu dans les grandes villes, surtout à Paris; seuls, les chanteurs, les orateurs, les acteurs, le préfèrent comme plus sonore, plus harmonieux et moins fatiguant pour la gorge.

Dans les campagnes, déjà à 5 lieues à l'Ouest de Paris, et dans les petites villes, (r) est presque seul en usage, bien que (R) se répande de plus en plus. En somme, je crois que (r) est le son employé par la grande majorité des Français. — Aucun dialecte, à ma connaissance, n'emploie à la fois (r) et (R) (1).

Dans les régions où (r) domine. on donne à (R) le nom de *grasseyé ;* ailleurs on réserve ce nom pour certaines variétés désagréables de ce son, par exemple (R). Je ne crois pas qu'on le donne jamais à (r).

Nous écrirons dorénavant (r); mais ce que nous avons en-

(1) Quelques personnes emploient (r) et (R) dans des cas différents ; (muri·R), (kuri·R), (ge:ri·R). — Certains dialectes Suédois emploient (R) comme initiale et (r) ailleurs *rœra* (RØ:ra).

core à dire s'applique aussi à (R), là où on prononce cette consonne.

200. (r) est ordinairement vocalique, comme (l); il devient soufflé dans les mêmes cas : *quatre* (katr̥), *poudre* (pudr̥), *reparais* (r̥parɛ), quelquefois *près* (pr̥ɛ), *arc* (ar̥k). A la fin des mots, il disparaît encore plus facilement que (l) ; rien de plus commun que d'entendre dire (kat pɛrsɔn), (nɔttabl̥), même (nɔtami), par des personnes parlant très 'correctement'. Dans les composés comme *un quatre places*, *un maître d'hôtel*, (r) tombe toujours : (œ̃katplas), (œ̃mɛtdɔtɛl).

201. On peut former encore d'autres consonnes roulées, partout où il y a un organe suffisamment élastique. Ainsi pour produire une consonne roulée bilabiale, il suffit de tenir les lèvres l'une contre l'autre sans les raidir, et de chasser fortement l'air. Cette consonne [commençant soufflée pour finir vocalique] est employée parfois comme expression de froid et de dégoût; les cochers Danois s'en servent pour arrêter leurs chevaux. Les bouviers Bretons [du moins dans les environs de Pornic] emploient aussi une roulée bilabiale, pour faire marcher leurs bœufs; mais elle est très différente, la langue prenant, en même temps, la position de (s). On peut aussi produire une consonne roulée avec la langue et la lèvre d'en haut. O. Jespersen m'a même dit que le phonéticien Anglais Lecky [mort depuis], pouvait produire une consonne roulée *palatale*, ce que j'aurais cru impossible, vu le peu d'élasticité du milieu de la langue.

202. Fricatives. — Les fricatives sont formées

en rétrécissant le passage de l'air en un point quelconque, de manière à ce que l'air sorte à frottement. Comme les plosives et les autres consonnes, les fricatives diffèrent entre elles selon le point de la bouche où elles sont formées. Les différences sont même beaucoup plus marquées, comme nous l'avons dit [§ 180].

203. La fricative bilabiale (F) (ʋ), produite en chassant l'air entre les deux lèvres, est souvent le *b* ou *v* Espagnol de *sabér*, le *w* Néerlandais de *wrocht*, le *w* Allemand de *zwei* (tsʋai). Elle n'existe pas sous cette forme en Français ; mais nous avons deux fricatives dans lesquelles au rétrécissement bilabial se joint un rétrécissement dans une autre partie de la bouche : ce sont à proprement parler des *consonnes composées*, mais dans lesquelles l'action des lèvres domine.

204. La première de ces consonnes, (ɥ), est le *u* de *huile* (ɥil), *huit* (ɥit), *buis* (bɥi), *luire* (lɥiːr), *nuée* (nɥe), *nuage* (nɥaːʒ). Elle est plus ou moins soufflée après une consonne soufflée, comme dans *puis* (pɥ̊i), *fuir* (fɥ̊iːr); vocalique ailleurs. Pour la former on rapproche les lèvres l'une de l'autre, mais en même temps on contracte légèrement les coins, de sorte que les lèvres sont un peu avancées ; d'autre part, on élève un peu le milieu de la langue vers le palais dur, comme pour prononcer (y) ou du moins (ø) [§ 162]. Le frottement est faible, aussi cette consonne

se rapproche beaucoup de la voyelle (y)(1). [V. § 212.]

205. La seconde fricative bilabiale (w), se trouve dans *oui* (wi), *ouest* (wɛst), *whist* (wist), *loin* (lwɛ̃), *doit* (dwa). Elle est soufflée ou vocalique dans les mêmes cas que (ɥ) : *pois* (pẘɑ), *bois* bẘɑ) (2). Pour la former, on rapproche les lèvres en contractant fortement les coins, de sorte que l'ouverture n'est plus qu'un petit trou rond ou ovale, et on projette franchement les lèvres en avant; en même temps le fond de la langue s'élève vers le palais mou. Ici encore le frottement est faible, la consonne se rapproche de la voyelle (u).

206. La *fricative dentilabiale* (f) (v), se forme en appuyant la lèvre d'en-bas contre les dents d'en-haut, et en chassant l'air à travers les intervalles des dents : *faim* (fɛ̃), *fort* (fɔːr), *bref* (brɛf) ; *vin* (vɛ̃), *cave* (kaːv). A l'encontre des précédentes, cette consonne se produit avec un frottement très marqué ; elle peut être soufflée ou vocalique dans toutes les positions.

207. Les *fricatives linguales* varient beaucoup entre elles : le moindre mouvement de la langue suffit pour changer considérablement le son, et d'autre part, des sons très semblables peuvent se pro-

(1) Encore plus de la voyelle du mot suédois *hus*.

(2) Les deux formes existent, à l'état indépendant, en Anglais (du Nord) : *which* (ʍitʃ), *witch* (witʃ).

duire dans des positions différentes. On distingue quatre variétés principales, dont deux existent en Français.

208. La consonne (s) (z), se forme d'ordinaire en appuyant la pointe de la langue contre les incisives d'en-bas, et les côtés de langue contre les molaires d'en-haut; la face supérieure de la langue est relevée contre les incisives d'en haut et les gencives, de manière à ne laisser libre qu'un étroit passage, par lequel l'air vient frapper les dents et sort avec un bruit particulièrement perçant : de là le nom de *son sifflant* donné à cette consonne : *sel* (sɛl), *sucre* (sykr̥ˀ), *rosse* (rɔs) ; *zèle* (zɛl), *rose* (roːzˀ), *ruse* (ryːzˀ).

209. La consonne (ʃ) (ʒ), se forme d'ordinaire en relevant les côtés de la langue comme pour (s) (z) ; mais au lieu d'appuyer la pointe contre les dents d'en-bas, on l'approche, ainsi qu'une partie de la face supérieure, des gencives ou même du palais dur, en laissant pour l'air un passage plus court et plus large : *champ* (ʃɑ̃ , *chou* (ʃuˀ, *vache* (vaʃ); *Jean* (ʒɑ̃), *joue* (ʒu), *cage* (kaːʒ). — On donne souvent à cette consonne le nom de *son chuintant*.

210. Les deux autres fricatives linguales sont : (θ) (ð), le *th* Anglais dans *think* (θiŋk), *then* (ðɛn), à peu près le *z* Espagnol dans *razon* (ra'θon). Cette consonne se forme en plaçant la pointe de la langue entre les dents, ou contre les dents d'en-haut, de manière à chasser l'air entre les interstices des

dents (1). Quoique ce son n'existe pas chez nous, il n'est pas rare de l'entendre comme défaut de prononciation, à la place de (s) (z) : c'est ce qu'on appelle *bléser*. — 2° (ɹ), le *r* non roulé des Anglais du Sud et des Américains, qui se prononce en approchant la pointe de la langue des gencives sans que la face supérieure s'approche comme pour (ʃ) (ʒ). Souvent la pointe de la langue est même un peu repliée en arrière, de façon à ce que la face inférieure se rapproche des dents (2).

Il y a encore d'autres variétés. Le Polonais a un (s) palatatisé, intermédiaire entre (ç) et (ʃ). Les langues *bantu* du Transvaal, Shironga et Shitshonga, ont un (s) labialisé très sifflant. Le Tcherkesse a une consonne fricative qui se prononce les lèvres bien ouvertes, les dents serrées et la langue à plat, l'air passant entre les dents ; le son est intermédiaire entre (ʃ) et (f).

211. La *fricative d'avant* (j), se forme en approchant le milieu de la langue du palais dur, et en chassant l'air : *yak* (jak), *hyène* (jɛːn), *bien* (bjɛ̃), *rien*

(1) On voit que la formation de (θ), (ð) diffère peu de celle de (f), (v) ; aussi les Français entendent souvent (fri), (vis) pour l'Anglais *three* (θri), *this* (ðis).

(2) Toute une catégorie de consonnes, dites *cacuminales*, peuvent se former ainsi avec la pointe de la langue relevée et repliée en arrière. Elles sont communes en Sanskrit ; de même en Suédois et en Norvégien, où on prononce ainsi toutes les linguales qui suivent *r*, par exemple dans *barn*, *fœrst*. Le *s* cacuminal ressemble beaucoup à (ʃ). Dans la prononciation américaine, un *r* cacuminal et accompagné d'un arrondissement des lèvres est tout à fait habituel avant une consonne, par exemple dans *heard*, *first*, *nurse* ; il en est de même dans l'Anglais du Dorset.

(rjɛ̃), *paille* (pɑːj), *médaille* (medaːj). Comme (ɥ), (w), et les liquides, (j) peut être dévocalisé sous l'influence d'une consonne soufflée précédente ou suivante, comme dans *pied* (pj̊e), *feuilleter* (fœj̊te). (j̊) indépendant se trouve dans l'Allemand *ich*.

212. Remarque. — Les trois consonnes (ɥ), (w), (j), qui n'existent, régulièrement, qu'à l'état de sons vocaliques, se distinguent des autres fricatives par la faiblesse du frottement; si bien qu'on peut se demander parfois si on n'a pas affaire à des voyelles consonantes [§ 106]. Toutefois quand on les prononce soufflées le frottement est encore assez sensible [du moins dans le Nord de la France] pour leur mériter le nom de consonnes. On pourrait les appeler *semi-voyelles*, si on ne craignait pas de compliquer la classification; car il faudrait alors donner le même nom au trois classes de liquides.

213. La *fricative d'arrière* (x) (g) n'existe pas en Français. (x) est le *ch* de l'Allemand *ach*, le *j* Espagnol, le *c'h* Breton, etc; des variétés de (g) se trouvent dans l'Allemand du Nord *wagen*, le Danois *Aage*, l'Espagnol *luego*, le Hollandais *goed*.

214. La *fricative vélaire* (ʁ) (ʁ), n'existe pas non plus en Français d'une manière régulière. (ʁ) est le *kha* Arabe dans *khalifa*, et paraît se trouver en Allemand, en Hollandais, surtout en Espagnol, à côté de (x). (ʁ) est le *ghain* Arabe dans *ghabara* 'poussière', le *r* Danois de *ro*. — Dans la prononciation Parisienne de la jeune génération, (R) est souvent remplacé par (ʁ) : *rare* (ʁɑːʁ), *poutre* (putʁ). Cette prononciation

passe pour incorrecte; on lui donne souvent le nom de *grasseyement*, nom qu'on donnait d'abord à (ʀ) par opposition à (r). — Ce (ʀ) diffère d'ailleurs un peu, soit du *r* Danois, soit du *gh* Arabe.

L'Arabe a aussi des fricatives *gutturales*.

215. La *fricative laryngale* (h) n'existe chez nous qu'à l'état de soufflée; elle est formée par le frottement de l'air entre les cordes vocales. Ce son ne s'entend comme son indépendant que s'il est prononcé avec une force de souffle assez sensible.

216. Le son (h) n'existe régulièrement en Français que dans la prononciation de quelques provinces, Normandie, Lorraine, Gascogne, où on dit *la halle* (laɦal), *une haute montagne* (yn hoːt mɔ̃ːtaɲ). Ailleurs, à Paris notamment, le soi-disant '*h* aspiré' est simplement un signe pour empêcher l'élision et la liaison : on dit *le haricot* (lɔariko), *les haricots* (leariko) (1). Cependant, même à Paris, on le prononce parfois, quand la voyelle qui suit (h) est accentuée : *là haut* (laho); mais ça se fait inconsciemment pour éviter l'hiatus, et souvent où il n'y a pas d'*h* dans l'écriture, par exemple dans *fléau* (fleho), *Européen* (œrɔpehɛ̃), *cent un* (sɑ̃hœ̃), *réel* (rehɛl). Dans *aha* (ɑhɑ), *oho*, etc., (h) reste toujours.

(1) Les enfants disent (lariko), (lezariko), et cette prononciation, qui serait générale depuis longtemps sans l'influence de l'école, finira sans doute par triompher.

Dans nos spécimens d'écriture phonétique, nous écrivons (h) pour l'*h* aspiré, admettant la prononciation normande comme normale.

L'absence de (h), du moins de (h) conscient et régulier, explique pourquoi les élèves Parisiens ont tant de peine à prononcer (h) en Anglais ou en Allemand : ils l'omettent parfois, d'autres fois l'insèrent mal à propos entre deux voyelles. C'est pour eux le plus difficile de tous les sons de ces langues, excepté, pour quelques-uns, (r) ou (ɹ), et le (ŋ) de *sing, singen*.

217. Remarque. — Les consonnes, comme les voyelles, ont toutes un timbre particulier ; il est possible d'en déterminer le son fondamental et une partie des sons accessoires. Cette étude présente de grandes difficultés et n'a pas la même importance que pour les voyelles ; nous ne nous y arrêterons pas. Notons seulement que les consonnes (j) et (s) ont un timbre très aigu (1) ; les consonnes (w) et (x), un timbre très grave.

Voyelles et consonnes

218. On s'aperçoit aisement qu'il y a, entre certaines voyelles et certaines consonnes, une étroite affinité ; par exemple entre (i) et (j), que nous représentons habituellement par la même lettre *i* : *nid* (ni), *bien* (bjɛ̃). En effet, la seule différence entre (i) et (j), c'est qu'en prononçant la voyelle, le passage, quoique passablement étroit, ne l'est pas assez pour

(1) La première, à cause de la hauteur du son fondamental ; deuxième, à cause de la hauteur et de la force des sons accessoires.

		LARYNGALES	UVULAIRES	VÉLAIRES	PALATALES	LINGALLES	LABIALES
CONSONNES	Pl			k g		t d	p b
	N				ɲ	n	m
	L					l	
	R		ʀ			r	
	Fr	h	ʁ	(w)	(ɥ) j	ʃʒ ´sz	fv ɥ w
VOYELLES	F			u y i			(y) (u) (ø) (o) (œ) (ɔ)
	MF			o ø e			
	MO			ɔ œ ɛ			
	O			ɑ a			

donner un frottement marqué, de sorte qu'on entend surtout le son de la voix ; tandis que pour (j), le passage étant encore plus rétréci, c'est le frottement qui prédomine.

219. Le même rapport existe entre (u) et (w),

entre (y) et (ɥ), c'est-à-dire entre les voyelles fermées et les fricatives correspondantes, souvent appelées semi-voyelles.

Le tableau de la page précédente montre bien ce rapport.

Sons accessoires

220. Sous ce titre nous pouvons réunir diverses sortes de sons qui ne font pas régulièrement partie du langage, du moins chez nous.

Sons inverses

221. Il y a d'abord les sons *inverses*, formés en inspirant l'air au lieu de le chasser. Il y en a toute une série, parallèle à celle des sons normals ; mais la voix est presque toujours remplacée par le chuche ou le souffle, les cordes vocales vibrant difficilement pendant l'inspiration. — Nous représentons les sons inverses en ajoutant (*) au signe d'un son normal.

222. Les consonnes inverses sont assez communes comme interjections : (f*) marque la douleur ; (ɸ*) le plaisir. Le mot *oui*, prononcé d'une manière douteuse, devient (ẘ* j̊*) ; en anglais, dans le même état d'esprit, *yes* se prononce (j̊* ɛ̊* s), le (s) restant normal.

Dans les baisers, il y a formation de (p* ʀ*) ou de (p* ẘ*), accompagnés d'un son musical produit par les lèvres.

Claquements

223. Il y a encore les claquements de la langue et des lèvres, quelquefois employés chez nous comme exclamations : nous pouvons aussi les représenter par (p*), etc. (t*) est une expression d'impatience très commune. (c*) s'emploie pour exciter les chevaux.

Des claquements font partie intégrale du langage des Hottentots et des Kafres, comme dans le nom propre *Cetewayo* (t* ɛtjua:jo). Le Zulu ne distingue que trois claquements qu'il parait avoir emprunté au Hottentot, et que le Sesuto lui a emprunté à son tour. D'après le missionnaire Dieterlen, le Boshiman n'en a pas moins de sept. — Le claquement cacuminal (ṭ*) est particulièrement sonore, et offre ceci de curieux, que par des modifications presque insensibles des organes, on peut, sans en changer appréciablement le timbre, en faire varier la hauteur comme s'il s'agissait d'un son musical.

Il n'est pas toujours facile de distinguer entre une consonne inverse et un claquement ; toutefois, dans un claquement, on remarque que l'air passe simplement d'une partie de la bouche dans une autre, sans descendre dans le larynx ; et rien n'empêche, *en même temps* qu'on le produit, de faire vibrer les cordes vocales de manière à faire résonner la voix, ou même de chanter [sans paroles].

Sons chuchés

224. L'emploi du chuche, à la place de la voix, est exceptionnel dans nos langues, hormis le cas de chuchotement. En Français, il arrive assez souvent à la suite d'une forte chute de ton que la dernière syllabe est chuchée [§ 138].

Des voyelles chuchées sont régulièrement employées dans quelques langues américaines, et en Malgache, par exemple dans (a'ombi), 'vache', (betsimi 's:araka), nom de tribu, ou dans le mot emprunté (ki'raisitra) 'Christ'.

Sifflement

225. Le sifflement des lèvres est aussi un son accessoire du langage, puisqu'il est souvent employé d'une manière significative. C'est un son musical, produit par les lèvres au lieu d'être produit par les cordes vocales comme la voix.

Il est facile de nasaler le sifflement; mais l'effet accoustique n'a rien de remarquable.

On peut aussi siffler en même temps qu'on fait résonner la voix. Si on arrivait à diriger à la fois la voix et le sifflement, une personne pourrait exécuter un duo à elle seule, en chantant de la voix et en s'accompagnant du sifflement.

Combinaison des sons

Sons transitoires

226. Les sons que nous avons considérés s'unissent et se combinent entre eux de la façon la plus variée. Mais beaucoup de variations ne peuvent pas se produire directement; si je dis (bɑ), par exemple, (b) se prononçant avec les lèvres fermées et (ɑ) avec la bouche grande ouverte, il y a de toute nécessité un moment entre les deux où mes lèvres sont entr'ouvertes, dans la position qui devrait engendrer (ʊ). Si j'ouvre les lèvres rapidement, ce (ʊ) ne s'entend pas ; mais si je les ouvre très lentement, on perçoit un (ʊ) très faible ; ou plus exactement, une succession de tous les sons intermédiaires entre (b) et (ɑ). — Entre (ɲ) et une voyelle, une oreille peu exercée croit entendre un vrai (j).

De même encore après une consonne finale, surtout une plosive, le souffle ou la voix continue un instant après la fin de la consonne; (ak) est ainsi suivi d'un (h) momentané, (ag) d'un (ɑ) momentané.

227. Ces sons produits comme accidentellement portent le nom de *sons transitoires*. Quand il est nécessaire de les indiquer, ce qui est rare du reste, nous les mettons entre crochets, ainsi (b[ɑ]ɑ).

228. Arrivée, tenue, détente. — Un son complet se compose en réalité de trois parties : l'*ar-*

rivée, ce qui se produit pendant qu'on prend la position spécifique du son; la *tenue*, ce qui se produit pendant qu'on reste dans cette position; la *détente*, ce qui se produit pendant qu'on la quitte. Ainsi, dans une plosive comme (p), l'arrivée a lieu pendant que les lèvres se ferment; la tenue, pendant qu'elles sont fermées; la détente, pendant qu'elles s'ouvrent. — Dans les consonnes doubles [§ 126], l'arrivée et la détente sont séparées par un temps appréciable.

229. L'arrivée et la détente ne sont que des sons transitoires, produits involontairement pour former la tenue; il est donc inutile, le plus souvent, de s'en occuper : il n'y a pas besoin d'écrire [ʰ]pat[ʰ] pour (pat), car ces (ʰ) se produisent tout seuls.

Pourtant il peut être utile, dans certains cas, d'indiquer si le son transitoire est soufflé ou vocalique ; ce qui revient à marquer le moment ou commence la voix. Quand nous prononçons *dogue*, *guide*, *bague*, nous faisons vocalique l'arrivée de la consonne initiale et la détente de la consonne finale ([ɑ]bag[ɑ]). [C'est pour ça que beaucoup de personnes croient entendre 'sonner l'*e* muet']. L'une des fautes les plus communes des Allemands et des Danois, même des Anglais, des Norvégiens et des Suédois, consiste à prononcer soufflées cette arrivée et cette détente, ([h]dɔg[h]), etc. Ce détail suffit

pour fausser leur prononciation : nous croyons entendre (tɔk) ou (dɔk).

230. Quand deux sons se suivent, le même son transitoire sert de détente à l'un et d'arrivée à l'autre : dans (bɑ), la détente de (b) est l'arrivée de (ɑ).

Ici aussi, il peut être utile d'indiquer le moment ou commence la voix, de marquer si (pɑ) vaut (p[ʰ]ɑ) ou (p[ɑ]ɑ). En Français, le son transitoire qui joint ainsi une plosive soufflée à une voyelle est vocalique. En Anglais, en Allemand, etc., il est soufflé. Il en résulte une différence très notable. Quand nous disons *tard* (t[ɑ]aːr), un Allemand croit souvent entendre([ʰ]daːr). Si par imitation il prononce ainsi et qu'on le corrige, il dit probablement (t[ʰ]aːr), et cette prononciation nous choque encore, nous entendons presque (tsaːr) (1).

231. Quand deux sons se forment à la même place, le son transitoire est réduit à très peu de chose ou supprimé. Dans *hanneton* (hantõ), le son transitoire entre (n) et (t) se produit pendant que le

(1) Pour rendre cette différence claire à leurs élèves, certains professeurs allemands montrent qu'en prononçant (pɑ) à l'allemande, avec une allumette allumée devant la bouche, l'allumette s'éteint, ce qui n'a pas lieu s'ils prononcent (pɑ) à la française. L'expérience est charmante, mais elle n'est pas exacte : quand moi je prononce (pɑ), l'allumette s'éteint. La force de l'explosion est tout aussi grande chez nous que chez les Allemands ; seulement, les cordes vocales vibrent plus tôt

voile du palais, qui est baissé pour (n), se lève pour (t). C'est le contraire pour *des tenailles* (detnɑ:j). Dans *atteler* (atle), le son transitoire est l'explosion latérale du (t) ; cette explosion est presque la même dans *bâcler* (bɑ:kle), aussi les groupes (tl) et (kl) se ressemblent à s'y tromper. Dans les groupes comme (ts), (tʃ), on peut dire que la fricative (s) ou (ʃ) sert de détente à la plosive (t) ; aussi ce sont des combinaisons très intimes, que l'instinct linguistique de ceux qui les emploient perçoit souvent comme des sons simples (1).

232. Entre deux consonnes qui ne sont pas formées à la même place, il y a nécessairement un son transitoire si les deux consonnes sont formées complètement : acteur (ak[ʰ]tœ:r), bagdad (bag[ɑ]dad).

Il est possible, pourtant, de joindre directement deux consonnes de ce genre. Si on prononce *une petite* (ynptit), on ferme la bouche pour (p), puis la langue prend la position de (t), les lèvres s'ouvrent sans explosion, et c'est le (t) qui éclate. Ce mode de formation est fréquent en Anglais et en Allemand ; dans l'Anglais *actor* (æktəɹ), le groupe (kt) représente une arrivée de (k) et une détente de

(1) Les Vosgiens, les Anglais, les Italiens, les Espagnols, considèrent généralement (tʃ) (dʒ) comme des sons simples ; les Italiens et les Allemands font de même pour (ts) (dz).

La confusion est surtout facile pour (tʃ) (dʒ), parce que le (t) (d) de ces combinaisons diffère un peu du (t) (d) ordinaire.

(t). En Français, cette formation est rare : l'Anglais (æktəɹ) nous fait l'effet de (attœ:r). Aussi nous évitons les combinaisons de plusieurs consonnes; au lieu de (ynptit), nous employons soit la forme plus pleine (ynpətit), soit les formes plus contractées (ymtit) ou (yntit).

233. Il arrive souvent qu'un son transitoire se renforce en son indépendant par imitation maladroite. C'est ainsi que bien des personnes prononcent (renje) au lieu de (reɲ|j]e) : et presque tous les Français du Nord qui veulent imiter le 'l mouillé' des Méridionnaux et des Suisses disent (sulje) pour (suʎ[j]e). Le même fait s'est souvent produit d'une manière régulière dans l'histoire du langage. Le Norvégien (t[h]ɑ:lə) 'parler' est devenu (tha:lə), presque (tsa:lə), en Danois ; et un verbe de même origine est devenu en Allemand *zæhlen* (tsɛ:lən), tandis que l'Anglais dit *tel* (t[h]el). De même l'Allemand *pfund*, pour (pFunt), correspond à l'Anglais *pound* (p[h]aund).

Assimilation

234. Deux sons consécutifs tendent toujours à s'assimiler, c'est-à-dire que l'un d'eux emprunte une partie des caractères de l'autre, pour éviter un changement brusque de position des organes. Le son (k), tel que nous le prononçons dans les syllabes (ku), (ka), (ki), n'est pas identique : il se prononce avec la langue plus ou moins en avant, les lèvres arrondies ou écartées, etc.

235. L'assimilation la plus importante est celle

qui a lieu entre consonne vocalique et consonne soufflée : *médecin* (mɛtsɛ̃), le (t) ayant remplacé (d) à cause du (s); de même *observer* (ɔpsɛrve), *anecdote* (anɛgdot). Cette assimilation est *régressive* en Français, c'est-à-dire que c'est la première consonne qui subit l'influence de la seconde : *segond* (səgɔ̃) devient (zgɔ̃) et non (skɔ̃).

Toutefois, quand il s'agit d'une liquide ou d'une des 'semi-voyelles' (ɥ), (w), (j), elle est aussi progressive : *pied*, autrefois (pie), est devenu (pje). Dans le groupe (ʃv) aussi, l'assimilation est quelquefois progressive : *le cheval* (ləʃval).

236. L'assimilation n'est complète qu'au sein d'un même mot, ou bien dans un composé dont on ne sent plus les parties comme mots distincts, tels que *chauve-souris* (ʃoːfsuri), *chemin de fer* (ʃəmɛ̃tfɛːr), *garde champêtre* (gartʃɑ̃ːpɛːtr), *chapeau haut de forme* (ʃapo hotfɔrm). — D'un mot sur l'autre, elle n'a lieu que d'une manière partielle : dans *je viens de parler*, il n'y a pas (t), mais (ḍ) ou (d) dévocalisé, ce qui n'est pas tout à fait la même chose, car la fermeture est moins énergique et la poussée d'air moins forte ; de sorte que cette phrase ne se confond pas avec *je viens te parler*. Du reste, ce (ḍ) se rapproche tantôt de (t), tantôt de (d). De même *une tasse de thé* n'est pas tout à fait (yntɑːz dəte) ; il y a (ṣ) ou (s) vocalisé. On peut écrire (ʒə vjɛ̃ḍparle), (yntɑːṣdəte); mais dans une écriture pratique, on néglige

l'assimilation, qu'un Français observe d'instinct.

237. Une autre assimilation très commune est la modification des consonnes linguales et vélaires devant les palatales. Dans certains patois, elle est si marquée que (k) et (t) se confondent parfois : *piqué* (pike) et *pitié* (pitje) deviennent également (pice). De même *manier* et *Magnier*, *Anio* et *agneau* arrivent à se confondre.

238. La nasalation d'une voyelle avant consonne nasale est assez fréquente : *moi même* (mwa mɛ:m), dialectal (mwamɛ̃:m.) *Maman* est ordinairement (mãmã).

Des consonnes mêmes sont parfois nasalées, par exemple le (l) de *branlant*, le (ʒ) de *rongeant*. Dans *revenir*, *avenue*, et surtout *en venant*, on a souvent ainsi un (v) nasalé ; mais, l'air sortant alors plus facilement par le nez qu'entre les dents, on arrive à (rəmni:r), (amny), (ãmmã), avec un (m) presque dentilabial.

Quand une plosive est ainsi nasalée, elle se change simplement en nasale. *Pendant* se prononce souvent (pãnã) ; *vingt-deux* (vɛ̃ndø), etc. Entre voyelle nasalée et consonne nasale, cette assimilation se produit presque toujours : *une tombe neuve* (yntõmnœ:v), *point de mire* (pwɛ̃nmi:r), *lendemain* (lɑnmɛ̃) (1), *une longue main* (ynlõŋmɛ̃).

(1) C'est peut-être d'une réaction contre cette forme qu'est née la forme dialectale (lũrdəmɛ̃).

239. Les formes (ymtit, (yntit) pour (ynptit); (s:epɑ) pour (ʒsepɑ), etc., sont encore assimilatives. Il y en a une foule d'autres, surtout dans le langage populaire. On peut dire, d'une manière générale, que tout son subit, dans une certaine mesure, l'influence des sons voisins.

Elision

240. A l'assimilation se ratache l'*élision*, c'est-à-dire la chute complète d'un son, dans certaines combinaisons. C'est ainsi qu'on dit (lami) pour (lə ami), (lekɔl) pour (la ekɔl); ces élisions sont consacrées par la grammaire officielle. Il y en a, dans le langage courant, infiniment plus que ne le laisse supposer l'écriture.

241. L'élision la plus commune est celle de (ə), qui tombe régulièrement quand il ne résulte pas de sa chute un groupe de deux consonnes à l'initiale, de trois à l'intérieur d'un groupe : *cheval* (ʃəval), *mon cheval* (mɔ̃ ʃval). Encore les groupes de deux consonnes à l'initiale, de trois à l'intérieur, sont-ils réguliers si la dernière consonne est une liquide ou une semi-voyelle : *pelote* (plɔt), *dans le puits* (dɑ̃ l pɥi). On va même jusqu'à quatre consonnes dans *je le crois* (ʒə l krwɑ).

Dans le langage familier, quand on parle vite, (ə) tombe encore plus fréquemment, et on peut aller

jusqu'à quatre consonnes à l'initiale : ainsi *je crois bien* (ʃ krwɑ bjɛ̃).

Le son (ə) n'est *fixe* que dans bien peu de mots comme *premier, crever, bretelle, porte-plume, gouvernement, Courbevoie, Tournefort* [non propre (turnəfɔːr); mais *tourne fort* (turn fɔːr)].

242. Dans le langage familier, il y a beaucoup d'autres élisions. Autrefois, le (l) de *elle* (ɛl), le (r) de *syr* (syːr), le (k) de *avec*, s'élidaient régulièrement devant une consonne. Aujourd'hui, ces élisions n'ont guère lieu que dans les cas où elles permettent d'économiser une syllabe : *elle ne croit pas* (ɛnkrwɑpɑ), *sur le banc* (sy l bɑ̃); elles tendent à disparaître même dans ce cas.

243. Deux élisions, consacrées par l'écriture et employées en lisant, ne sont pas générales dans notre langue parlée : celle du *i* de *si*, et celle du *a* de *ça*. On écrit *s'il vient, ç'aurait été*, et on lit (silvjɛ̃), (s ɔrɛt ete); mais on dit plus souvent, je crois, (si i vjɛ̃), (sa ɔrɛt ete).

LIAISON

244. Le Français, nous l'avons vu, évite les rencontres de plusieurs consonnes, et préfère les syllabes ouvertes aux syllabes fermées. Un des effets de ces tendances a été de faire disparaître un grand nombre de consonnes finales qui se prononçaient autrefois. Ainsi le mot *tout* s'est prononcé à un moment donné (tut); aujourd'hui il se prononce ordi-

nairement (tu); *tout le monde* (tulmõːd), *c'est tout* (sɛtu). Mais quand un mot de ce genre se trouve devant une voyelle, la raison qui avait causé la chute du (t) n'existait pas; on a donc continué à le prononcer : *tout homme* (tutɔm).

Le mot *tout* se trouvant plus souvent devant une consonne ou à la fin d'une phrase que devant une voyelle, la forme (tu), qui n'était d'abord qu'une forme à élision, est devenue la forme normale, (tut) n'étant plus qu'une forme occasionnelle, servant à éviter la rencontre de deux voyelles.

De là l'origine des *liaisons* si fréquentes en Français : *les chevaux* (leʃvo), *les hommes* (lezɔm); *un grand chien* (œgrɑ̃ʃjɛ̃), *un grand homme* (œ̃grɑ̃tɔm).

245. Dans la liaison, les plosives sont toujours soufflées, les fricatives toujours vocaliques : *un long hiver* (œ̃lɔ̃kivɛːr), *un gros homme* (œ̃ groz ɔm).

Les voyelles nasalées, dans la liaison, donnent naissance à un (n), et perdent parfois leur nasalité : *un homme* (œ̃nɔm) ou (œnɔm).

246. Sauf la dévocalisation des plosives et la vocalisation des fricatives, la forme des adjectifs qualificatifs masculins est semblable à l'adjectif féminin : *beau* bo), féminin *belle* (bɛl); *un bel homme* (œ̃bɛlɔm); — *grand* (grɑ̃), féminin *grande* (grɑ̃ːd); *un grand homme* (œ̃ grɑ̃tɔm); — *faux* (fo), féminin *fausse* (foːs); *un faux ami* (œ̃fozami).

Il y a peu d'exceptions : *franc* (frɑ̃), féminin *fran-*

che (frɑ̃:ʃ); *un franc étourdi.* (œ̃frɑ̃keturdi); — *malin* (malɛ̃), féminin *maline* (malin); *malin esprit* (malɛ̃n ɛspri); — *divin* (divɛ̃), féminin *divine* (divin); *divin appel* (divɛ̃napɛl); — *commun* (kɔmœ̃), féminin *commune* (kɔmyn); *commun accord* (kɔmœ̃n akɔ:r).

247. L'emploi des liaisons varie considérablement selon le style et selon les personnes. Dans le langage littéraire on lie beaucoup plus que dans le style familier; mais ce sont surtout les instituteurs, les professeurs de diction, et encore plus les personnes peu instruites essayant de 'parler bien', qui introduisent des liaisons en masse. Parfois alors elles se trompent et emploient mal à propos (z) ou (t), comme son de liaison [*des cuirs, des velours*] (1).

248. Dans la langue parlée, on ne lie que deux mots étroitement unis par le sens. Voici les principaux cas :

a. Article suivi d'un adjectif ou d'un nom : *les hommes* (lezɔm), *les autres personnes* (lezotpɛrsɔn).

b. Adjectif suivi d'un nom : *le grand ours* (ləgrɑ̃turs), *deux petits enfants* (døptizɑ̃:fɑ̃), *mon ami* (mɔ̃nami).

c. Nom de nombre suivi d'un adjectif ou d'un nom : *deux animaux* (dø:zanimo).

d. Adverbe suivi d'un adjectif ou d'un adverbe : *très utile* (trɛzytil), *trop idiot* (trɔpidjo).

(1) « J'évite les liaisons. C'est prétentieux..... et dangereux ». — LABICHE, *La Grammaire*.

e. Pronom personnel ou *en* suivi d'un verbe, ou de *en* ou de *y* : *il entend* (ilɑ̃:tɑ̃) [cp. *il voit* (ivwa)] *nous arrivons* (nuzari:vɔ̃), *on écoute* (ɔ̃nekut), *j'en ai* (ʒɑ̃ne); *vous en avez* (vuzɑ̃nave); *nous y venons* (nuzivnɔ̃), *en y pensant* (ɑ̃nipɑ̃:sɑ̃).

f. Verbe suivi d'un pronom personnel [ou de *en* ou de *y*] : *a-t-il peur* (atipœ:r), *vas-y* (vazi), *prends-en* (prɑ̃zɑ̃).

g. Préposition suivie de son complément : *sans abri* (sɑ̃zabri), *en écoutant* (ɑ̃nekutɑ̃).

h. Conjonction *quand* et mots suivants : *quand il viendra* (kɑ̃tivjɛ̃:dra).

i. Diverses formes des verbes *être* et *avoir*, surtout employés comme auxiliaires, et mots suivants : *il est ici* (ilɛtisi), *il était arrivé* (il etɛtari:ve), *ils ont appris* (izɔ̃tapri).

j. Mots appartenant à des locutions consacrées, formant pour ainsi dire mot composé : *mot-à-mot* (mɔtamo), *pot-au-feu* (pɔtofø), *pied à terre* (pjetatɛ:r), *de temps en temps* (dətɑ̃zɑ̃tɑ̃).

Remarque. — On ne lie pas devant nom de nombre : *les onze* (leɔ̃:z); *les trois huit* (letrwaqit).

Il faut ajouter qu'on fait infiniment plus de liaisons dans la Suisse romande, par exemple, que dans la région parisienne. Le parler des Suisses, pour cette raison, nous fait toujours l'impression d'être plus ou moins affecté.

TROISIÈME PARTIE

REPRÉSENTATION DU LANGAGE

Principes

249. Nous avons maintenant déterminé avec un certain degré d'exactitude les principaux éléments dont se compose notre langue. Nous allons nous occuper de les représenter par l'écriture.

Un moment de réflexion suffit pour faire comprendre qu'il est impossible de représenter, d'une manière exacte, *tous* les éléments du langage. Nous avons énuméré 52 sons, mais en négligeant beaucoup de nuances qu'il ne peut pas être question de distinguer dans l'écriture. Puis, comment marquer, d'une façon tant soit peu rigoureuse, la force, la durée, surtout l'accent musical et la hauteur? Il faut ici nous contenter d'une approximation grossière. La rapidité de l'énonciation pourrait peut-être s'indiquer par un écartement plus ou moins grand des lettres; le timbre, par l'emploi de quelque signe spécial en tête des phrases; mais ça serait bien compliqué. Quant au geste, il échappe absolument à la

représentation; et cela seul suffirait, pour qu'il soit impossible de rendre exactement par l'écriture ce qu'on exprime par la parole.

250. Mais l'écriture peut indiquer autrement que la parole certaines distinctions logiques. Ainsi la division par mots, division purement logique qui ne répond à rien de fixe dans la prononciation, est facile à observer dans l'écriture et très utile pour faire comprendre le sens. L'écriture peut aussi employer divers signes logiques tels que guillemets, italiques, tirets, alinéas, etc., qui ne répondent à rien de régulier dans la prononciation. Elle supplée ainsi à l'imperfection de ses moyens de représentation phonétique.

Nous concluons que *l'écriture doit être un compromis entre les exigences de la phonétique et celles de la logique.*

251. Mais dans quelle mesure l'écriture doit-elle tenir compte de ces exigences diverses? — Ça dépend du but qu'on se propose. Si le but est *scientifique*, s'il s'agit par exemple de faire des études de philologie, nous poussons l'exactitude phonétique aussi loin que possible, et nous négligeons tout ce qui n'est que logique : nous représentons toutes les nuances de sons pour lesquelles nous pouvons trouver des signes, nous indiquons leur durée, nous les réunissons en groupes de force et de souffle, non en mots;

enfin nous marquons, autant que nous le pouvons, l'accent musical.

252. Il n'en est pas de même si nous cherchons un système d'écriture *pratique*, devant servir à l'enseignement de la lecture ou des langues étrangères, pouvant même, si les usages littéraires ne s'y opposaient pas, remplacer notre orthographe d'usage.

Pour une écriture de ce genre, nous devons seulement chercher à être aussi *clairs* et aussi *simples* que possible. Au lieu de représenter le plus que nous pouvons d'éléments du langage, nous nous contentons de représenter — quand nous le pouvons — *ceux qui ont une valeur significative*, qui sont *distinctifs*.

253. Appliquons ce principe à la représentation du Français, et demandons-nous d'abord quels sons il nous faut représenter. Nous en avons trouvé 52 de bien distincts; sont-ils tous distinctifs, c'est-à-dire utiles pour comprendre le sens? Evidemment non; la différence entre (j) soufflé et vocalique, par exemple, est absolument inutile pour le sens, car aucun Français ne peut prononcer sans effort (pje) avec (j) vocalique, (bj̊ɛ̃) avec (j) soufflé. Nous écrivons donc simplement (j) dans tous les cas. De même pour (w), (ɥ), (l), (r), etc. Parmi les voyelles, nous pouvons remplacer (è) par (e) ou par (ɛ), (ò) par (ɔ), (à) par (a) ou par (ɑ). — Mais nous distinguons pourtant des sons assez voisins, tels que (w) et (ɥ), pour dif-

férencier des mots comme *Louis* (lwi), *lui* (lɥi); nous représentons les consonnes (w), (ɥ), (j), autrement que les voyelles (u), (y), (i), pour distinguer nettement *roui* (rwi) de *rouille* (ru:j), etc.; nous conservons un signe spécial à (ə), à cause des règles d'accentuation, et pour ne pas confondre *le retour* (lə rtu:r) avec *leur tour* (lœr tu:r).

Les sons distinctifs que nous représentons sont donc réduits à 37 : p, b, t, d, k, g; m, n, ɲ; l, r; ɥ, w, f, v, s, z, ʃ, ʒ, j, h, u, o, ɔ, ɑ, a, ɛ, e, i; œ, ø, y; ə; ɔ̃, ɑ̃, ɛ̃, œ̃. C'est bien là ce que distingue l'*instinct linguistique* des Français du Nord (1).

254. Pour les éléments du langage autres que les sons, nous nous contentons d'une approximation encore moins rigoureuse.

Nous indiquons les voyelles longues, sans en distinguer les moyennes; nous négligeons en général la durée des consonnes, qui résulte de celle des sons voisins [§ 124].

Conservant, par respect pour la logique, la division par mots, nous ne marquons pas l'accent de force

(1) Quand on écrit le Français *pour des étrangers,* il peut parfois être bon de pousser l'exactitude un peu plus loin; de marquer d'un signe spécial, par exemple, le (l̩) de *peuple,* sans quoi les Anglais pourraient prononcer (pœ-pl) en deux syllabes comme leur *people* (pi:pl). — Mais on peut aussi indiquer ces particularités, une fois pour toutes, par des règles très simples.

quand il occupe sa position normale; même, nous n'indiquons que les déplacements les plus essentiels. Nous séparons les groupes de souffle par des signes de ponctuation, et ces signes, dont l'expérience a démontré l'utilité pratique, nous servent aussi pour indiquer dans une certaine mesure l'accent musical (1). Bien entendu, nous négligeons absolument les sons transitoires.

Une forte élévation de voix pourrait être exprimée par des *italiques;* un ralentissement, par des **caractères gras** (2).

255. Enfin comme c'est toujours troubler le lecteur que de lui présenter un mot sous plusieurs formes différentes, l'œil le voyant comme un tout indivisible plutôt que comme une succession de lettres, nous n'indiquons d'ordinaire que les plus frappants des changements de formes d'un mot [contractions, élisions, assimilations]; nous donnons de pré-

(1) Il y aurait peut-être avantage à mettre les points d'exclamation et d'interrogation AVANT et APRÈS les phrases comme ça se fait en Espagnol.

(2) En indiquant ainsi imparfaitement tout ce qui n'est pas *sons,* nous ne faisons qu'obéir à une nécessité, vu l'état imparfait de nos connaissances et de nos moyens de représentation. Une plus grande exactitude serait désirable dans biens des cas : on peut s'en convaincre en voyant l'impression différente que produit une même phrase, prononcée de deux manières différentes. — A l'appendice A, on trouvera un essai de représentation assez exact de l'accent musical.

férence à chaque mot sa forme *normale*. — Toutefois en représentant une conversation, rien ne nous empêche de noter des abréviations caractéristiques.

256. De la sorte, nous avons un système d'écriture rationnel, ayant tous les avantages de l'écriture ordinaire, mais infiniment plus facile à apprendre en même temps que plus exact, et pouvant, par conséquent, lui être avantageusement substitué. Si la force de l'usage s'oppose encore à l'introduction d'un tel système dans la littérature courante, rien n'empêche de s'en servir pour apprendre à lire aux enfants et aux illettrés, à parler aux sourds-muets, et pour apprendre le Français aux étrangers. — Je m'en sers aussi depuis longtemps dans ma correspondance privée, avec plusieurs de mes collègues de l'Association phonétique : pour cet usage spécial, il a l'avantage de procurer une notable économie de temps, grâce à l'absence de lettres muettes.

SPÉCIMENS

257. Nous allons donner maintenant quelques spécimens de textes transcrits phonétiquement. Ils sont choisis de manière à illustrer divers types de prononciation.

Il n'est pas inutile de donner ici un avertissement au lecteur disposé à déchiffrer ce grimoire. Il est probable que, loin de reconnaître dans l'un ou l'autre sa propre prononciation, il trouvera d'abord que tous représentent des manières de parler très bizarres, vulgaires, incorrectes ou affectées. C'est qu'on n'a pas l'habitude de voir ainsi fixées, dans un texte dont on est porté à ralentir le débit, des formes de langage qu'on emploie couramment, sans y faire attention; facilement, elles paraissent étranges et choquantes.

Le meilleur moyen de voir si réellement nous avons figuré, dans ces morceaux, la prononciation qui convient à chacun, c'est d'en prendre un et de l'étudier jusqu'à ce qu'on puisse le lire tout à fait couramment; puis de le lire à haute voix à une autre personne non prévenue, en ayant soin de ne pas aller trop lentement; et de lui demander si cette pronon-

ciation lui parait singulière. Il est fort probable que non.

Ça ne veut pas dire, bien entendu, que le lecteur va trouver dans l'un quelconque de ces textes l'image fidèle de sa prononciation. Au contraire, le résultat de cette étude sera de lui montrer combien flottante est en réalité la prononciation Française, combien elle varie d'une personne à l'autre, même au sein l'une même famille.

258. On a peine à croire combien il est difficile de connaître sa propre prononciation. Même ceux qui s'étudient habituellement sont exposés à se tromper; quant aux autres, ils n'ont, en général, aucune idée de la manière dont ils parlent. Quand O. Jespersen était en France, mon frère Jean et moi lui citions des formes caractéristiques du Français parlé. Mon père, qui nous écoutait, protestait énergiquement; il ne voulait pas admettre, notamment, que *il* se prononce (i) devant les consonnes. Comme nous insistions, il a fini par s'écrier : mœsjø jɛspɛrsɛn, i n sav pɑ s k i di:z; montrant ainsi, bien malgré lui, que nous avions raison. [Je lui ai souvent entendu dire (i), même dans une conférence publique, quand il s'anime]. — Plus récemment, il me reprochait d'avoir noté, dans mes textes, *parce que* par (paskə); « ce qui est très fautif » disait-il, « pask ɔ̃ n di pɑ paskə ».

De même, si je dis qu'on ne prononce pas tous les '*e* muets' en disant des vers, tout le monde s'indigne; mais si alors je prie une personne de réciter une poésie, on s'aperçoit vite qu'elle laisse tomber beaucoup de ces *e* muets.

1° TEXTES

EN PRONONCIATION FAMILIÈRE RALENTIE

lə ʃu

dø garsɔ̃, ʒo:zɛf e bənwa, pɑ:sɛ œ̃ ʒu:r prɛ d œ̃ pətaʒe u i j avɛ de ʃu sypɛrb.

« rəgardə dɔ̃ œ̃ pø, » di ʒo:zɛf, « ɑ̃ vwala de bo ʃu ! i sɔ̃ vrɛmɑ̃ majifik ! »

« ty tru:v ? » di bənwa. « i m sɑ̃:blə k i n ɔ̃ rjɛ̃ d bjɛ̃ rmarkabl. ʒ ɑ̃n e vy, mwa, de ʃu ! mɔ̃ ʃɛ:r, ɑ̃ fəzɑ̃ mɔ̃ tu:r də frɑ̃:s, ʒ e vy œ̃ ʃu ki etɛ gro kəm la me:zɔ̃ k ty vwa labɑ. »

« sa m etən », di ʒo:zɛf. « purtɑ̃, ɔ̃ vwa de ʃoz si dro:l ! kɑ̃ ʒ etɛ ʃo:drə-nje, nuz avɔ̃ travaje a œ̃ ʃo:drɔ̃ ki etɛ grɑ̃ kəm l egli:z. »

« ty t mək də mwa », s ekri bə-nwa ; « kɛskə ty vudrɛ k ɔ̃ fas d œ̃ ʃo:drɔ̃ d sɛt grɑ̃:dœr la ? »

« me ʒ pɑ̃:s », repɔ̃ ʒo:zɛf, « kə s etɛ pur i fɛr buji:r tɔ̃ ʃu. »

bənwa a bɛ:se la tɛ:t, tu hɔ̃:tø.

istwa:r də be:tɑ

i j avɛ ɣn fwa œ̃ garsɔ̃ ki etɛ trɛ stypid ; osi ɔ̃ ll aplɛ be:tɑ. i n pɑ:sɛ p ɪ œ̃ ʒu:r sɑ̃ fɛr omwɛ̃ ɣn u dø be:ti:z.

œ̃ ʒu:r, sa mɛ:r lɥi di, « be:tɑ, ty va ale a la fwa:r, nuz aʃte œ̃ kɔʃɔ̃. ʃwa:zi lœ bjɛ̃ grɑ, e marʃɑ̃d lœ, pur nə pɑ l pɛje trɔ ʃɛ:r. »

« n ɛ pɑ pœ:r mɑ̃mɑ̃, ʒə fre atɑ̃:sjɔ̃ va. »

be:tɑ s ɑ̃va dɔ̃ a la vil aʃte l kɔʃɔ̃. i l ʃwa:zi bjɛ̃ grɑ, i l marʃɑ̃:d lɔ̃:tɑ̃ pur nə pɑ l pɛje trɔ ʃɛ:r, epɥi i lɥi di, « mɛ̃tnɑ̃ kɔʃɔ̃, swa bjɛ̃ sa:ʒ e va t ɑ̃ a la me:zɔ̃ sɑ̃ t arɛte. »

lə kɔʃɔ̃ repɔ̃ par œ̃ grɔɲmɑ̃ « xɔ̃ », kɔm si i di:zɛ wi, e be:tɑ s ɑ̃va s prɔmne dɑ̃ la vil pur savwa:r sə k i j avɛ d nœf.

lə swa:r, kɑ̃t il ari:v a la me:zɔ̃, i di a sa mɛ:r, « ebjɛ̃ l kɔʃɔ̃, il ɛ bo ɛ̃ ? »

« u ɛt i dɔ̃ tɔ̃ kɔʃɔ̃ ? »

« ɛsk i n ɛ pɑ ɑ̃kɔr ari:ve ? »

« kɔmɑ̃ ari:ve ? ki dɔ̃ ɛs ki dvɛ ll amne ? »

« pɛrsɔn, me ʒ lɥi avɛ di d ɛt bjɛ̃ sa:ʒ e d vəni:r isi tu drwɑ, sɑ̃ s arɛte ; e i m avɛ di k wi. »

« alɔ̃ bɔ̃, » di la mɛ:r, « vwala nɔt kɔʃɔ̃ pɛrdy ! ty n puvɛ dɔ̃ pɑ ll ataʃe par ɣn pat e l ʃase dvɑ̃ twa avɛk ɣn bagɛt ? »

« ɣn ot fwa mɑ̃mɑ̃, ʒə l fre. »

kɛk ʒuːr aprɛ, la mɛːr l ũvwa a la vil aʃte œ̃ trepje pur mɛt la marmit dəsy pur fɛr kɥiːr la sup. beːta s ũva a la vil, il aʃɛt sɔ̃ trepje, epɥi i s rapɛl sə kə sa mɛːr lɥi avɛ di, k il ɔrɛ dy ataʃe l kɔʃɔ̃ par yn pat, e l ʃase dvũ lɥi avɛk yn bagɛt. il ataʃ dɔ̃ sɔ̃ trepje par œ̃ pje, e i s mɛ a l tuʃe avɛk sɔ̃ baːtɔ̃ par lə fɛːr avõse. natyrɛlmũ lə trepje n buʒɛ põ, alɔːr beːta tap ply fɔːr, epɥi d plyz ũ ply fɔːr, e a la fɛ̃ i kaːs lə trepje.

lə vwala bjɛ̃n ũnɥije. i rãːtr a la meːzɔ̃, e i di a sa mɛːr, « mũmũ, ʒ e fɛ kom ty m avɛ di, ʒ e ataʃe l trepje par yn pat, e ʒ e taːʃe də l ʃase dvũ mwa avɛk mõ baːtɔ̃. me i n a pa vuly marʃe; alɔːr ʒ e tape ply fɔːr, e i s a kaːse. »

« aː mõ poːv garsõ ! ty n ũ fe ʒamɛ d oːtr ! ty n puvɛ pa pũːdrə lə trepje dɛrjɛr tɔ̃ do, e l porte komsa ? »

« yn oːt fwa mũmũ, ʒə l fre. »

œ̃ pø aprɛ sa mɛːr lɥi di,

« va a la vil nuz aʃte œ̃ pakɛ d ʃũːdɛl də sɥif. »

i s ũva a la vil, il aʃɛt œ̃ pakɛ d ʃũːdɛl, e i s rapɛl s kə sa mɛːr lɥi avɛ di, k il ɔrɛ dy porte l trepje dɛrjɛr sõ do. i prũ dõ sõ pakɛ d ʃũːdɛl, e i l pũ dɛrjɛr sõ do.

ʒystəmũ s ʒur la i fəzɛ trɛ ʃo, e l soːlɛːj dɔnɛ ũ plɛ̃ syr lə do d beːta.

natyrɛlmũ, kũt il ɛt arive a la meːzɔ̃, i n avɛ ply k le mɛʃ dɛrjɛr lə do, e tu sez abi etɛ plɛ̃ d greːs.

« kə ty dɔ̃ stypid ! » lɥi di sa mɛːr, « ty n se dɔ̃ pɑ k lə sɥif fɔ̃ trɛ fasilmũ ? oljø d le mɛtr o sɔlɛːj, i falɛ le trũpe dũ l o kũ ty truːvɛ œ̃ rɥiso, u le fɛːr rafreːʃiːr par lə vũ, kũ ty ɛz ariːve o ho d la koːt. »

« yn ot fwa mũmũ ʒə l fre. »

kɛk ʒuːr apre, sa mɛːr l ũvwa a la vil aʃte dy sɛl pur sale l nuvo kɔʃɔ̃ k ɔ̃n avɛt aʃte, e de plym pur fɛːr œ̃n edrədɔ̃.

kũ beːtɑ ariːv o ho d la koːt, i s rapɛl kə sa mɛːr lɥi avɛ di k il ɔrɛ dy fɛːr rafreːʃiːr se ʃũdɛl o vũ. i s arɛt dɔ̃, il uːvrə sɔ̃ sak do plym, e i lez etal bjɛ̃ o vũ. ʒystəmũ s ʒur la, i j avɛ boːku d vũ ; e vwala tut le plym ki s ũvɔl.

« bɔ̃ » s di beːtɑ ; « ʒ e dy fɛːr yn beːtiːz. i fo kə ʒ fas bjɛ̃n atũsjɔ̃ a mɔ̃ sɛl mɛ̃tnũ ; sũːsa ʒ m ũva ɛt grɔ̃de. »

e i rdesũ la koːt avɛk lə sak do plym vid dũz yn mɛ̃, e l sɛl dũ l oːtr. ũbɑ d la koːt, i j avɛ œ̃ rɥiso.

« mũmɑ m a di k ʒ ɔrɛ dy trũːpe me ʃũːdɛl dũ l o » s di beːtɑ ; e i trũːp sɔ̃ pakɛ d sɛl d l o.

natyrɛlmũ, ɔ̃n arivũ a la meːzɔ̃, i n avɛ pɑ

ply d sɛl kə d plym. pur lə ku sa mɛːr a pɛrdy pasjɑ̃ːs, e dpɥi ɛ n lɥi a ply fɛ fɛːr də kɔmisjɔ̃.

Conte Béarnais recueilli par J. PASSY.

lə ʃval vɔle

œ̃ braːv peizɑ̃ n avɛ k œ̃ ʃval pur labure sɔ̃ ʃɑ̃. œ̃ ʒuːr ɔ̃ lə lɥi a vɔle.

lə vwala bjɛ̃ trist. kɔm s etɛ la sɛːzɔ̃ de labuːr, i lɥi falɛ apsœlymɑ̃ œ̃ ʃval ; e dɛ l lɑ̃dmɛ̃, il ɛ parti pur yn vil vwazin, u i j avɛ fwaːr o bɛstjo sə ʒur la ; il ɑ̃ːpɔrtɛ yn pətit sɔm, tu l arʒɑ̃ k il avɛ a la meːzɔ̃, ɛspɛːrɑ̃ k sa syfiːrɛ pur aʃte œ̃n oːt ʃəval.

ariːve a la fwaːr, i s mɛ a rgarde le ʃvo ki etɛt a vɑ̃ːdr. kɛl n ɛ pɑ sɔ̃n etɔnmɑ̃ ɑ̃n apɛrsəvɑ̃, parmi ø, sɔ̃ prɔprə ʃval ! s ɛ bjɛ̃ lɥi, i n sə trɔ̃p pɑ ; la poːvrə bɛːt a l ɛːr də lə rkɔnɛːtr oːsi.

ʒystəmɑ̃ œ̃n aʒɑ̃ d pɔlis pɑːsɛ. lə peizɑ̃ l apɛl : "məsjø", lɥi dit i, "sə ʃval ki ɛ la ɛt a mwa, ɔ̃ m l a vɔle dɑ̃ la nɥi d avɑ̃jɛːr a jɛːr". e kɔm lə marʃɑ̃ d ʃəvo s rekriɛ, "ʒə n vuz akyz pɑ", dit i, "me ptɛːt kə l vɔlœːr vu ll a vɑ̃ːdy jɛːr ?"

"vu vu trɔ̃ːpe, mɔ̃ brav ɔm", repɔ̃ l makijɔ̃ avɛk asyrɑ̃ːs ; "sə ʃval rəsɑ̃ːblə ptɛt bjɛ̃ o voːtr,

me sa n pø pɑ ɛt lɥi, kar ʒə ll e dəpɥi trwɑ mwɑ ; ʒə ll e aʃte a la fwaːr də ʃɔlɛ, o mwɑ d ʒyjɛ ".

l aʒɑ̃ n savɛ pɑ a ki ɑ̃ːtɑ̃ːdr ; œ̃n atrupmɑ̃ s fɔrmɛ deːʒa.

tutaku l peizɑ̃ a yn ide. " vuz ave sə ʃval dəpɥi trwɑ mwɑ, dit vu ; alɔːr vu l kɔneːse bjɛ̃. də kɛl œːj ɛsk i n i vwa pɑ ? " e ɑ̃ mɛm tɑ̃ i mɛtɛ se mɛ̃ syr lez jø dy ʃval.

lə marʃɑ̃ ezit œ̃ mɔmɑ̃, pɥi repɔ̃ braːvmɑ̃, " s ɛ d l œj goːʃ. "

" meːsjø ", di l peizɑ̃ ɑ̃ dekuvrɑ̃ l œj goːʃ də la bɛːt, " vuz ɛt temwɛ̃ kə də st œj la lə ʃval i vwa parfɛtmɑ̃ ".

" he, s ɛ la lɑ̃ːg ki m a furʃe ", di l makiɲɔ̃ œ̃ pø truble, me pɛjɑ̃ d oːdas ; " s ɛ l œj drwɑ kə ʒ vulɛ diːr ; mɛːm kə ʒ l ɔrɛ bjɛ̃ vɑ̃ːdy la smɛn dɛrnjɛːr, si i n avɛ pɑ ete bɔrɲ, st animal la ! ".

" e bjɛ̃ mɛ̃tnɑ̃ ", di l peizɑ̃ ɑ̃ dekuvrɑ̃ l oːtr œːj, " ɔ̃ n diːra pɑ k ty n ɛ pɑ œ̃ mɑ̃ːtœːr e œ̃ vɔlœːr. il i vwa bjɛ̃ de døz jø, mɔ̃ vjø nwaːro, e ʒ ɛspɛːr k i n sra pɑ bɔrɲ də sito ".

i n j avɛ ply rjɛ̃ a diːr. lə makiɲɔ̃ a ete ɑ̃mne ɑ̃ prizɔ̃, e l peizɑ̃ a py ravwaːr sɔ̃ ʃval.

2° TEXTE EN PRONONCIATION SOIGNÉE

la mi'zɛːr d œn ɑ̃ː'fɑ̃

s ɛ dɑ̃ sɛt e'trwɑt e 'sɔ̃ːbrə 'ry d peri'gø, u nu dmœː'rjɔ̃z a'lɔːr, kə ʒ dəvɛz epruː've l i'reparablə ma'lœːr də ma 'vi.

nɔtr apartə'mɑ̃ kɔ̃sis'tɛt ɑ̃n yn ynik 'pjɛs e œ̃ 'kabinɛ 'nwaːr u ʒ ku'ʃɛ. nu n avjɔ̃ 'ply su lez 'jø lə 'larʒ ɔri'zɔ̃ də l ɛ̃pɑːs sɛ̃'lwi. səlɥi'si sə bɔr'nɛt a la 'kuːr d œ̃ marʃɑ̃ d 'plɑ̃ːʃ. su l 'ʒuːr 'tɛrn ki vnɛ 'taːr, s ɑ̃n alɛ 'to, nɔtr ɛ̃te'rjœːr etɛ de ply 'trist. le 'fɛːblə rə'surs ki nuz etɛ̃ v'ny d œ̃ 'tu ptit eri'taːʒ aʃ'vɛ d s epɥiː'ze; o'dla, 'nyl ɛspe'rɑ̃ːs.

tu'ʒuːr ɑ̃ tɛta'tɛːt avɛk ma 'mɛːr ɑ̃trə lez 'œːr də 'klɑːs, e'my d sez emoː'sjɔ̃, la vwajɑ̃t ɛ̃'kjɛt ʒysk a n 'ʒamɛ savwar la 'vɛːj kɛl sərɛ la nuri'tyːr dy lɑ̃d'mɛ̃, ʒə 'freːmisɛz a l i'de d yn mi'zɛːr ap'sɔly pur se dɛrnje 'ʒuːr. nu 'rezɛrvjɔ̃z a'psɔlymɑ̃ 'tu pur 'ɛl.

ry de sɛ̃'pɛːr, s etɛ pur 'mwa œ̃ 'regal d avwaːr 'kɛlkə le'gym œ̃ 'pø asɛːzɔ'ne; 'ry d peri'gø, səla m y sɑ̃ː'ble l a'bɔ̃ːdɑ̃ːs dy 'riʃ.

e ʒ avɛ 'kɛ̃ːz ɑ̃! 'l ɑːʒ u la krwɑ'sɑ̃ːs ra'pid rɑ̃ l bə'zwɛ̃ d yn nuri'tyːr abɔ̃ː'dɑ̃ːt plyz ɛ̃'pɛrjø k a o'kœ̃n oːtrə mɔ'mɑ̃ d la 'vi.

lə 'ply su'vɑ̃, ʒə par'tɛ pur lə kɔ'lɛːʒ a 'ʒœ̃, l ɛstɔ'ma e la 'tɛːt 'vid. kɑ̃ ma grɑ̃'mɛːr vənɛ nu 'vwaːr, s etɛ le 'bɔ̃ ʒuːr; ɛl m ɑ̃'riʃisɛ d kɛlkə p'tit mɔ'nɛ. ʒə 'kalkylɛz a'lɔːr syr la 'rut sə kə ʒ purɛ 'bjɛ̃n aʃ'te pur 'trɔ̃ːpe ma 'fɛ̃. lə ply 'saːʒ yt e'te d ɑ̃ː'tre ʃe l bulɑ̃ː'ʒe; mɛ 'kɔmɑ̃ tra'iːr ma 'poːvrə'te ɑ̃ 'mɑ̃ːʒɑ̃ mɔ̃ pɛ̃ 'sɛk dəvɑ̃ me kama'rad? da'vɑ̃ːs, ʒə m vwa'jɛz ɛkspoː'ze a lœr 'riːr, e ʒ ɑ̃ 'freːmisɛ. sɛt 'ɑːʒ ɛ 'sɑ̃ pi'tje!

'oʒur'dɥi, sɛt ɛ̃di'ʒɑ̃ːs 'ne d la pɛrseky'sjɔ̃, 'fjɛːrmɑ̃, 'nɔbləmɑ̃ sypɔr'te par le 'mjɛ̃, fɛ ma 'glwaːr. a'lɔːr, ɛl mə 'sɑ̃ːblɛt yn 'hɔ̃ːt, e ʒ la ''kaʃɛ də mɔ̃ 'mjø. 'tɛriblə rɛs'pɛ y'mɛ̃!

pur eʃa'pe o 'rɑːjri, ʒ imaʒi'nɛ d aʃ'te kɛlkə'ʃoːz d ase 'sypstɑ̃'sjɛl pur mə sut'niːr, e ki rsɑ̃ː'bla pur'tɑ̃ a yn friɑ̃'diːz. lə 'ply su'vɑ̃, s etɛ l pɛ̃ d e'pis ki fəzɛ le 'frɛ d mɔ̃ deʒœ'ne. i n 'mɑ̃ːkɛ 'pɑ d bu'tik ɑ̃ sə 'ʒɑ̃ːr syr mɔ̃ 'ʃmɛ̃. pur 'dø su ɔ̃n avɛt œ̃ mɔr'so 'maɲi'fik, œ̃n ɔm 'sypɛrb, œ̃ 'ʒeɑ̃ par la ho'tœːr də la 'tɑːj; ɑ̃ r'vɑ̃ːʃ, il etɛ 'si pla, kə ʒə l gli'sɛ dɑ̃ mɔ̃ kar'tɔ̃, e i n lə 'gɔ̃ːflɛ 'gɛːr.

pɑ̃dɑ̃ la 'klɑːs, kɑ̃ ʒə sɑ̃ː'tɛ lə ' vɛrtiːʒ mə sɛː'ziːr e k mez 'jø vwajɛ 'trublə par l e'fɛ d l inani'sjɔ̃, ʒə lɥi kɑː'sɛz œ̃ 'bra, yn 'ʒɑ̃ːb, kə ʒ 'griɲɔ'tɛz a la derɔ'be. me vwa'zɛ̃ n tardɛ 'gɛːr a syr'prɑ̃ːdrə mɔ̃ pti ma'nɛːʒ. «kə 'mɑ̃ːʒ ty 'la,» mə diːzɛ re'vɔl u pɔ'rɛ? ʒə repɔ̃ː'dɛ, nɔ̃ sɑ̃ 'ruːʒiːr, «mɔ̃ de'sɛːr».

õ 'di k le su'frãɪs fi'zik sõ 'bɔn a 'l ɑɪm. õ 'vwa k ʒ etɛ dã l e'ta lə ply 'prɔpr a devlɔ'pe la 'mjɛn. mɛ l 'kɔɪr, 'lɥi, a ete 'depri'me. mal'gre lez a'dusis'mã ki sõ v'ny ply 'taɪr, ʒə 'pɔrtə tu'ʒuɪr sə 'tã ã 'mwa. ma 'tɑɪj, ply pə'tit kə 'sɛl dez oɪtrə 'mãɪbrə də ma fa'miɪj, yn mɛɪ'grœɪr sɛ̃gy'ljɛɪr dez ɛkstremi'te, ra'pɛl kə mõn ã'fãɪs nə fy pwɛ̃ nu'ri. me privɑɪ'sjõ pœɪv sə rezy'me ã 'trwɑ mo : ʒysk a 'kɛ̃ɪz ã, 'pwɛ̃ d 'vjãɪd, 'pwɛ̃ d 'vɛ̃, 'pwɛ̃ d 'fø. dy 'pɛ̃, de le'gym lə ply su'vã kɥiz a 'l o e o 'sɛl. si ʒ e syrve'ky, 's ɛ kə mal'gre le su'frãɪs e la sãɪ'te rɥi'ne də ma 'mɛɪr la 'sɛn kõstity'sjõ d mõ 'pɛɪr preva'lyt ã 'mwa. lə tra'vaɪj, lez abi'tyd də la 'vi sɔli'tɛɪr kə ʒ mə'nɛz avɛk me pa'rã, mə su'tɛ̃ɪrt oɪ'si, me rãɪ'diɪrt ak'tif, mɛ 'sã mə fɔrti'fje ʒa'mɛ. də 'sɔrtə kə ma 'ʃeɪtiɪv fi'gyɪr 'rɛstə kɔm œ̃ 'mɔny mã də se tã d 'dœɪj. le sika'tris kə 'gardə ma mɛ̃ 'drwɑt te'mwaŋ də tã d i'vɛɪr pɑɪse sã 'fø. e spãɪ'dã, parmi le 'ku e kõɪtrə'ku k œ̃n ãɪ'fã sãɪ'blɛ n pɑ pu'vwaɪr sypɔr'te, ʒə rɛs'te pur le 'vwaɪr, e 'viɪvã pur le 'rakõɪ'te.

la 'fɛ̃ n a pɑz ete lə 'sœl tur'mã d mõn ãɪ'fãɪs. ʒə mə su'vjɛ̃ syr'tu k ʒ e y 'frwɑ. nu n aly'mjõ 'ʒamɛ d 'fø dã notrə grãɪd 'ʃãɪbr, si s 'n ɛ pur prepa're lez ali'mã, e kɔm õ l a 'vy, sə n etɛ 'pɑ tu le 'ʒuɪr nesɛ'sɛɪr.

ã 'tut sɛɪ'zõ, ʒə pɔr'tɛz œ̃ ptit a'bi tɛt də 'nɛɪgr.

par le ˈtɑ̃ d ʒəˈle, i dəvˈnɛ fɔr ˈsɛk. la ˈbiːz mə ˈtrɑ̃spɛrˈsɛ ʒysk a la ˈmwɛl dez ˈoːs. ˈn ɛ̃ːpɔrt, malˈgre l iˈvɛːr, lez ɑ̃ːʒˈlyːr ki s etɛt uˈvɛrt e m fəzɛ ˈkryɛlmɑ̃ suˈfriːr, ʒə m ləˈvɛ avɑ̃ l ˈʒuːr pur rəˈliːr la ˈvɔlymiˈnøːz istwar ɑ̃ːˈsjɛn də rɔˈlɛ̃. ʒə m ɑ̃ːˈtɔ̃ːsɛ dɑ̃ me ˈʃɛːrz eˈtyd, i ʃɛrˈʃɑ̃t œ̃ səˈkuːr, ɛsˈpeːrɑ̃t ubliˈe. i m sɑ̃ːˈblɛ kə s etɛt aˈneɑ̃ːˈtiːr la miˈzɛːr kə d i mwɛ̃ sɔ̃ːˈʒe.

JULES MICHELET

3° TEXTE EN PRONONCIATION TRÈS SOIGNÉE

kɔmɑ̃ djø fɔrʒ yn ɑːm

dɑ̃ la ful, səkrɛtmɑ̃,
djø parfwa prɑ̃t yn ɑːm nœːv
k il vøt amne lɑ̃ːtmɑ̃
ʒyska lɥi d eprœv ɑ̃n eprœːv.

il la fɛ poːvrə, sɑ̃ sutjɛ̃,
dɑ̃ le rɑ̃z ɔpskyːr rətny,
ʃɛrʃɑ̃ lə vrɛ, vulɑ̃ lə bjɛ̃,
pyːr tuʒuːr e mekɔny.

il fɛ plie su le dulœːr
lə fɛːblə kɔːr ki lɛ̃ ɑ̃ːprizɔn;
il la nurit avɛk de plœːr
kə nyl oːtr ɑːm nə supsɔn.

il lɥi sysit ʃak ʒuːr,
pur l epruːve, yn oːtrə pɛn;
il la fɛ sufriːr par l amuːr
par l ɛ̃ʒystis e par la hɛːn.

il la frap d œ̃ ku sɛrtɛ̃
dɑ̃ ʃakœ̃ dez ɛːtrə k ɛl ɛːm
e fɛ də sɔ̃ kryɛl dɛstɛ̃
œ̃ melɑ̃ːkɔlik prɔblɛːm.

ʒamɛ sa rigœːr nə s ɑ̃ːdɔːr;
l ɑːm atɑ̃ la pɛ; il la trubl;
ɛl lyt; il frap ply fɔːr;
ɛl sə reziɲ, il rədubl.

a la ryd lwɑ dy travaːj
il la kɔ̃dɑːn, ɛ̃ːsi frape;
il la dyrsi kɔm l emaːj
il la trɑ̃ːp kɔm yn epe.

ʒyːʒ ɛ̃ːflɛksibl, il vø savwaːr
si ʒysk o bu, malgre l ɔraːʒ,
ɛl akɔ̃ːpliːra sɔ̃ dəvwaːr
sɑ̃ demɑ̃ːtiːr sə lɔ̃ kuraːʒ.

e s il la vwa, o dɛrnje ʒuːr,
sɑ̃ kə sa fɛrmət̪e reklɑːm,
il lɥi surit avɛk amuːr;
sɛt ɛ̃ːsi kə djø fɔrʒ yn ɑːm.

EUGÈNE MANUEL.

4° TEXTE

EN PRONONCIATION FAMILIÈRE RAPIDE (1)

le'kɔl bɥisɔ'nje:r

la'se:n sə'pɑ:s syryn'plas dəvi'la:ʒ. 'ʒɑ̃ kili:'zɛ, a'si syrœ̃'bɑ̃, sə'le:v alari:ved'pje:r.

'ʒɑ̃ aetesu'frɑ̃ pɑ̃dɑ̃la'nɥi, pask ilavɛmɑ̃:'ʒe trɔd-'sri:z. samɑ̃'mɑ̃, kja'pœ:r dəlwarma'lad, a'di kini:rɛ'pɑ ale'kɔl. 'bjɛ̃k insufrə'ply, iniva'pɑ tut-'me:m, « paski'purɛɑ̃'kɔ:r ɛtma'lad. »

'pje:r etɛʃar'ʒed pɔrteyn'lɛtr ovi'la:ʒ wa'zɛ̃, meilarɑ̃:kɔ̃'trel dɛstina'te:r osɔr'ti:r dəsɔ̃vi'la:ʒ. in'va purtɑ̃'pɑ ale'kɔl, « paskid'vrɛ ɛtsyrla'rut dəsi'tri. » dy'rɛst, ilɛm'bjɛ̃:mjø prɔfi'te dsamati'ne pura'le dɑ̃lebwɑd'me:ri, paskiliko'nɛ œ̃''ni.

sɛ 's:iamy:zɑ̃d 'ʒwe avɛkleptizwa'zo kɔ̃na'deniʃe ! ɔ̃leza'taʃ parla'pat, ɔ̃lœr'kup le'zɛl, ɔ̃le fe'so:te efɛrlakyl'byt ɑ̃lepu'sɑ̃ parla'kø. e'pi jarjɛ̃d'dro:l kɔmdə'wa:r la'fi:yrœ:r dy'pɛ:r edla-'mɛ:r kɑ̃tintruv'ply lœrpə'ti. li'de ɛ'si sedɥi:'zɑ̃:t kə'ʒɑ̃n rezistə'pɑ ode'zi:r dakɔ̃pajne'pje:r dɑ̃sɔ̃nɛs-pedi'sjɔ̃. iva'dɔ̃ purpo:zel'li:v kili:'zɛ.

kɛl 'bo: 'li:v di'pje:r.

(1) Dans ce texte, la division en mots est remplacée par la division en groupes de force. Les accents de force sont indiqués.

'pɑsəlmɑ̃ 'bo, ilto:'si 'bjɛ̃namy:'zɑ̃, e 'ʒystəmɑ̃ ʒɑ̃ili:'zɛ ynis'twa:r kilɥidɔ'nɛ la 'ʃ:ɛrdə'pul.

'kɔ̃:t la'mwa di'pjɛ:r.

isa'ʒi dœ̃'ptiɡar'sɔ̃, 'ʒɑ:k, kœ̃'saltɛ̃:'bɑ̃:k aɑ̃l've ekilɑ̃:'mɛn dɑ̃sawa'ty:r. ləpti'ʒɑk pɑ̃s'bjɛ̃ a'so:te parlapɔr'tjɛ:r, mepur'plyd'sy:rtel saltɛ̃: bɑ̃:k laata'ʃe parla'pat kɔmi'di.

la'pat!

lanɥiv'ny, kɑ̃tutla'trup agɑ:ɲele'bwɑ esu'pe ɑ̃plɛ'nɛ:r, lə'ʃɛf de'taʃ pti'ʒɑ:k el'fe de'sɑ̃:dr. mɔ̃gar'sɔ̃ kilɥi'di, ʒebə'zwɛ̃ dœ̃'klun, iza'pɛl kɔm'sa...

ʃse'bjɛ̃, œ̃'gaja:r ki'fe deturdə'fɔrs e'pɔrt depwɑd'sɑ̃:ki'lo syrlɛstɔ'ma.

'ʒyst. ʒedɔ̃b'zwɛ̃ dœ̃'klun, kilɥi'di, 'vy kəldɛr'njek ʒa've sɛ'kɑ:sele'rɛ̃ ɑ̃fzɑ̃l'so pɛri'jø; sɛ'twa kilrɑ̃:plas'ra. meʒse'pɑ fɛrlə'so pɛri'jø kripti'ʒɑ:k kintjɛ̃'pɑdytu askɑ:sele'rɛ̃. 'o:siʒ vatla'prɑ̃:d, re'pɔl grɑ̃bri'gɑ̃; ʃtepri'ʒœn ɛs'prɛ, edi'si a'œ̃:mwɑ tysɔ'ral me'tje. 'œ̃:'mwɑ, sekrilpovpə'ti, mevunaledɔ̃'pɑm ram'ne amepa'rɑ̃? 'ʒa'mɛ rprɑ̃lsele'ra dsagros'wa ɑ̃'rwe. a'lɔ:r ʒəm 'so:vre dipti'ʒɑ:k.

kɛl 'be:ti:z! lɔrɛ'dy 'f:ile sɑ̃'rjɛ̃:di:r.

'ɑ tytso:'vra, bɛ̃ɔ̃nɔra'lœ:j syr'twa mɔ̃'gɑ, elanɥi 'tjɛ̃ twa'bjɛ̃ sɛtkaʒdə'fɛ:r?

yn'ka:ʒ!

ʒiɑ̃:fɛr'mɛ mɔ̃'ljɔ̃ kɛ'mɔ:r kɔmmɔ̃'klun; 'tumezanimo 'mœ:r sta'ne; bɛ̃se'twak ʒimɛ'tre tutle'nɥi.

ɑ̃na'tɑ̃:dɑ̃ tyvakmɑ̃:'sel zegzɛr'sis, eda'bɔ:r tyvam-'fɛ:r la'kylbyt.

lakyl'byt!

ela'tsy, ivul'flɑ̃:k par'tɛ:r, akat'pat, edœ̃kut'pje ilɥife'fɛ:r ynkyl'byt, pɥi'dø, pɥitrwɑ.

'ɑ:!

me'kɔm isapɛr'swa klelɔ̃'ʃvø dypti'ʒɑ:k lə'ʒɛ:n, ilelɥi'kup ɑ̃lɥiɑ̃na'raʃɑ̃ 'mɛ:m ynpɔ'ɲe.

a'seʒɑ̃.

pɑ̃nɑ̃stɑ̃:'lal pɛ:rela'mɛ:r dypti'ʒɑ:k sɔ̃rvə'ny ala-'me:zɔ̃, ety'pɑ̃:s siisɔ̃'dezɔle dənpɔrtru:'vel povpə'ti!

me 't:ɛtwa'dɔ̃!

'kɛski'ja?

tynwadɔ̃'pɑ klis'twa:r kətymrakɔ̃:'tla sɛla'no:tr? kəs'brigɑ̃dsaltɛ̃'bɑ̃:k, sɛ'mwa, sɛ'twa? kəlpəti'ʒɑ:k, sɛle'po:v tit'fo:vɛt kənuvu'ljɔ̃ 'v:ɔle alœrpa'rɑ̃ pur-lezata'ʃe parle'pat, lœra'raʃe le'plym, le'fɔrse afɛr-lakyl'byt ele'mɛt ɑ̃'ka:ʒ?

sɛ'vrɛ; ʒiavɛ'pɑ 'pɑ̃:se.

'ʒɑ̃, ʒe'ply ɑ̃:'vi da'le ledeni'ʃe!

'mwa nɔ̃:'ply.

nufə'rjɔ̃ ptɛt'mjø dərtur'ne ale'kɔl.

t:ɑ̃'plys kəʒe'vrɛmɑ̃ plymalo'vɑ̃:tr.

ekɑ̃travajɑ̃'bjɛ̃, nu'gɑɲrɔ̃ p'tɛ:t, aladistriby'sjɔ̃ de'pri, œ̃'bo:li:v kɔm'sɥid tɔ̃ 'frɛ:r.

'alɔ̃ ale'kɔl, mɔ̃'pjɛ:r.

bra'tsy bra'tsu, pti'ʒɑ̃.

i'sɔrt ɑ̃:ku'rɑ̃.

VERCONSIN.

APPENDICE A

UN MORCEAU AVEC INTONATION

Dans le texte suivant (tiré de la *Grammaire* de Labiche) on a essayé de représenter graphiquement l'intonation au moyen d'une ligne courbe, qui s'élève quand le ton monte, et s'abaisse quand il descend. Le texte est écrit en cursive, sans intervalle entre les mots, excepté quand il y a arrêt; il n'y a pas de signes de ponctuation. La ligne d'intonation s'arrête entre les groupes de souffle; quand il y a arrêt de la voix mais non du souffle, elle devient pointillée.

Ce texte a été préparé avec l'aide de Mlle S. Lund et de M. D. Jones.

mɔvwāsidɔrtur atyarivbjẽtar

zɔvjẽdekrirãsertifika_ mwamem

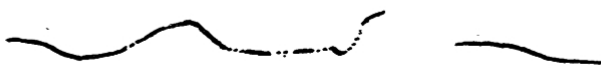

kɔmã bɔvwasi zɔvelmɔ̃treatulmɔ̃d

tynetepala atupriforawarsetletr

wimekɔmã eledãlapɔfdɔsardẽgɔt

okelide mssjæmafyavevuvzttrus

vztlãset wipurkwa kurevit

lazymãbevjẽdtžbedæ̃kudsããrãtrã

amždjæ lazymã esmatẽlavaf

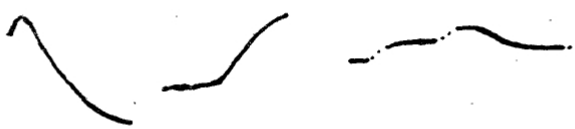

APPENDICE B

COMPARAISON

DE PRONONCIATIONS DIVERSES

Nous allons donner ici un même morceau transcrit en trois prononciations régionales différentes, pour permettre la comparaison.

Prononciation du Nord

yn mepri:z

œ̃ ʒu:r œ̃ peizɑ̃ pɔrtɛt œ̃ panje d pwa:r o ʃɑ:to d œ̃ grɑ̃ sɛɲœ:r. il ari:v o ʃɑ:to, e syr l ɛskalje i rɑ̃kɔ̃:trə dø sɛ̃:ʒ ki etɛt abije kɔm dez ɑ̃:fɑ̃; mɛ:m iz avɛ də trɛ boz abi tu brɔde d ɔ:r avɛk œ̃ ʃapo syr la tɛ:t e yn pətit epe o ko:te.

lə peizɑ̃, ɑ̃ le vwajɑ̃, o:t respɛktɥøzmɑ̃ sɔ̃ ʃapo: vwala le sɛ̃:ʒ ki s aprɔʃ dy panje, — s ɛ trɛ gurmɑ̃ le sɛ̃:ʒ — e ki s mɛt a prɑ̃:drə le pwa:r e a le mɑ̃:ʒe. lə peizɑ̃ n di rjɛ̃ e s les prɑ̃:dr

yn grõːd parti d se pwaːr. pɥi i mõːt ʃe l sɛɲœːr.

« mõsɛɲœːr », lɥi dit i, « vwala le pwaːr k õ m a komõde ».

« e bjɛ̃ », di l sɛɲœːr, « me tõ panje ɛt a mwatje vid; purkwa skə ty n l a pɑ rũpli? »

« il etɛ bjɛ̃ plɛ̃ mõsɛɲœːr »; di l brav ɔm; « me syr l ɛskalje ʒ e rũkõtre vo dø fis; se meːsjø õ truːve le pwaːr a lœr gu, e ʒ n e pɑ oːze lœr rəfyːze. »

PRONONCIATION DU MIDI

ynə meprizə

œ̃ ʒur œ̃m peizũ portɛt œ̃m panje də pwar o ʃato d œ̃ŋ grõ sɛɲœr. il ariv o ʃato, e syr l ɛskalje i rũŋkõntrə dœ sɛ̃ʒə ki etɛt abiʌe kom dez ũfõ; mɛm iz avɛ də trɛ boz abi tu brode d or, avɛk œ̃ ʃapo syr la tɛt e ynə pətit ɛpe o kote.

lə peizũ, ũ le vwajũ, otə rɛspɛtɥœzəmũ sõ ʃapo. vwala le sɛ̃ʒə ki s aproʃə dy panje, — s ɛ trɛ gurmũ le sɛ̃ʒə — e ki sə mɛt a prũndrə le pwar e a le mõʒe. lə peizũ nə di rjɛ̃ e sə lɛsə prũndr ynə grũndə parti də se pwarə. pɥiz i mõntə ʃe lə sɛɲœr.

« mõsɛɲœr », lɥi dit i, « vwala le pwarə k õ m a komũnde ».

« e bjɛ̃n », di lə sɛɲœr, « me tõm panje ɛt a mwatje vidə; purkwa skə ty n l a pa rãmpli? »

« il etɛ bjɛ̃m plɛ̃ mõsɛɲœr », di l brav om; « me syr l ɛskalje ʒ e rãŋkõntre vo dœ fis; se mesjœ õn truve le pwarəz a lœr gu, e ʒə n e paz oze lœr rəfyze ».

Prononciation Suisse

yn mepri:z

œ̃ ʒu:r œ̃ peizã portɛt œ̃ panje d pwa:r o ʃa:to d œ̃ grã sɛɲœ:r. il ari:v o ʃa:to, e syr l ɛskalje il rãkõ:trə dø sɛ̃:ʒ ki etɛt abiʎe kom dez ã:fã; mɛ:m ilz avɛ də trɛ boz abi tu brɔde d ɔ:r, avɛk œ̃ ʃapo syr la tɛ:t ɛ yn pətit epei o ko:te.

lə peizã, ã le vwajã, o:t rɛs'pɛktɥøzmã sõ ʃapo. vwala le sɛ̃:ʒ ki s aprɔʃə dy panje, — s ɛ trɛ gurmã le sɛ̃:ʒ — ɛ ki s mɛtt a prã:dr le pwa:r e a le mã:ʒe. lə peizã n di rjɛ̃ ɛ s lɛs prã:dr yn grã:d partij d se pwa:r. pɥiz il mõ:tə ʃe l sɛɲœ:r.

« mõsɛɲœ:r », lɥi dit il, « vwala le pwa:r k õ m a komãdei ».

« ɛ bjɛ̃ », di l sɛɲœ:r, « me tõ panje ɛt a mwatje vid; purkwa ɛsk ty n l a pa rãpli? »

«il etɛ bjɛ̃ plɛ̃ mɔ̃sɛɲœːr», di l brav ɔm; «me syr l ɛskalje ʒ e rãkɔ̃tre vo dø fis; se mɛsjø ɔ̃ truːve le pwaːrz a lœr gu, ɛ ʒ n e paz oːze lœr rəfyːze».

APPENDICE C

SPÉCIMENS DE PATOIS

Les spécimens que nous donnons ici ont pour but d'aider ceux que tenterait l'étude, passionante entre toutes, de quelqu'un de nos jolis *patois* ou parlers populaires. La connaissance théorique et pratique de l'écriture phonétique est une condition absolument essentielle pour entreprendre cette étude.

Le texte que nous donnons ici est l'histoire de l'Enfant Prodigue, en trois patois très différents l'un de l'autre.

1° Ezy sur Eure

j avɛ œ̃n om k avɛ dø ga. e l py ʒœn de dø a di a sɔ̃ peːr, « papa, don mwɛ la puːr de bjɛ̃ ci dwɛ mə rvəni. » — e l peːr løz a fɛ l partaːʒ do sɔ̃ bjɛ̃ːi.

e cok ʒuːr aprɛ, l py ʒœn fis a tu ramaːse, epi il a parti dɑ̃ œ̃ peji elwɛne, u c il a tu mɑ̃ːʒe sɔ̃ bjɛ̃ a feːr la nos. e kɑ̃t s ɛ c il a y tu depɔ̃ːse, vla c il ɛ vny œn grɑ̃t famin dɑ̃ s peji la, epi sa fe c il a kmɑ̃ːse a eːt dɑ̃ l

bəzwẽĩ. sa fe c il a ite s ũboːʃe ʃe œ̃n ɔm də s peji la, c i l a ũwɛje o ʃũ ɟɛte le pursjo. e il ɔrɛ ba vuly s rũːpli la mag de gus kə le pursjo mũːʒɛ; me s ɛ k pɛrsɔnə n j ũn a dɔnɛ.

sa fe c il a dviɲɛ ũ limɛːm, epi il a di, « kõba c j ũn a d ɔm də ʒurne ʃe papa, k õ dy pẽ py c i n løz ũ fo, e mwɛ ʒ seː la a muri d fẽ ! ʒ vɑ mə lve, epi ʒ vɑ m ũːnale truːve papa, ba pi ʒ i diːre, 'papa, ʒ ɛ pɛʃɛ kõtrə l bõ djø, e ʒ t ɛ fɛ de sɔtiːz; e ʒə n vo py k õ m apɛl tõ fis; trɛt mwɛ kɔm œ̃ d tez ɔm də ʒurnei.' — e i s eː lve, c il a ite truːve sõ peːr.

ebẽ, dyːrũ c il tɛ kɔ lwẽĩ, vla k sõ peːr l a vy, e sa j a fɛ pice; e il a kury sə ʒte a sõ ku, e i l a ũbrasɛ. alɔːr lə fis j a di, « papa, ʒ ɛ pɛʃɛ kõtrə l bõ djø e ʒ t ɛ fɛ de sɔtiːz ; ʒə n vo py k õ m apɛl tõ fis. » — me l peːr a di a se ʒõ, « aporte weːr la py bɛl rɔb e mɛte ji; e mɛte ji œn bag o dwɛ e de suje o pje; e amne l vjo ɡrɑ e tɥe lœ; e mãːʒõ e regalõ nu; paskə mõ gɑ kə vla ete moːr, e lə vla rvəny a la vi; il te pɛrdy, e lə vla rtruːve. » — e il õ kmũːse a lø regale.

2° Val d'Ajol (Vosges)

ĩn ɔm ɛva du fe. epø lɛ py ʒjeːn dɑː du dhe ɛ s peːr, « pɑpɑ, bɛja me lɛ paː d bje kɛ

mɛ rvje.» — e l peːr lɑz i pɛrtɛʒe s bje.

epø du-trɔ ʒuneː ɛpra, lɛ py ʒjen fe, kõt ɛl ɛvy to rɛmɛsa, ɛ patʃeː fjø dã ĩ pɛi bje lõ; e pwa la ɛ disipe s bje ɛ fɑːr lɛ nɔs. ɛpø kũt ɛl o to depũːse, ɛ vne ɛn gros famin dã l pɛi la; e ɛl ɛ kmũːse d eːt dã l bezẽ. e ɛ s õnale s ũːboːʃe ʃe ĩn ɔm di pɛi la; e ly l ɛvuje dã sɑː ʃã wadʒa lɑː pwo. e ɛl ɔra bjɛ vly s rõːpli l vũt dɛvo lɑː palyːr kɛ lɑː pwo meːʒĩ; mɑː pwɔxɔn nɛ li õ bɛja pwũ.

alɔːr ɛl ɛ rvɛny ɛ lymaːm, epø ɛ sõːʒe, « kɔbjɛ d ɔm dɛ ʒuneː ʃy m peːr ũ di pẽ py k ɛ n lɑːz j õ foː, e mi tɔsi i krœva d fẽ! i m lœvraː, epø i vira wɛr mɛ peːr, e i li diraː, 'pɑpɑ, i a pɛʃe kõt lɛ sjɛl e kõtrɛ vo; i n soː py diɲ k ã mɛ rkɛnxeːs pu vɔt fe; trɛta me kmã ĩ d vo dɔmɛstik.» — e ɛ s lœve, e ɛ s õnale wɛr sɛ peːr.

e ditũ k ɛl eta kwa bje lõ, sɛ peːr lɛ vy, epø ɛ fø tuʃe d kõpasjõ; e ɛ kure, e ɛ s ʒɛte ɛ s koː, epø ɛ l bise. mɑː l fe ji dhe, « pɑpɑ, i a pɛʃe kõt lɛ sjɛl e kõtrɛ vo; i n soː py diɲ k ã mɛ rkɛnxeːs po vɔt fe.» — mɑː l peːr dhe ɛ sɑː zõ, « aputʃa lɛ py bal kot epø bɔtaz i; epø bɔtaz i ɛn boːk i do epø dɑː suleː ɑː pje; e mwana tɔsi l veː grɑ, e cɥa lɛ; epø meːʒã e ɛmyzã no; paskɛ m fe kɛ wala tɔla eta moː, epø ɛl ɔ rɛvika; ɛl eta pœdʒy, epø ɛl ɔ rtrova.» — e ɛ kmũːseːr dɛ s ɛmyza.

3° Patois d'Arrette-en-Azun, Hautes-Pyrénées

y 'ɔmi k aje dys 'iʃ. ɛ m mez 'ʒwɛn dɛz 'dys ke diʃu a su paĭ, « paĭ, 'dam m ɛɹa le'gitima ki s en 'tɔka. ɛ p paĭ k uz ɛspar'ti b 'bẽ.

e 'pɔd de 'dias dɛs'pyʃ, a'kem me ʒwɛŋ 'hi ke s 'ag aplegɛ 'tut, e ke s ɛn a'nɛ ta ỹ pa'is e'ɹaŭt, un dɛspen'sɛ z 'bês em bi'bɛn ɛn salu'pɛ.

e kan ɔ tud dɛspɛn'sat, ya 'gɹana 'hami ke syz'bĭu en a'kep pa'is, e ke kɔmen'sɛ a j ɛs'tɛ m be'zuɲ. e ke s a'nɛ aɹy'mɹ dab 'ỹ d a'kep pa'is, ki l ɛmbi'ɛ ta sɔs 'kans pur'kɛ. e k aĭɹe 'plã bu'lyt har'ta se d en ne'deĭ ki s pɔr miɲ-'ɹjaban, mez ar'reh nũ ne 'daba.

e ke s pen'sɛ n em ma'deʃ, « 'kantez baĭ'lets ɛn 'sɔ de 'paĭ an ep 'pã tante ne 'bɔs tante ke n 'as, e 'ju a'si ke 'kɹɛbe de 'hami! — k ɛɲ ʎe'bɛɹe, k a'nɛɹe de 'kab a paĭ, e k u dize'ɹɛĭ, 'paĭ, k ɛĭ pe'kat kuntɹa t 'sɛŭ e kuntɹa 'bus, e nũ sɔĭ mez 'dinne de j ɛst ape'ɹad eb bɔste hi; trat'tam me kum ad 'y dez bɔstez baĭ'lets ». — e ke z ʎe'bɛ, e k a'nɛ de 'kab a su 'paĭ.

e kum a jɛɹ ɛŋ'kɔɹa n 'na, su 'paĭ k u 'bi, e ke s ɛŋgurgu'si; e k u kur'ru a k 'kɔt, e k u py'nɛ. et 'hi k u di'ʃu, « 'paĭ, k ɛĭ pe'kat kuntɹa t 'sɛŭ e kuntɹa 'bus, e nũ sɔĭ mez 'dinne de jɛst ape'ɹad eb bɔste 'hi ». — mez ep 'paĭ ke

di'ʃu ɑ s sɔz baŭ'lets, «pur'tad eɹɑ mez 'bɛrɑ 'peʎɑ e bɛs'tillune ; hi'kallu yɑ 'bɛrgɑ n 'dit e ỹ kɑŭ'sɛ s 'pɛs; ãmi'ɑd eb be'dɛd apɹɛs'tat, e ɑŭ'siilu; e miɲ'ɟjem e ɑrri'gɑm, pɛr'mũ k em mɛ 'hi ki 'bɛt, ke jɛɹɑ 'mur, e ke s e rebisku-'lat; ke jɛɹɑ pɛr'dyt, e ke s e tɹu'bat».

APPENDICE D

ESSAI DE RESTITUTION D'ANCIENNES PRONONCIATIONS FRANÇAISES

1° Une Fable de Lafontaine

lə savətje e lə finɑ̃sje

œ̃ savətje ʃɑ̃ntwɛ dy matɛ̃ ʒysk o swɛːr;
s etwɛ mɛrvɛʌ̃ə də lə vwɛːr,
mɛrvɛʌ̃ə də l ui; i fəzwɛ de pɑːsaːʒə,
ply kɔ̃ntɑ̃ŋ k okœ̃n de sɛ saːʒə.
sɔ̃ vwɛzɛ̃, o kɔ̃treːr, etɑ̃ tu kuzy d ɔːr,
ʃɑ̃ntwɛ pø, dɔrmwɛ mwɛ̃z ɑ̃ŋkɔːr;
s etwɛt œ̃n ɔ̃mə də finɑ̃ːsə.
si sy lə pwɛ̃n dy ʒuːr parfwɛz i sɔ̃mɛʌ̃wɛ,
lə savətje alɔːr ɑ̃ ʃɑ̃ntɑ̃ l evɛʌ̃wɛ,
e lə finɑ̃ːsje sə plɛɲwɛ
kə le swɛ̃n də la prɔvidɑ̃ːsə
n ysə pɑz o marʃe fɛ vɑ̃ndrə lə dɔrmi,
kɔ̃mə lə mɑ̃ʒe e lə bwɛːr.
ɑ̃ sɔ̃n otɛl i fɛ vəni
lə ʃɑ̃ntø, e lɥi di, "ɔr sa, siːrə gregwɛːrə,

kə gɛ̃ɲe vu par ɑ̃? — par ɑ̃? ma fwɛ, məsjø,
dit avɛk œ̃n tɔ̃n də riø
lə gaʎaːr savətje, sə n ɛ pwɛ̃m ma manjeːrə
də kɔ̃nte də la sɔrt, e ʒə n ɑ̃ntɑsə geːr
œ̃ ʒuːr sy l oːtr; i syfi k a la fɛ̃
ʒ atrapə lə bu də l anei;
ʃakə ʒuːr amɛnə sɔ̃m pɛ̃. —
e bjɛ̃! kə gɛ̃ɲe vu, ditə mwɛ, pa ʒurnei? —
tɑ̃nto ply, tɑ̃nto mwɛ̃; lə mal ɛ kə tuʒuːr
(e sɑ̃ səla no gɛ̃ sərwɛ̃nt asez ɔneːtə),
lə mal ɛ kə dɑ̃ l ɑ̃ s ɑ̃ntrəmeːlə de ʒuːr
k i fo ʃoːme; ɔ̃ nu ryin ɑ̃ feːtə;
l ynə fɛ toːr a l oːtr; e məsjø lə kyre
də keːkə nuvo sɛ̃ ʃarʒə tuʒu sɔ̃m proːnə."
lə finɑ̃ːsje, riɑ̃n də sa naivəte,
lɥi di, "ʒə vu vø mɛtr ɔʒudɥi sy lə troːnə.
prənə se sɑ̃nt eky; garde lez avɛ swɛ̃
pur vuz ɑ̃ sɛrvi o bəzwɛ̃."
lə savətje kry vwɛːr tu l arʒɑ̃ŋ kə la tɛr
avwɛ, dəpɥi ply də sɑ̃nt ɑ̃
prədɥi pu l yzaːʒə de ʒɑ̃.
i rəturnə ʃe lɥi; dɑ̃ sa kaːv il ɑ̃sɛrə
l arʒɑ̃, e sa ʒwaːj a la fwɛ.
ply də ʃɑ̃; i pɛrdi la vwɛ
dy mɔmɑ̃ŋ k i gɛ̃ɲa sə ki koːzə no pɛnə.
lə sɔ̃mɛʎ kita sɔ̃ lɔʒi;
il y pur oːtə le susi,
lə supsɔ̃, lez alarmə vɛnə.

tu lə ʒuːr il avwɛ l œʎ o ɡɛ ; e la nɥi,
si keːkə ʒa fəzwɛ dɥ brɥi,
lə ʃa prənwɛ l arʒɑ̃. — a la fɛ̃ lə poːvr ɔ̃mə
s ɑ̃ŋ kury ʃe səlɥi k i nə revɛʎwe plɥ :
"rɑ̃nde mwɛ, lɥi dit i, me ʃɑ̃sɔ̃z e mɔ̃ sɔ̃m,
e rəprəne vo sɑ̃nt eky."

2° Un Sonnet de Charles d'Orléans

(15e siècle)

lə tɑ̃nz a lɛːse sɔ̃m mɑ̃nteɔo
də vɑ̃n, də fruedyːr e də plɥiə,
e s ɛː vɛːty də brədəriə,
də sɔlɛʎ lɥizɑ̃ŋ, klɛr e beɔo.
i n i a bɛːtə, nə wezeɔo,
k ɑ̃n sɔ̃n ʒargɔ̃n nə ʃɑ̃nt u kriə,
lə tɑ̃nz a lɛːse sɔ̃m mɑ̃nteɔo
də vɑ̃n, də fruedyːr e də plɥiə.

3° Un Fragment de la Chanson de Roland (1)

(Vers 1424 et suivants)

ɛ̃n ˈfrɑ̃nts ɛ̃n ˈaθ mult mɛrveiˈʎoːs turˈmɛ̃nt;
ɔˈrets i ˈað də tɔˈneiðr e də ˈvɛ̃nt,
ˈplɥĭ e grəˈzildz dezməˈzyːrəðəmɛ̃nt :

(1) Normalisé en prononciation francienne, d'après les indications données par M. G. Paris dans ses *Extraits*.

ˈcĭeːðənt i ˈfoĭldrez e məˈnyθ e suˈvɛ̃nt,
e ˈtɛrrəˈmyətə tso i ˈað veĭrəˈmɛ̃nt;
də ˈsãĩnt miˈcĭɛl dəl peˈriʎ ɟyskɥ as ˈsãĩnts,
ˈdɛz bəzɛ̃nˈtsõn trɛskɥ as ˈpɔrdz də ɡwitˈsãnt,
nɛ̃n ˈaθ rəˈtsɛð dõnt li ˈmyrz nə krəˈvãnt;
ˈkõntrə miˈdi teˈneːbrəz i að ˈɡrãnts,
n i ˈaθ klarˈteθ sə li ˈtsĭɛlz nɛ̃n i ˈfɛ̃nt.
ˈõm nə lo ˈveĭt kɥi nə s ˈɛ̃n espaˈvɛ̃nt;
ˈdiənt plyˈzoːr, «ˈtso st li dəfinəmɛ̃nts,
la ˈfin dɛl ˈsĭeːklə kɥi nuz ˈɛst ɛ̃m preˈzɛ̃nt!»
ˈmɛĭz il nə l ˈseːvənt, nə diənd ˈveĭr nəˈĭɛ̃nt:
ˈtso st li grãndz ˈdyəls pur la ˈmɔrd də rəðˈlãnt.

APPENDICE E

RÈGLES ORTHOÉPIQUES

On m'a demandé d'ajouter à la description des sons français, quelques règles pour déterminer l'emploi de ces sons. Je vais essayer de le faire pour un certain nombre de cas douteux. La prononciation que j'indique est toujours la mienne, normalisée dans un petit nombre de cas ; quelques prononciations divergentes sont indiquées en note.

1° — *Voyelles* o-ɔ, ɑ-a, e-ɛ, ø-œ.

D'une manière générale, o, ɑ, e, ø, se trouvent plutôt en syllabe ouverte ; — ɔ, a, ɛ, œ, en syllabe fermée.

Voyelles o-ɔ.

La voyelle se prononce (o) :

1°, toutes les fois qu'elle est finale : *mot* (mo), *beau* (bo), *chaud* (ʃo), *gros* (gro), *galop* (galo) ; — excepté dans le mot *trop* (trɔ), distinct de *trot* (tro) (1) ;

(1) Dans l'Est et la Suisse romande, les mots en *-ot*, *-op*, se

2°, dans la terminaison *-ose* : *rose* (roːz), *chose* (ʃoːz), et en général devant le son (z) : *roseau* (roːzo), *groseille* (groːzɛːj) (1); excepté *philosophe* (filɔzɔf), *myosotis* (mjɔzɔtiːs), *losange* (lɔzɑ̃ːʒ), *cosaque* (kɔzak), *Lausanne* (lɔzan);

3°, dans les mots *zône* (zoːn), *grosse* (groːs) [féminin de *gros; grosse* dans le sens de douze douzaines, (grɔs)], *dosse* (doːs), *odieux* (oːdjø), *Vosges* (voːʒ) (2).

4°, quand l'ortographe usuelle a *ô, aô, au, eau,* sauf les cas spécifiés plus loin : *côte* (koːt), *Saône* (soːn), *sauce* (soːs), *sauf* (soːf), *autel* (oːtɛl) (3), *Beaune* (boːn);

La voyelle se prononce ɔ) :

1°, quand l'ortographe usuelle a *o*, sauf les cas spécifiés plus haut : *note* (nɔt), *pomme* (pɔm), *bosse* (bɔs);

2°, quand *au* est suivi de r : *j'aurai* (ʒɔre), *je saurai* (ʒə sɔre), *Laure* (lɔːr), *centaure* (sɑ̃ːtɔːr) (4);

3°, dans les mots *trop* (trɔ), *aumône* (oːmɔn),

prononcent par (-ɔ) : ainsi *mot, pot, sot, canot,* distincts de *maux, peau, saut, canaux.* — A Paris le mot *trop* se dit très souvent (tʀo), comme *trot.*

(1) Chez d'autres, (rɔzo, (grɔzɛːj).

(2) Chez d'autres, (ɔdjø), (vɔːʒ).

(3) Chez d'autres, (sɔf), (ɔtɛl).

(4) Dans plusieurs régions, (ʒoːre), (ʒə soːre), (loːr); et de même *encore* (ɑ̃ːkoːr); — mais *corps* (kɔːr).

hôtel (ɔtɛl), *rôti* (rɔti), *mauvais* (mɔvɛ), *Paul* (pol), *Auch* (ɔʃ), *Auxerre* (ɔsɛːr) (1).

Voyelles ɑ-a.

La voyelle a le son (ɑ) :

1°, partout où se trouve le groupe *-roi-* : *froid* (frwɑ), *croire* (krwɑːr), *étroite* (etrwɑt); — excepté dans *miroir* (mirwaːr), *terroir* (tɛrwaːr), *tiroir* (tirwaːr), et des noms de peuples comme *Hongrois* (hɔ̃ːgrwa), *Bavarois* (bavarwa) (2);

2°, dans les terminaisons :

-as : pas (pɑ), *ras* (rɑ); — excepté *bras* (bra);

-ase : case (kɑːz), *base* (bɑːz);

-azon : gazon (gɑːzɔ̃), *blason* (blɑːzɔ̃); — excepté *diapason* (djapazɔ̃);

-aille : *bataille* (batɑːj), *Versailles* (versɑːj); — excepté *médaille* (medaːj), et quelques verbes comme *je travaille* (ʒə travaːj) ;

-afre : *kafre* (kɑːfr), *balafre* (balɑːfr) ;

-ation, assion : nation (nɑːsjɔ̃), *passion* (pɑːsjɔ̃) (3) ;

-oie : soie (swɑ), *voie* (vwɑ) [substantif; mais *que je voie* (kə ʒə vwaːj)] ;

3°, quand l'ortographe usuelle a *â* : *mât* (mɑ),

(1) Chez d'autres, (tʀo), (ɔmoːn) ou (o moːn), (oːtɛl), etc.

(2) Des Parisiens disent (ʀwa).

(3) A Lyon, (nasjɔ̃), (animasjɔ̃).....

pâte (pa:t), *âpre* (a:pr); — excepté dans les terminaisons verbales : *nous mangeâmes* (nu mã:ʒam);

4°, dans les mots *climat* (kli:ma), *casse* (ka:s), *classe* (kla:s), *espace* (ɛspa:s), *nasse* (na:s), *tasse* (ta:s), *maçon* (ma:sɔ̃), *diable* (dja:bl), *fable* (fa:bl), *sable* (sa:bl), *accabler* (aka:ble), *sabre* (sa:br), *délabrer* (dela:bre), *cadavre* (kada:vr), *navrer* (na:vre), *miracle* (mira:kl), *oracle* (ɔra:kl), *esclave* (ɛskla:v), *cadre* (ka:dr), *flamme* (fla:m), *Jeanne* (ʒa:n) (1), *damner* (da:ne), *gagner* (ga:ɲe) (1), *jadis* (ʒa:dis), *haillon* (hajɔ̃), *graillon* (gra:jɔ̃), *poulailler* (púla:je), *du bois* (dy bwa), *mois* (mwa), *noix* (nwa), *pois, poix, poids* (pwa), *toit* (twa), *foi* (fwa), poêle (pwa:l) (2);

5°, en général, dans les mots dérivés des précédents : *passer* (pa:se), *tailleur* (ta:jœ:r), *enflammer* (ã:fla:me), *noisette* (nwa:zɛt); — mais il y a des exceptions comme *casanier* (kazanje), *fracasser* (frakase), *embarrasser* (ã:barasè), *affreux* (afrø), *Jeannette* (ʒanɛt), *maillot* (majo), *poisser* (pwase), *boisé* (bwa:ze).

La voyelle a le son (a) dans tous les autres cas, qu'elle s'écrive par *a* : *rat* (ra), *masse* (mas), *table* (tabl), *nacre* (nakr), *bail* (ba:j); — par *e* : *femme* (fam), *hennir* (hanir), *solennel* (solanɛl), *indemnité*

(1) Chez d'autres, (ʒan), (gaɲe).

(2) Chez d'autres (twa), (fwa), (lwa), (vwa), et quelquefois (pwal).

(ɛ̃:damnité), *prudemment* (prydamũ); — ou par *i* : *poil* (pwal), *oiseau* (wazo), *fois* (fwa), *je bois* (ʒə bwa), *moi* (mwa), *toi* (twa).

Voyelle ɛ-e.

La voyelle a le son (ɛ) :

1°, partout en syllabe fermée (phonétique) : *ferme* (fɛrm), *raide* (rɛd), *Ernest* (ɛrnɛst) : — excepté quand elle s'écrit par *é* ;

2°, quand elle s'écrit *è* ou *ê* : *très* (trɛ), *près* (prɛ), *forêt* (fɔrɛ) ;

3°, dans les terminaisons *-et*, *-ect* : *baquet* (bakɛ), *respect* (rɛspɛ) ;

4°, dans les formes verbales : *tu es* (ty ɛ), *il est* (il ɛ) ;

5°, dans les terminaisons *-aid*, *-ais*, *-ait* : *laid* (lɛ), *marais* (marɛ), *je vais* (ʒə vɛ) (1), *j'aurais* (ʒɔrɛ), *lait* (lɛ) ; — sauf les exceptions spécifiées plus loin ;

6°, dans les terminaisons *-ai*, *-ay*, *-aie*, *-aye* : *vrai* (vrɛ), *Fontenay* (fɔ̃:tnɛ), *haie* (hɛ) (2), *je paye* (ʒə pɛ:j), *j'essaye* (ʒ esɛ:j) (3) ;

7°, dans les formes verbales en *-ayer*, *-eyer*, *-eiller* : *payer* (pɛje), *essayer* (esɛje), *sommeiller* (sɔmɛje).

La voyelle a le son (e) :

1°, quand elle s'écrit *é* : *été* (ete) ; — même si la

(1) Ou (ʒə ve), ou (ʒə va).

(2) Dans la Suisse romande, (ɛ:j).

(3) Chez d'autres, (ʒə pɛ), (ʒesɛ).

syllabe est devenue fermée par suite d'une contraction : *élever* (elve);

2°, quand elle s'écrit *e* suivi d'une consonne finale muette autre que *t* : *nez* (ne), *pied* (pje), *parler* (parle); — excepté dans *tu es* (ty ɛ);

3°, dans les formes verbales en *-ai* : *j'ai* (ʒe), *j'aurai* (ʒɔre), *je mangeai* (ʒə mɑ̃:ʒe);

4°, dans les mots *et* (e), *quai* (ke), *gai* (ge), *geai* (ʒe), *je sais, tu sais, il sait* (se), *je fais, tu fais, il fait* (fe) (1);

5°, quand elle s'écrit par *æ, œ,* : *Mœris* (me:ri:s).

[Dans les protoniques, le son de la voyelle est souvent intermédiaire ou incertain : *féroce* (fèrɔs), (fɛrɔs) ou (ferɔs). Je dis (me:zɔ̃), (ple:zi:r), (re:zɛ̃), mais (rɛ:zɔ̃).]

Voyelle œ-ø.

La voyelle a le son (ø) :

1°, toujours à la fin d'un mot : *jeu* (ʒø), *cieux* (sjø), *queue* (kø); — excepté dans la forme faible de *neuf* : *neuf personnes* (nœ pɛrsɔn) (2); et dans *le* accentué, qui se prononce (lœ) ou (lø) : *dis le* (dilœ) ou (dilø);

2°, quand elle s'écrit *eû* : *jeûne* (ʒø:n) (3); — excepté dans les formes verbales, *qu'il eût* (k il y), etc.;

(1) Chez d'autres, (kɛ), (ʒɛ), (sɛ), (fɛ).

(2) Ou (nœf pɛrsɔn).

(3) Ou (ʒœ:n); chez quelques personnes, (ʒœn).

3°, dans les terminaisons *-euse, -eute, -eude* : *creuse* (krø:z), *meute* (mø:t), *leude* (lø:d) ;

4°, dans les mots *meule de foin* (mø:l) (1), *jeudi* (ʒø:di) ;

5°, en général, dans les dérivés de ces mots : *queuter* (kø:te), *ameuter* (amø:te), *creuser* (krø:ze).

La voyelle a le son (œ) partout ailleurs : *beurre* (bœ:r), *heure* (œ:r), *feuille* (fœ:j), *fleuve* (flœ:v) (2), *Neuilly* (nœji).

Notez *eu* (y), etc. ; — *gageure* (gaʒy:r).

Durée des voyelles.

La durée en syllabe forte n'est douteuse que pour les voyelles u, ɔ, a, ɑ, ɛ, i, œ, y, devant les consonnes autres que les fricatives vocaliques et (r) final. Elle est très variable individuellement dans cette position.

Voyelles ɔ, i, y.

Ces voyelles, dans la position qui nous occupe, sont presque toujours brèves. Je les prononce lon-

(1) Chez d'autres (mœl). — La distinction que je fais entre (mø:l) *de foin* et (mœl) *de moulin* est loin d'être universelle. Dans les patois elle est habituelle sous une forme ou une autre ; pays Mantais (myl) et (mœl), etc.

(2) Beaucoup de parlers, entre autres les patois à l'Ouest de Paris et le parler de la Suisse romande, ont (ø) dans les mots comme *heure* (ø:r), *fleuve* (flø:v). Les Suisses distinguent *seul* (sœl) et *seule* (sø:l).

gues dans les mots gréco-latins comme *Minos* (mi:no:s), *Agis* (aʒi:s), *Brutus* (bry:ty:s); mais je crois qu'on les fait au moins aussi souvent brèves dans cette position.

Voyelles u, a, œ.

Presque toujours brèves. (u) est long dans *couler* (ku:le), *rouler* (ru:le), et dans *tous* pronom (tu:s), distinct de *tousse* (tus). — (a) est long dans *une boîte* (bwa:t), distinct de *il boite* (ibwat). — (œ) est long dans *veule* (vœ:l), distinct de *ils veulent* (ivœl) (1).

Voyelle ɑ.

(ɑ) est toujours long en syllabe forte fermée, excepté les mots *droite* (drwɑt), *étroite* (etrwɑt), *adroite* (adrwɑt), *froide* (frwɑd), *froisse* (frwɑs), *paroisse* (parwɑs).

Voyelle ɛ.

(ɛ) est long :

1°, dans les terminaisons *-ès*, *-aisse* : *Thalès* (talɛ:s), *palmarès* (palmarɛ:s), *baisse* (bɛ:s), *caisse* (kɛ:s), *graisse* (grɛ:s) (2) ;

2°, dans les terminaisons *-ème*, *-aime* : *thème* (tɛ:m), *j'aime* (ʒɛ:m); — excepté *sème* (sɛm) (3), et les numéraux *deuxième* (dø:zjɛm), etc. ;

(1) D'autres disent (vø:l). Quelques-uns prononcent *jeûne* (ʒœ:n) au lieu de (ʒø:n).

(2) Ou (grɛs).

(3) Dialectal (sym).

3°, dans la terminaison *-ène* : *pène* (pɛːn), *scène* (sɛːn) ; — excepté *Hélène* (elɛn) ;

4°, dans la terminaison *-aison* : *raison* (rɛːzɔ̃), *combinaison* (kɔ̃ːbinɛːzɔ̃) ;

5°, quand il s'écrit *ê, aî, es, ais* : *grêle* (grɛːl), *maître* (mɛːtr), *Nesles* (nɛːl), *Aisne* (ɛːn) ; — excepté dans *arrêter* (arɛte) (1), *Guesde* (gɛd) ;

6°, dans les mots *aigre* (ɛːgr), *nègre* (nɛːgr), *cèdre* (sɛːdr), *Phèdre* (fɛːdr), *aine* (ɛːn), *gaine* (gɛːn), *haine* (hɛːn), *Maine* (mɛːn), *reine* (rɛːn), *veine* (vɛːn), *Seine* (sɛːn), *Beynes* (bɛːn), *cesse* (sɛːs), *presse* (prɛːs), *est-ce* (ɛːs), *Grèce* (grɛːs) (2), *aide* (ɛːd), *poète* (pɔɛːt), *traiter* (trɛːte), *traite* (trɛːt) (3), *la greffe* (lagrɛːf) (4).

7°, en général dans les dérivés de ces mots : *caissier* (kɛːsje), *aigreur* (ɛːgrœːr), *traité* (trɛːte).

La voyelle est brève ailleurs : *laine* (lɛn), *peine* (pɛn), *messe* (mɛs), *pièce* (pjɛs), *cède* (sɛd), *raide* (rɛd), *achète* (aʃɛt), *défaite* (defɛt).

Il y a un bon nombre de mots qui se distinguent par la durée de (ɛ) :

(1) Populaire (arte).

(2) Ou (grɛs).

(3) Dans le sens de commerce, spécialement des esclaves ; d'où (trɛːtɑ̃), (trɛːtœːr). Mais *vingt lieues d'une traite* (vɛ̃ ljø d yn trɛt) ; *une traite sur*..... (yn trɛt syr...).

(4) Mais *le greffe* (lə grɛf).

peine pɛn (1)	*pène* pɛ:n
renne rɛn	*reine, rêne* rɛ:n
saine sɛn (1)	*scène, Seine* sɛ:n
vaine vɛn (1)	*veine* vɛ:n
laine lɛn (1)	*l'aine, l'Aisne* lɛ:n
sème(nt) sɛm	*s'aime(nt)* sɛ:m
belle bɛl	*bêle(nt)* bɛ:l
Melle mɛl	*mêle(nt)* mɛ:l
tette(nt) tɛt	*tête* tɛ:t
bette bɛt	*bête* bɛ:t
traite trɛt	*traite(nt)* trɛ:t
faite fɛt	*faîte, fête* fɛ:t
mètre, mettre mɛtr (2)	*maître* mɛ:tr
lettre lɛtr	*l'être* lɛ:tr
cède(nt) sɛd	*s'aide(nt)* sɛ:d
laide lɛd (3)	*l'aident* lɛ:d
paresse parɛs	*paraisse(nt)* parɛ:s
herbette ɛrbɛt	*air bête* ɛ:r bɛ:t

(1) On prononce aussi (lɛ:n), (pɛ:n), (sɛ:n), (vɛ:n).

(2) *Mètre* se prononce aussi (mɛ:tr).

(3) Ou (lɛ:d).

APPENDICE F

PRINCIPAUX OUVRAGES

EMPLOYANT

L'ÉCRITURE PHONÉTIQUE INTERNATIONALE (1)

Phonétique générale

P. PASSY, **L'Ecriture phonétique*. 3e éd., 1899. — 0 fr. 50.

» *Petite phonétique*. Leipzig (Teubner) 1906.

W. VIËTOR, *Kleine Phonetik*. Leipzig (Reisland) 1898.

VIËTOR-RIPPMANN, *Elements of Phonetics*. London (Dent) 1899.

SCHOLLE-SMITH, *Elementary phonetics*. London (Blackie) 1903.

BURT, *Elementary phonetics*. Toronto 1898.

(1) Les ouvrages marqués d'un astérisque — *ceux-là seulement* — peuveut être fournis à moitié prix aux membres de l'*Association phonétique* par le secrétaire de rédaction du *Maître phonétique*. Ecrire à l'adresse : *Fonetik, Bour-la-Reine*.

W. VIËTOR, *Elemente der Phonetik*. 5e éd., Leipzig (Reisland) 1904.

O. JESPERSEN, *Lehrbuch der Phonetik*. Leipzig (Teubner) 1904.

» *Phonetische Grundfragen*. Leipzig (Teubner) 1905.

H. KLINGHARDT, *Artikulationsübungen*. Köthen (Schulze) 1897.

H. HOFFMANN, *Die lautwissenschaft*. Breslau 1901.

Phonétique historique

P. PASSY, *Changements phonétiques*. Paris 1891. — 8 fr.

K. NYROP, *Grammaire historique de la langue française*. 2e éd., Copenhague 1904.

A. BAKER, *Historical French Grammar*. London (Dent) 1900.

O. JESPERSEN, *Growth of the English language*. Leipzig (Teubner) 1905.

Phonétique instrumentale

E. MEYER, *Vokaldauer im Deutschen*. Upsala 1904.

» *Englische Lautdauer*. Leipzig (Harrassowitz) 1903.

EIJKMAN, *Mouvements du voile du palais*. Haarlem 1902.

Monographies

P. PASSY, *Sons du Français. 6e éd. Paris 1906. — 1 fr. 50.

K. NYROP, *Manuel du Français parlé.* 2e éd., Copenhague 1902.

B. DUMVILLE, *French pronunciation.* London (Dent) 1904.

E. KAPER, *Kortfattet tysk Fonetik.* Copenhague 1905.

F. BEYER, *Französische Phonetik.* 2e éd., Köthen (Schulze) 1897.

K. QUIEHL, *Französische Aussprache.* 3e éd., Marburg (Elwert) 1906.

A. WESTERN, *Englische Lautlehre.* 2e éd., Leipzig (Reisland) 1902.

PH. WAGNER, *Sprachlaute des Englischen.* 3e éd., Stuttgart (Neff) 1899.

R. J. LLOYD, *Northern Englisch.* Leipzig (Teubner) 1899.

R. DIJKSTRA, *Holländisch.* Leipzig (Teubner) 1903.

W. VIËTOR, *German pronunciation.* 4e éd., Leipzig (Reisland) 1898.

» *Aussprache des Schriftdeutschen.* 4e éd., Leipzig 1898.

DEELMAN, *Neuhochdeutsch für Niederländer.* Breda 1902.

VIANNA, *Portugais,* Leipzig (Teubner) 1903.

J. BALASSA, *Magyar Fonétika.* Budapest 1904.

E. EDWARDS, *Etude sur la langue Japonaise parlée.* Leipzig (Teubner) 1903.

Pédagogie

JESPERSEN, *How to teach a foreign language.* London 1904.

W. RIPPMANN, *Hints on teaching French.* 3e éd., London (Dent) 1899.

» *Hints on teaching German.* London (Dent) 1899.

» *Modern language teaching* (revue). London, depuis 1905.

W. VIETOR, *Die Neueren Sprachen* (revue). Marburg (Elwert) depuis 1893.

» *Methodik des neusprachlichen Unterrichts.* Leipzig (Teubner) 1902.

M. WALTER, *Englisch nach dem Reformplan.* Frankfurt 1899.

G. CLEVE, *Die Sprache in der wir geboren sind.* Berlin 1902.

LENZ-DIEZ, *Enseñanza inductiva del francés.* Santiago 1894.

Livres d'enseignement

TH. GOLDSCHMIDT, *Méthode intuitive des langues.* Copenhague et Paris, 1895-1905.

MICHAELIS-PASSY, *Unterrichtsbriefe, französisch.* Leipzig (Haberland) 1905.

G. THUDICHUM, *Manuel de diction.* Genève (Kündig) 1902.

CLARKE-TANQUERAY, *French Grammar.* London (Murray) 1902.

P. PASSY, **Eléments d'Anglais parlé,* 3e éd. Paris 1900. — 1 fr.

W. RIPPMANN, *First English book.* 3e éd., London (Dent) 1904.

ALGE-RIPPMANN, *First French book.* 3e éd., London (Dent).

» *Second French book.* London (Dent) 1898.

MACKAY-CURTIS, *First French book.* 4e éd., London 1903.

FRASER-SQUAIR, *French grammar for schools.* 2e éd., Boston 1902.

A. THOUAILLE, *First steps in French.* London (Blackie) 1906.

V. SPIERS, *French reciter.* London (Simpkin) 1902.

O. KUNSTOVNY, *Rukovet francouské vyslovnosti.* Praha 1905.

MANSFIELD-POOLE, *French and German picture vocabulary.* London 1904.

ALGE-HAMBURGER-RIPPMANN, *Leitfaden für den Unterricht im Deutschen.* London et St-Gall 1899.

ATKINSON-PEARCE, *First latin book.* London (Dent) 1902.

BEYER-PASSY, *Elementarbuch des gesprochenen Französisch*. 2e éd., Köthen (Schulze) 1905.

BÖRNER-SCHMITZ, *Französisches Lehrbuch*. Leipzig (Teubner) 1901.

TOREAU DE MARNEY, *Premier pas*. Leipzig (Haberland) 1902.

MICHAELIS-PASSY, *Franz. unterrichtsbriefe*. Leipzig (Haberland) 1906.

PH. WAGNER, *Lehrbuch des Englischen*. 3e éd., Stuttgart (Neff) 1901.

F. KÜRSCHNER, *Einführung in die englische Sprache*. Leipzig 1902.

TOREAU DE MARNEY, *First steps to English*. Leipzig (Haberland) 1902.

JEAFFRESON-BŒNSEL, *Englisch dialogues*. Hamburg 1891.

OTTO-RUNGE, *Englische sprachlehre*. HEIDELBERG (Groos), 6e éd. 1905.

E. PITSCHEL, *Französische sprache*. Frankfurt 1901.

E. SIEPMANN, *French course*. London (Macmillan) 1902.

JÖRGENSEN-RINGBERG, *Grammaire française*. Copenhague (Bojesen) 1903.

» *Fransk begynderbog*. Copenhague (Bojesen) 1905.

HERMANSTORFF-WALLEM, *Lærebog i Fransk*. Kristiania (Aschehoug) 1901.

E. FREUDENTHAL, *Grundlegendes Lehrbuch des Deutschen*. Helsingfors 1901-3.

O. NOBILING, *Primeiro livro de alemão.* São Paulo 1901.

Lectures phonétiques

P. PASSY, **Premier livre de lecture.* 4e éd., Paris 1899. — 0 fr. 35.

» **Deuxième livre de lecture.* 2e éd., Paris 1899. — 0 fr. 50.

» **Histoires pour enfants.* Paris 1896-9. — 1 fr. 50.

» **Versions populaires du Nouveau Testament.* Paris 1893-6. — 2 fr.

» *Choix de lectures.* Köthen (Schulze) 1904.

» *Le Français parlé.* 5e éd., Leipzig (Reisland) 1897.

J. PASSY & A. RAMBEAU, **Chrestomatie phonétique.* 2e éd., Paris 1901. — 6 fr.

CH. HALTER, **Histoire de France*, 1-2-3. — 1 fr.

V. PARTINGTON, *French songs and poems.* London 1903.

VIËTOR-DÖRR-EDWARDS, *Englisches Lesebuch.* Leipzig (Teubner) 1901.

W. VIËTOR, *Lesebuch in Lautschrift.* 1. & 2. Teil. Leipzig (Teubner) 1899-1902.

PIERCE-HEMPL, *Wilhelm Tell.* New York (Hinds-Noble) 1900.

A. VIANNA, **Extraits des Lusiades*. Paris 1892. — 0 fr. 25.

DJELALI-PASSY, **Chants et Contes Arméniens*. Paris 1899. — 0 fr. 50.

J. SPIESER, **Hebräische Lautschrifttexte*. Paris 1898. — 0 fr. 25.

P. PASSY, **L'Evangile de Marc, texte grec*. Paris 1898. — 1 fr. 50.

Dictionnaires

MICHAELIS-PASSY, *Dict. phonétique français*. Hannover (Meyer) 1897.

RANGEL-NIELSEN, *Fransk-Dansk ordbog*. Copenhague (Bojesen) 1903.

R. PIERCE, *French and English dict.* New York (Hinds-Noble) 1904.

EDGREN-BURNETT, *French and English Word-book*. London 1902.

A. MÜLLER, *Wörterbuch der Eigennamen*. 7e éd., Leipzig 1903.

Dialectologie appliquée à l'histoire

JEAN PASSY, *Origine des Ossalois*. Paris (Bouillon) 1904. — 5 fr.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

AVANT-PROPOS 5

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Des sons en général 7
Sons et bruits 8
Son propre. Caisse de résonance 11
Des sons du langage 13
Appareil de la parole 14
Organes produisant la respiration . . 14
Organes modifiant la respiration. . . 16
Formation de la Parole. 18
Transcription Phonétique 19

CONSTITUTION DU LANGAGE

Divisions fondamentales. 23
Variations d'ensemble du langage . 26
Diverses sortes de variations 26
Intensité du langage. 29
Netteté 32
Timbre 33
Accessoires du langage 34

Divisions du langage 37
Groupes de souffle 37
Groupes d'intensité 44
1° Groupes de force 44
Force du souffle 44
Accent de force. 47
Renforcement et déplacement. . . . 49
2° Syllabes 57
Sonorité 57
Syllabes 58
Durée. 62
Sons doubles 69
Intonation 70
Etude des sons 78
Classification générale 78
Voyelles 78
Classification des voyelles 78
Voyelles normales. 81
Voyelles anormales 84
Détail des voyelles orales 85
Voyelles nasalées 87
Voyelles faibles. 89
Remarque générale 91
Consonnes 92
Classification des consonnes 92
Tableau des consonnes 97
Détail des consonnes. 98
Voyelles et consonnes. 115

Sons accessoires 117
Sons inverses 117
Claquements 118
Sons chuchés 119
Sifflement 119
Combinaison des sons 120
Sons transitoires 120
Assimilation 124
Elision 127
Liaison 128

REPRÉSENTATION DU LANGAGE

Principes 132
SPÉCIMENS 138
Appendice A. *Texte avec intonation marquée*. 154
Appendice B. *Comparaison de prononciations* 157
Appendice C. *Spécimens de patois* 161
Appendice D. *Restitution de vieux français* . 166
Appendice E. *Règles orthoépiques*. 170
Appendice F. *Principaux Ouvrages* 180
TABLE

St-Maur. — Imp. Lievens, 52, rue Delerue.

OUVRAGES DE PAUL PASSY

L'Instruction primaire aux Etats-Unis (Delagrave) 2 fr. »
Le Phonétisme au Congrès de Stockholm (Delagrave) 0 fr. 80
Dans le Far-West américain (Lievens, St-Maur) . 3 fr. 50
Le Français parlé, 4e édition (Reisland, Leipzig) . 2 fr. 50
Abrégé de prononciation française, 3e édit. (Reisland) 1 fr. »
**Premier livre de lecture*, 4e édition (Didot, Société des traités) . . . . . 0 fr. 35
**Deuxième livre de lecture*, 2e édition (Didot, Société des traités) . . . . . 0 fr. 50
**Premières lectures* (Société des traités) . . . . 0 fr. 80
Choix de lectures phonétiques (Schulze, Kœthen)
**Les sons du Français*, 6e édition (Didot, Société des traités) . . . . . 1 fr. 50
**Etudes sur les changements phonétiques*, prix Volney de l'Institut (Didot, Société des traités). . 8 fr. »
**Versions populaires du Nouveau Testament*, en transcription, illustrées : Luc, 1 fr; Luc, gros caractères, 2 fr. 50; Actes, 1 fr.; Luc et Actes ensemble, 1 fr. 80; Jean, 1 fr.; Philippiens, 0 fr. 25 (Didot, Société des traités). — Luc, Jean, Actes et Philippiens ensemble . . 2 fr. »
25 Cantiques populaires en transcription (Didot) . 0 fr. 25
**Eléments d'Anglais parlé*, 3e édition (Didot, Société des traités) . . . . . 1 fr. »
Kleines Lesebuch für Kinder (Didot) . . . . 0 fr. 30
**L'Ecriture phonétique*, exposé populaire, 3e édition (Société des traités) . . . . . 0 fr. 50
Exposé des principes de l'Association phonétique (Société des traités) . . . . . 0 fr. 50
Lectures variées, en transcription (Société des traités) 1 fr. 50
**Légende du 4e mage* (Société des traités) . . 0 fr. 25
**Le petit nègre* (Sociétés des traités) . . . . 0 fr. 50
Le Brigand (Société des traités) . . . . . 0 fr. 25
**La bouteille cassée* (Société des traités) . . . 0 fr. 50
**L'esclave* (Société des traités) . . . . . 0 fr. 40
**L'Evangile de Marc*, grec en lettres latines (Société des traités) . . . . . 1 fr. 50
**Pasteur et Paysan*, dialogue sur quelques questions brûlantes (Société des traités) . . . . 0 fr. 25